





L'HOTEL DE CLUNY

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

'HOTEL

DE

LUNY

PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Directeur de la Revue *l'Ami des Monuments.*

Héliogravures et Eaux-fortes de P. Dujardin, G. Garen, Kadar, Sulpis, etc.

LIBRAIRIE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
AMEUBLEMENT, DÉCORATION, BEAUX-ARTS
E. LYON-CLAESEN
8, RUE BERCKMANS, BRUXELLES

1888



Charles Normand del. Héliog. Dujardin

VUE DES TOITS

PRISE DU DESSUS D'UNE DES SOUCHES DE CHEMINÉE

Imp. Eudes

INTRODUCTION

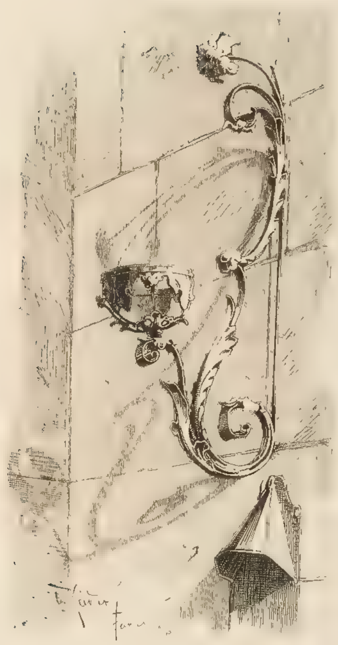


Fig. 1. — *Lampadaire au bas de la Grande Tour.*

Paris doit à des circonstances heureuses l'enviable privilège de posséder encore un spécimen unique d'une construction complète et intacte du XVe siècle. Il serait difficile de trouver dans toute la France une habitation ayant subi si peu de remaniements, offrant à l'artiste autant d'enseignements, à l'historien et à l'amateur autant de souvenirs mémorables, que cet Hôtel de Cluny, *qui fut à Paris le pied-à-terre des Abbés de la riche et puissante congrégation dont il porte le nom. Des hasards extraordinaires en écartèrent les mains impies qui, plus d'une fois, ont failli faire disparaître le chef-d'œuvre que l'on doit à nos artistes français.*

Pourtant, aucune des descriptions, aucune des histoires qui en ont été faites, ne forme un travail complet, bien que l'Hôtel de Cluny ait été l'occasion d'une suite d'écrits que nous avons utilisés. Deux noms s'y détachent entre tous : celui de M. Du Sommerard père et celui de M. Albert Lenoir. *Leurs*

travaux sont précieux; malheureusement le premier, dans les notes si consciencieuses qu'il a publiées dans son livre sur les Arts au Moyen-Age, *abonde en digressions et, d'ailleurs, la partie graphique est de peu d'importance en ce qui concerne le monument même que nous entreprenons de décrire. M. Lenoir a fait paraître ses dessins sur l'Hôtel dans la* Statistique monumentale; *mais les ressources dont il disposait ne lui ont permis que de donner les ensembles et non une monographie complète. Nous avons pu, grâce à lui, indiquer, dans la description des planches, les parties dues à la restauration qu'il conduisit avec une habileté consommée, après avoir sauvé cet Hôtel de la ruine; c'est un élément précieux qui fait le plus souvent défaut pour d'autres monuments, et qui présente un très sérieux intérêt.*

Nous avons donc refait complètement l'histoire et la description de cet Hôtel. Pour établir notre texte, nous avons recouru aux sources mêmes, aux chartes, aux comptes, aux actes royaux ou à ceux de l'Abbaye de Cluny. Nous nous sommes rendus au berceau de la congrégation, dont les précieuses archives ont été malheureusement dispersées : on ne trouve plus aucun renseignement dans la petite localité du département de Saône-et-Loire. Nous avons tiré des faits nouveaux de la comparaison et du contrôle réciproque de ces documents divers, ainsi que des travaux des historiens qui ont écrit sur Paris, sur la congrégation, ou sur l'Hôtel. Plusieurs points particuliers, étudiés dans les brochures et dans les revues, n'avaient pas encore été utilisés au profit d'une histoire d'ensemble. Nous avons enfin essayé, pour la première fois, un résumé chronologique de l'histoire de cette habitation.

Nous avons donné une grande importance aux planches, et, pour la première fois, tous les détails de cette construction se trouveront reproduits. Nous nous sommes efforcé d'en rendre l'effet pittoresque par des vues perspectives et de faire apprécier l'élégance des proportions par des dessins en géométral. De la sorte, le livre sera utile à la fois à l'amateur qui se complaît dans l'amour des belles choses, au lettré, à l'érudit, enfin à l'homme de l'art, qui pourra y puiser des éléments pour la pratique de sa profession. Nous avons cherché à inaugurer également un mode de gravures d'architecture plus chaudes de ton et ayant plus de coloris qu'on en rencontre généralement dans ce genre d'ouvrages, tout en conservant la précision des lignes et la pureté du profil.

A nos dessins sont venus s'adjoindre ceux que M. Albert Lenoir, membre de l'Institut, a exécutés et qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire. L'eau-forte et la gravure sur bois ont été mises à notre disposition par notre éditeur, qui n'a reculé devant aucun des sacrifices nécessaires à la production d'une œuvre sérieuse.

Dans l'explication des planches, nous avons indiqué le motif d'intérêt spécial qui s'attache à chacune d'elles, écartant les descriptions en forme d'inventaire, auxquelles le nombre de nos dessins supplée avec avantage et précision.

Nous n'avons voulu produire aucune affirmation sans donner la preuve à l'appui. Nous avons consigné ces témoignages dans des notes et dans le chapitre spécial des pièces justificatives afin que notre texte conservât sa clarté.

Tel est l'ouvrage que nous soumettons à la bienveillance du public. Nous serions heureux si ce livre pouvait fournir quelques

nouveaux documents à l'histoire de l'habitation en France, sujet sur lequel les hommes spéciaux ont si souvent déploré l'absence d'études approfondies. Nous nous sommes proposé également de contribuer à ce mouvement, chaque jour plus général et plus irrésistible, qui pousse nos compatriotes à s'intéresser aux monuments de nos cités. Nous avons pu nous en convaincre par les chaleureuses adhésions que nous reçûmes lorsque nous prîmes l'initiative de la création de la Société, maintenant florissante, des Amis des Monuments Parisiens. *Son premier Président fut précisément M. Albert Lenoir, qui avait sauvé l'Hôtel de Cluny de la destruction.*

Un Anglais fit en 1826 *à M. Le Prieur, alors propriétaire, des propositions avantageuses pour acheter l'Hôtel, qu'il voulait transporter et rebâtir en Angleterre. M. Le Prieur refusa patriotiquement ces offres. C'est un trait de désintéressement que nous sommes heureux de pouvoir citer.*

Paris est fier avec raison de posséder cette œuvre d'art. Elle est due, ainsi que bien d'autres merveilles de notre architecture nationale, à la famille d'Amboise, qui a laissé une trace glorieuse dans les annales de l'art français.

Notre ouvrage rappellera aussi quelques faits importants de notre histoire, entre autres cet acte de la reconnaissance d'un peuple qui, sous la conduite de Jacques V, roi d'Écosse, vint secourir François Ier, « sans en être prié, alors que la situation critique de la France fit ressouvenir au souverain étranger du bien qu'il en avait reçu. » Exemple peu commun, sur lequel il est doux pour un Français de fermer la préface d'un livre destiné à décrire une habitation essentiellement française que les écrivains du temps

qualifièrent d'admirable, épithète à laquelle nous pouvons ajouter celle de rare, en raison de toutes les dévastations accomplies dans le cours des siècles.

CHARLES NORMAND,
Architecte diplômé par le Gouvernement,
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments Parisiens,
Président honoraire des Amis des Monuments Rouennais.



Fig. 2. — *Chapelle. Façade sur le square.*



Fig. 3. — *Vue générale de l'Hôtel de Cluny.*

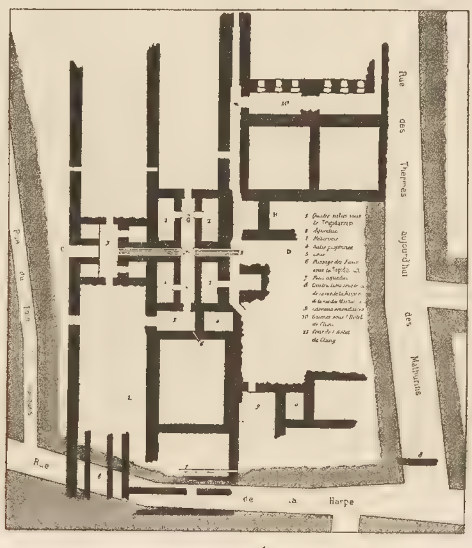
CHAPITRE PREMIER

LES HOTELS DE CLUNY PRIMITIFS



N de nos regrets, en commençant cet ouvrage, est de ne pouvoir y décrire les ruines romaines, voisines de l'habitation du xve siècle, qui forme le sujet de ce livre. Elles offrent un très grand intérêt, mais le cadre de ce travail prendrait, précisément pour cette cause, des proportions que des raisons multiples nous empêchent de lui donner. Nous négligerons donc les ruines du Palais des Thermes. Toutefois, avant de nous occuper de l'Hôtel

de Cluny[1], il est nécessaire de rappeler les circonstances qui déterminèrent la congrégation de Cluny à élever[2] le monument actuel au milieu des ruines



Echelle de $\frac{1}{1000}$

Fig. 4. — *Palais des Thermes. — Plan des souterrains.*

Etat avant le percement des boulevards.

La rue du Foin est aujourd'hui le boulevard Saint-Germain; la rue des Mathurins se nomme rue du Sommerard, et la rue de la Harpe est actuellement le boulevard Saint-Michel.

romaines, après en avoir établi plusieurs autres dans les années antérieures sur le même emplacement.

1. *Cluny* est un chef-lieu de canton de 5,400 habitants, du dépt de Saône-et-Loire, faisant partie de l'arrondissement de Mâcon, à 23 kilomètres de cette ville. Nous signalerons à Cluny des *maisons romanes* que nous comptons reproduire dans la revue l'*Ami des Monuments.*

2. La congrégation des Bénédictins de Cluny fut formée au commencement du xe siècle. Au xiie siècle, 2,000 maisons étaient sous la direction de l'Abbé de Cluny qui se qualifia abbé des abbés et archiabbé. Les ressources de l'Abbaye étaient si grandes qu'en 1245, le pape Innocent IV, une foule de prélats et leur entourage, Louis IX et sa cour, l'empereur Baudouin et de nombreux seigneurs purent y loger à la fois. C'est une des abbayes bénédictines qui ont produit le plus de savants et d'écrivains. La congrégation fut dissoute le 23 octobre 1790.

Le présent chapitre est consacré spécialement à l'histoire, jusqu'ici inédite, de ces Hôtels de Cluny primitifs. Nous ferons connaître à nos lecteurs les noms de ces pied-à-terre successifs et les autres détails que diverses recherches nous ont permis d'établir.

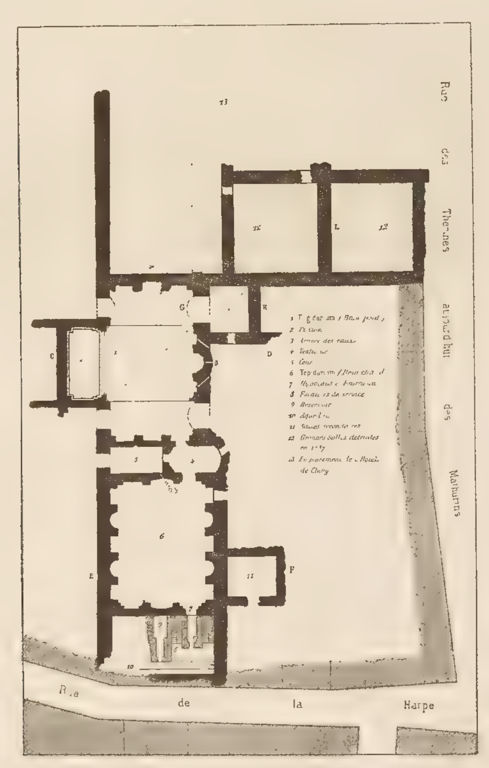


Fig. 5. — *Palais des Thermes*

Plan du rez-de-chaussée.

Les Abbés de Cluny possédèrent à Paris différentes demeures. Jacques d'Amboise, en construisant l'Hôtel de Cluny actuel, et en renouvelant sur cet emplacement la résidence des Abbés de Cluny à Paris, ne fit

que poursuivre la tradition de ses prédécesseurs. Ils avaient, en effet, un intérêt spécial à se trouver dans le voisinage de la Sorbonne et du Collège de Cluny.

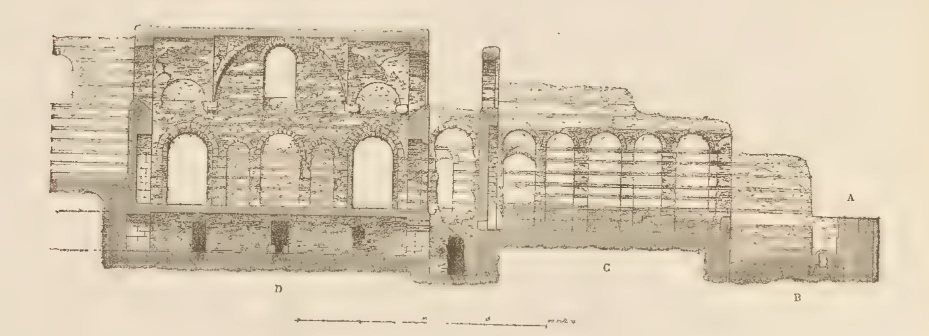


Fig. 6. — *Palais des Thermes.*

COUPE SUR LE FRIGIDARIUM ET LE TEPIDARIUM.

A droite, sol (A) de l'ancienne rue de la Harpe, aujourd'hui boulevard Saint-Michel, sous lequel se trouvent l'hypocauste et le petit aqueduc D. — (C) Tepidarium ou bain chaud. — (D) Frigidarium ou bain froid, avec l'arrivée de l'aqueduc dans le sous-sol.

Nous n'étudierons donc, parmi ces demeures des Clunisiens à Paris, que celles qui furent établies à proximité des Thermes. Il est utile pourtant de rappeler qu'un de leurs hôtels était situé aux Boucheries Saint-Germain-des-Prez. Il fut, selon la *Chronique de Cluny,* acquis de 1295 à 1308. L'Université ayant voulu inquiéter[1] l'Abbé de Cluny, le roi, par un privilège spécial donné le dimanche après la Saint-Martin d'été 1334, le prit sous sa protection, lui, les siens, ses biens, et particulièrement la maison en question de l'abbé de Cluny « assise de lez la boucherie saint-Germain-des-Prez » et

1. Chronique de Cluny, page 1670.

les bâtiments nouveaux qu'il venait d'y faire construire [1]. C'est sur son emplacement que fut bâtie l'église du couvent de Port-Royal [2].

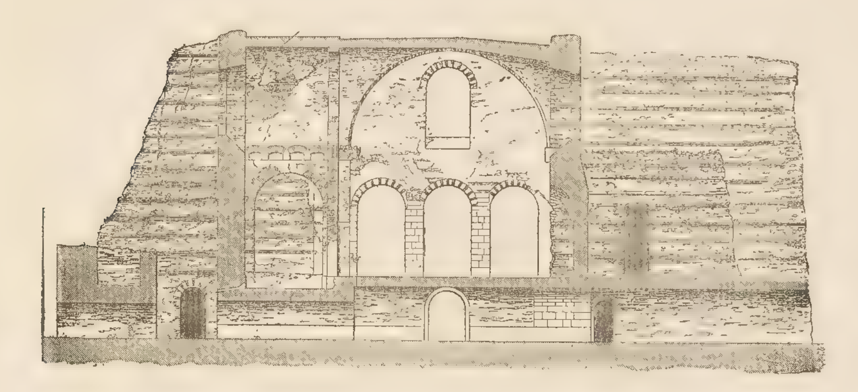


Fig. 7. — *Palais des Thermes.*

COUPE SUR L'AXE DU FRIGIDARIUM

On voit dans le sous-sol l'aqueduc coupé sur sa longueur. — Les piliers des trois arcades du fond ont été restaurées au Moyen-Age. — A gauche de la salle se trouve la *Piscine :* l'eau y arrivait par un tuyau placé sous le pavé de la grande salle ; elle en sortait par une ouverture de dégagement que l'on voit au fond. Une voûte recouvre la piscine de natation. A sa retombée se trouvent les galères à rangs de rames.

Toujours est-il que, déjà antérieurement, on voit intervenir le nom de Cluny à propos des Thermes.

Pour expliquer ce fait, il est nécessaire de rappeler en deux mots l'histoire du *Palais romain.* Nous l'exposerons très sommairement, résumant seulement les faits connus, cette période étant étrangère au présent travail.

1. Félibien donne, t. IV, page 522, le texte intégral de ce document. Il raconte ces faits dans le tome II, p. 591. Voir *Pièces justificatives,* n° XIV.

2. Sauval, tome I, page 425.

On attribue à Constance Chlore, mort en 306, ou à son petit-fils Julien[1], la construction de l'édifice, dont les uns ont fait des thermes, d'autres,

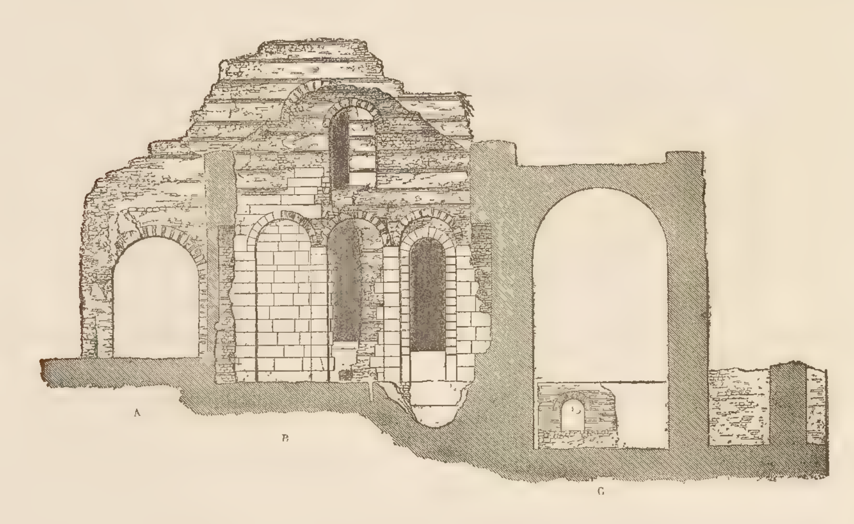


Fig. 8. — *Palais des Thermes.*

COUPE SUR LE TEPIDARIUM

(A) Constructions extérieures du frigidarium et de la piscine. — (B) Au fond, mur oriental du tepidarium. — (C) Pièce marquée 11 sur le plan.

avec plus de raison, un palais ayant ses thermes à l'ouest, conformément à l'exposition indiquée par Vitruve pour ces sortes de monuments. Plusieurs écrivains, sans doute pour contenter tout le monde, le qualifient de *Palais des Thermes* ou des *Termes*. Il servit ensuite de résidence, pendant plusieurs siècles, aux rois de la première et de la deuxième race,

1. Plusieurs érudits ont exprimé également l'avis que ces constructions pouvaient être antérieures à Constance Chlore. On a trouvé dans la rue de la Harpe, à la porte des Thermes, des monnaies de Claude. L'appareil des murs est le même que celui du castellum de Trajan (an 100) et que celui du temple de Brescia.

notamment à Clovis et à Childebert. Les Normands le ruinèrent, et les rois de la troisième race, en choisissant pour leur résidence le palais des Comtes de Paris, le réduisirent au titre de *Vieux-Palais*. En 1218,

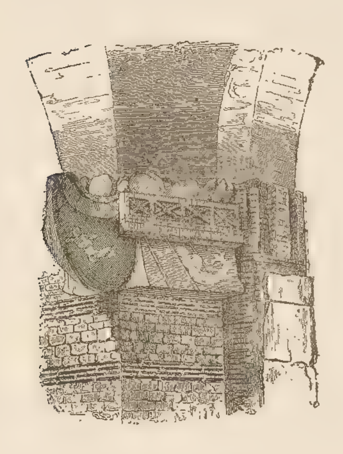


Fig. 9.

Fig. 10.

Palais des Thermes.

RETOMBÉE DES VOUTES DE LA SALLE DU FRIGIDARIUM

Ces retombées de voûtes sont le souvenir le plus ancien du navire qui orne les armes de la Ville de Paris. — Ces proues représentent des galères à un rang de rames. Des tritons décorent les faces de la proue. Ces galères portent des armes et des marchandises derrière leurs bordages en bois croisés. Les pointes relevées des proues, dirigées vers la salle, ont pu porter des ornements en métal dont on voit les trous de scellement. (Voir sur le rôle du métal dans les constructions antiques, *Ch. NORMAND, Essai sur l'existence d'une architecture métallique antique*. Paris, in-4°, 1883.)

Les dessins ci-dessus sont établis d'après des documents anciens, car ces retombées de voûtes sont actuellement très dégradées.

Philippe-Auguste donna à Henri, son chambellan, comme récompense et sous certaines conditions, les *Thermes* ou plutôt la partie des Thermes qu'il habitait, car en 1292 le roi abandonna aux bourgeois la seigneurie du

Palais des Thermes et de la plus grande partie des terrains qui en dépendaient [1]. Le monument romain devint ensuite la propriété de Jehan de Courtenay et de divers propriétaires qui s'établirent dans la rue du Palais percée peu antérieurement à l'an 1292 sur les jardins des Thermes [2]. Une charte de 1324 prouve qu'une partie des *Thermes* fut vendue à l'évêque de Bayeux, par Jehan de Courtenay, et que ses héritiers confirmèrent cette vente en 1331. C'est alors que le nom de Cluny intervint pour la première fois à propos des *Thermes*, en 1331. Les Abbés de Cluny acquirent cet emplacement, par l'achat qu'un Abbé de l'Ordre fit d'une partie des ruines romaines, afin d'y établir une demeure pour son propre usage et celui de ses successeurs [4]. L'Hôtel des Clunisiens se nomme alors *Maison des Thermes*. On a souvent regretté de ne pas avoir le texte même de l'acte par lequel une partie notable de l'ancien Palais vint entre les mains des Abbés de Cluny. Mais nous possédons du moins, à cet égard, deux autres documents. L'un nous est fourni par la *Chronique de Cluny*; elle nous apprend que Pierre de Chaslus, ou de Chastelux, 31e Abbé de Cluny, acquit la demeure qu'on appelle Palais des Thermes [5]. Son abbatiat ayant duré de 1322 à 1344, c'est dans cet intervalle qu'il

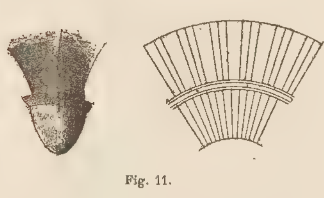


Fig. 11.

Retombée de voûtes — *Arc en briques et en pierres* (3)

1. Du Sommerard, d'après l'historiographe Bonamy. Mémoire sur la célébrité et l'étendue de Paris avant les ravages des Normands, t. XV, édit. in-4° des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*; t. XXIV, p. 108 de l'édition in-12.

2. La rue du Palais fut percée un peu avant l'an 1292 sur l'emplacement des jardins du Palais romain. — Voir Leroux de Lincy, appendice n° 2.

3. Les clichés relatifs au Palais des Thermes sont empruntés à la collection de gravures de nos monuments parisiens, publiés sous la direction de M. Charles Normand, dans le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens*. Les gravures relatives au monument romain sont établies d'après les relevés de M. Albert Lenoir.

4. Du Sommerard. *Les Arts au Moyen-Age*, tome I, page 147.

5. Voir *Pièces justificatives*, n° I.

dut en faire l'achat. Il est probable que ce fut vers 1324 ou 1331, et non vers 1340 comme on l'a écrit : en 1334, en effet, l'Ordre de Cluny était déjà propriétaire de l'emplacement des Thermes, puisque, à cette époque, l'extension de ce domaine devint justement l'occasion d'un procès dont les pièces constituent le second document[1]. Il nous montre qu'un débat était pendant en 1334, entre les *maistres* de l'Hôtel-Dieu et les religieux de Cluny. Il s'agissait « d'une place vide en partie et en partie bastie des ouvrages de Sarrazinois ». Elle se trouvait entre les Thermes et le derrière de la maison occupée par les Clunisiens qui la tenaient de Philippe de Mareuil. L'affaire fut terminée à l'avantage des Clunisiens, auxquels ce terrain fut accordé la même année, pour la somme de 40 livres parisis payée comptant[2].

Ces témoignages établissent donc la date à laquelle commence l'histoire d'un Hôtel des Clunisiens, situé sur l'emplacement des Thermes. Mais si cet Hôtel était celui des abbés de Cluny, ce n'était pourtant pas le même que celui qu'on admire aujourd'hui au même endroit. Quel était donc son nom et son emplacement précis.

Des pièces d'archives reproduites par M. Leroux de Lincy nous permettront peut-être de dégager ces renseignements perdus au milieu des nombreux autres faits qu'elles contiennent. On voudra donc bien excuser les erreurs qui, malgré nos recherches, pourraient se glisser dans des détails si nouveaux.

Il résulte, en effet, de notre travail qu'il y a eu plusieurs maisons situées près des Thermes, et qui, comme propriété des Abbés de Cluny, se rattachent à l'histoire de l'Hôtel. Tout ce qui les concerne est assez obscur et ne nous a été révélé que par un très petit nombre de documents, authentiques il est vrai. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir.

1. M. Leroux de Lincy, dans sa remarquable étude intitulée : *Les Habitants de l'Hôtel de Cluny*, a reproduit cette pièce ; mais il n'en a pas étudié ces conséquences, déduites du contrôle et du rapprochement des faits et des dates.

2. *Pièces justificatives*, n° II.

Nous voyons figurer tout d'abord la résidence des Abbés de Cluny sous le nom de *Palais des Thermes*. Jacques de Cosan, premier du nom, 37e Abbé de Cluny, élu en 1374, termine un de ses actes, daté d'avril 1378,

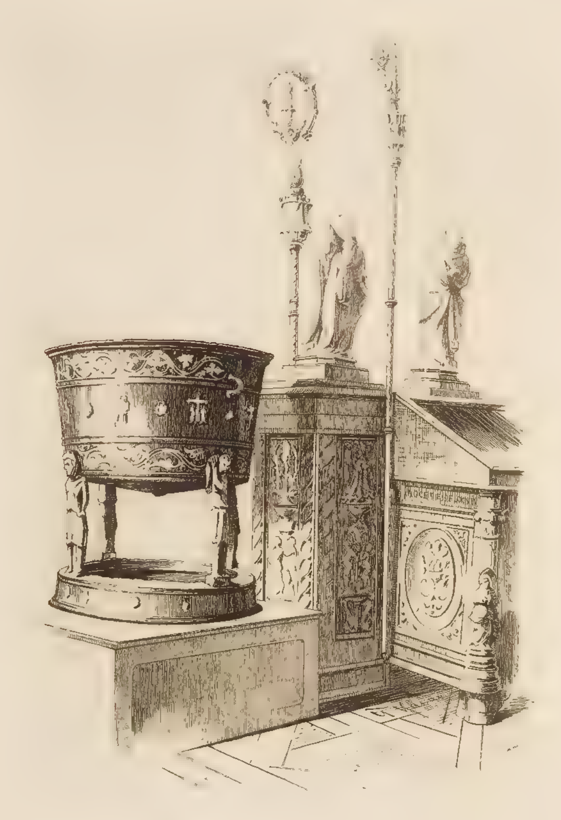


Fig. 12. — *Objets exposés au Musée de Cluny.*

par cette phrase : « Donné à Paris dans notre *Palais des Thermes*[1]. »

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, etc., 1614, in-fol., col. 1871; *Auctorib. Domnus, Mart. Marrier, etc.*, et *Andreas Quercetanus* (André Duchenes).

Ajoutons à ce propos qu'en 1380 des maisons bordaient les rues de la Harpe et des Mathurins. Le centre de cet îlot, du couvent à la rue de la Harpe, était occupé par des granges, un pressoir et des jardins[1].

Il est probable que c'est à la même habitation qu'il est encore fait allusion en 1424, à propos de dépenses faites sur l'ordre des Prévôt des Marchands et échevins « pour les criées de diverses maisons », lorsqu'on y lit, notamment, « qu'on vendit un autre hostel nommé l'Hostel du Palais des Termes[2]. »

Le 38ᵉ abbé de Cluny fut Jean II de Cosan (élu en 1383), auquel succédèrent successivement Raymond II de Cadoène (1400), Robert Iᵉʳ de Chaudesolle (1416).

Un autre Hôtel des Abbés de Cluny apparaît ensuite. Il est situé dans la rue de la Harpe[3] et porte l'*enseigne de la Marguerite*. C'est en 1425 que ce nom s'offre à nous pour la première fois. Nous le retrouvons encore dans la suite. Nous devons la connaissance de son existence à des pièces d'archives, qui portent à 8 livres p. la part que les abbés payèrent « comme de passé » pour 1425-1426. En cette même année, l'Abbé possédait dans la rue de la Harpe une autre maison « où pendait l'*enseigne de l'écu de Bretaigne*[4], » pour laquelle il payait 7 livres p. Un acte daté du 23 novembre 1428 mentionne également « ung hostel où pend l'*enseigne de la Marguerite* appartenant aux religieux, abbé et couvent de Cligny[5] ». Cet Abbé, était Ode de la Périère, élu en 1424, quarante et unième abbé de l'Ordre.

1. Note de M. Legrand à propos du plan de Paris de 1380, dans la collection publiée par la Ville sous le titre *Histoire générale de Paris* (1868).

2. Voir *Pièces justificatives*, n° III.

3. Elle longeait les Termes, suivant la direction actuelle du boulevard Saint-Michel. Elle devait ce nom, qu'elle a conservé jusqu'à l'époque du percement du boulevard, à une enseigne sculptée où l'on voyait une harpe. La demeure à laquelle l'image était appendue se nommait *Domus ad Citharam* qu'on trouve mentionnée dès le treizième siècle; c'est de là que vint pour la rue le nom de *Vicus Citharæ* qu'elle portait en 1247, et de *Rue du Harpeur* qu'elle avait en 1242. — Voyez la curieuse *Histoire des enseignes de Paris*, par Fournier (p. 81).

4. *Pièces justificatives*, n° IV.

5. *Pièces justificatives*, n° V.

La misère était grande alors, à cause des guerres et de l'occupation de Paris par les Bourguignons réunis aux Anglais. En 1424, 1427, 1428 notamment, les maisons de ce quartier furent à vendre ou à louer[1]. Le 3 janvier 1428, on met en vente celle qui a pour enseigne le *Dieu d'amours*, rue du Palais. Le 23 novembre 1428, c'est au tour de la maison à l'enseigne *du Berceau*, rue de la Harpe. Elles furent mises en location « en la censive du Parlouer aux Bourgeois. » En 1440, les maisons de la rue du Palais ou des Mathurins (aujourd'hui rue Du Sommerard) étaient inhabitées ; l'Abbé de Cluny lui-même n'acquitta pas les 7 livres parisis dont il était débiteur envers la ville. Aussi voyons-nous que l'hôtel possédé par l'abbé de Cluny dans la rue des Thermes « *où pend l'écu de Bretagne* où soulait demourer Regnault d'Amance[2] », fut mis en vente le jour des Morts 1440. Il est probable que l'autre hôtel de Cluny, celui *où pendait l'enseigne de la Marguerite* dut subir le même sort. Nous n'en avons pas de preuve certaine ; mais d'après des pièces un peu postérieures (1440-41), relatives à la rue de la Harpe, cette même maison *à l'enseigne de la Marguerite* avait changé de possesseur et se trouvait alors entre les mains de Guillaume Potier. D'ailleurs il était également propriétaire de l'*enseigne du Berseil*[3], ainsi que le montre la redevance qu'il payait pour ces deux propriétés qui fut réduite à 7 livres parisis[4].

L'Abbé de Cluny possédait, en 1440-1441, une habitation attenant à ces deux maisons qu'il avait aliénées[5]. Cette propriété, dont il est fait mention en 1440-1441[6] comme appartenant à l'Abbé de Cluny, était située « en suivant en descendant la dicte rue (de la Harpe) où demeure Regnault Damante ». L'Abbé payait 7 livres[7] parisis pour ce logis en 1440.

1. Leroux de Lincy, page 6.
2. *Pièces justificatives*, n° VI.
3. On trouve le *Bersel* dans les pièces de 1426 et le *Berseau* dans celles de 1428.
4. *Pièces justificatives*, n° VII.
5. Il s'agit de cet Hôtel de Cluny, nommé le palais des Termes, ainsi qu'il résulte du n° X des *Pièces justificatives*.
6. *Pièces justificatives*, n° VIII.
7. *Pièces justificatives*, n° VIII.

En 1447, nous retrouvons confirmation de la vente faite en 1440, et relatée plus haut, de l'*Escu de Bretaigne*. L'acte de 1447 contient, en effet, à son égard, cette désignation caractéristique : « qui fut à l'Abbé de Clugny. » Mais la Ville n'ayant sans doute pas trouvé d'acquéreur, il était « demouré par criée à la dicte Ville » qui le loua à Simon Chasteau[1] pour le prix de 4 livres parisis.

L'Abbé de Cluny possédait en 1456 un hôtel nommé *Palais des Termes*[2] et contigu aux derrières des propriétés de Guillaume Potier désignées par l'*enseigne du Berceau* et par l'*enseigne de la Marguerite*. Ces deux dernières étaient limitées d'un autre côté par l'*enseigne de la Pomme*. Ainsi les Abbés de Cluny, qui avaient dû se défaire de leur maison à l'*enseigne de la Marguerite* et de celle à l'*Ecu de Bretaigne*, n'avaient aliéné qu'une partie de leur propriété. Ils possédaient la résidence connue sous ce nom de palais des Thermes, probablement le même que celui dont il est question dès 1378 comme domicile des Clunisiens. Les actes de 1456 l'établissent[3]. Nous voyons encore qu'en 1456[4] et 1457[5] « Jehan Varrognier, laboureur », occupe dans la rue de la Harpe « où soulait pendre l'enseigne de l'escu de Bretaigne » un logis « estans *sous la partie de l'hostel de Clugny* et sur laquelle partie a ung jardin par hault ». A la même époque, Guillaume Potier, « à présent Adam Chennevote tavernier, » occupait l'autre hôtel de Cluny, à l'*enseigne de la Marguerite*[6], qui était contigu à la maison de l'abbé nommée Palays des Termes.

Le 2 novembre 1455 mourut Ode II de la Périère. Jean III de Bourbon, qui lui succéda l'année suivante, resta jusqu'en 1480 à la tête de l'Abbaye. Les auteurs, qui ne commencent qu'ici l'histoire de l'Hôtel de Cluny, désignent ce personnage comme en ayant jeté les fondations. Une phrase

1. *Pièces justificatives*, n° IX.
2. *Pièces justificatives*, n° X.
3. *Pièces justificatives*, n° X.
4. *Pièces justificatives*, n° XI.
5. *Pièces justificatives*, n° XII.
6. *Pièces justificatives*, n° X.

très douteuse a servi de base à leur conjecture. La *Gallia Christiana* dit, en effet, « qu'il fit construire l'*hospitium* ou habitation de Cluny à Paris, près les Thermes[1]. » Les auteurs des monographies, ayant laissé de côté cette histoire des hôtels de Cluny primitifs, ont tout naturellement pensé que la construction dont il est fait mention dans l'acte se rapporte à l'hôtel actuel. Ils n'ont point songé que la mention de la *Gallia Christiana* pouvait se rapporter à l'une des habitations antérieurement établies sur ce même emplacement. D'ailleurs, la leçon ne leur paraissant pas certaine, ils ont glissé sur ce point, d'autant que l'Hôtel n'est point mentionné par la chronique de Cluny parmi les travaux dont elle reporte le mérite à cet abbé. De plus, Pierre de Saint-Julien et Claude Malingre disent formellement que cette demeure fut construite par Jacques d'Amboise. Enfin ses sculptures ne contiennent que des allégories au nom de Jacques. L'une d'elles, le chapiteau de la salle basse de la chapelle, est ornée du K couronné de Charles VIII. Son règne ayant duré de 1483 à 1498, cette sculpture, en fixant la date de sa construction, l'attribue à l'abbé élu en 1485, c'est-à-dire à Jacques d'Amboise.



Fig. 13. — *Chapiteau de la salle basse sous la Chapelle.*
Le K couronné du roi Charles VIII fixe la date de la construction.

En outre, M. Albert Lenoir nous a raconté que la tradition rapporte qu'une statue de saint Jacques se trouvait dans la niche qui couronne le dessus de la porte du grand escalier en tourelle.

Il nous semble donc probable que la phrase de la *Gallia Christiana* se rapporte à des remaniements opérés par Jean III, à l'exemple de ses prédécesseurs, sur l'un de ces Hôtels de Cluny primitifs. Rien n'établit qu'il ait travaillé à la construction actuelle, tout au plus aurait-il contribué à ses premiers fondements ; encore est-ce fort incertain.

1. Tome IV, page 1158 et 1159. Voir *Pièces justificatives*, n° XIII.

L'honneur paraît donc en revenir à son successeur. Nous sommes amenés de la sorte à considérer Jacques d'Amboise comme le véritable fondateur du monument que nous décrivons ici : hâtons-nous de proclamer qu'il le fit élever dans des conditions qui ajoutent à la gloire de sa famille. Les charmes de cette résidence ont contribué pour beaucoup à en faire le théâtre des évènements si intéressants dont le spectacle va se dérouler devant nous.

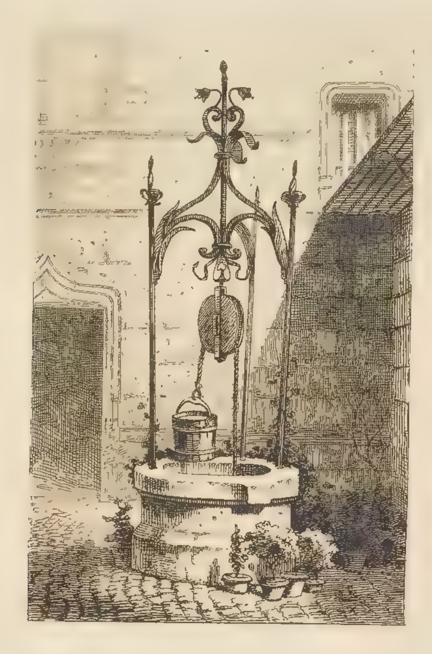


Fig 14. — *Puits dans la cour d'entrée de l'Hôtel de Cluny.*



15. — *Vue de la Cour d'entrée.*

CHAPITRE II

HOTEL DE CLUNY ACTUEL



Le lecteur a vu par suite de quelles circonstances les Abbés de Cluny furent amenés à rechercher l'emplacement actuel pour y construire leur habitation et comment ce terrain tomba entre leurs mains. A quel moment fut élevée la construction que nous admirons aujourd'hui et quelles furent ses vicissitudes jusqu'à ce jour ?

Et d'abord quelle fut la part de Jean de Bourbon, 42e Abbé de Cluny, de 1456 à 1480, dans l'édification de l'hôtel actuel? Nous avons déjà répondu

à ces questions dans le précédent chapitre. En tous cas, même en admettant que Jean de Bourbon en ait jeté les premiers fondements, l'honneur de l'avoir élevé revient à son successeur, Jacques d'Amboise.

Il convient de donner à présent sur la fondation des détails plus complets que nous ne l'avons fait plus haut.

Pierre de Sainct Julien l'attribue à Jacques d'Amboise, qui fût Abbé de l'Ordre, de 1485 à 1510. Mais nous possédons à cet égard un document précieux que nous avons signalé dans le précédent chapitre : c'est le chapiteau de la salle basse située sous la chapelle; il est orné du K couronné du roi Charles VIII, qui régna de 1483 à 1498. Il est donc probable que cette demeure fut édifiée à partir de 1485, et certain que la partie inférieure de la chapelle, tout au moins, fut élevée sous Charles VIII, c'est-à-dire avant 1498.

Le témoignage de Pierre de Sainct Julien n'est que le troisième en date des documents que nous ayons sur cette construction, mais il est le premier qui nous fournisse à son égard des indications détaillées. Nous jugeons donc très utile de reproduire le passage qu'il lui consacre dans son livre paru en 1588, sous le titre de *Melanges paradoxalles*. Voici ce fragment[2] :

« Il n'y avait faute d'hommes qui eussent mieux aimé estre Abbé de » Cluny que Roy d'Écosse. A ce propos, j'ay apprins de bonne part que » frère Jaques ou dom Jaques d'Amboise, Evesque de Clermont et Abbé » de Cluny, par un compte de trois années, receut de son Receveur (car de » fermier, cẽsier, ou admodiateur, il n'estait aucune nouvelle entre les gens » d'Eglise : et ceste corruption est certaine appendice de la nomination que » nos Roys ont voulu avoir aux bénéfices électifs) cinquante mille angelots » des dépouilles d'Angleterre lesquels il employa à la réparation du *Collège* » *de Cluny*, situé entre les Jacobins et la Porte St Michel à Paris : à » l'*édification et bastiment de fond en cime, de la superbe et magnifique*

1. *Arts au Moyen-Age*, t. I, p. 145.

2. Pierre de Saint-Jullien, dans ses *Melanges paradoxalles* parues à Lyon en 1588, consacre un chapitre à établir « que présentement en France les abbez commanditaires doivent etre équiparez » aux abbez titulaires, etc... », page 98.

HOTEL DE CLUNY A PARIS

FAÇADE SUR LA RUE DU SOMMERARD

» *maison audit lieu jadis appelé le Palais des Thermes :* assise entre la » rue de la Harpe et la rue de Sainct Jaques pres les Mathurins. Aussi en » feit-il *bastir à Cluny le Palais surnommé d'Amboise.* C'este somme de » cinquante mille angelots tirée en trois ans du revenu des familles » d'Angleterre ne doibt être trouvée étrange, ni excessive, pour le regard » d'un Abbé de Cluny faisant chef d'Ordre[1]. »

Nous avons parlé de deux témoignages d'une date plus ancienne, mais qui ne donnent pas de renseignements détaillés.



Fig. 16.

Ornement au-dessus des arcades du portique de la cour d'entrée.

L'un d'eux est dû à Corrozet, dont le livre[2], paru en 1550, est le premier qui nous fournisse une indication, bien succincte il est vrai, sur l'habitation des Clunisiens. Il se contente de la faire figurer sans observation dans la liste des quarante principaux hôtels que possédait alors Paris. Du moins apprenons-nous ainsi, presque par un contemporain, que c'était déjà l'une des plus importantes habitations de la capitale. Le second document en date est le plan de Paris de 1552, retrouvé récemment à Bâle

1. Pierre de Saint-Jullien cite ensuite un exemple à l'appui de ce dire ; mais nous sortons alors des détails afférents à l'Hôtel. Ajoutons que M. Du Sommerard fait correspondre à 600,000 fr. les 100,000 écus de 1640, représentant eux-mêmes les 50,000 angelots dont avait parlé Saint-Jullien. On voit que cette somme ne fut pas uniquement consacrée à l'Hôtel de Cluny. Il est vrai qu'on peut supposer que des sommes d'une autre provenance ont pu être adjointes à la portion des 50,000 angelots qui fut consacrée à sa construction.

Le père Jacques du Breul, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris* (Paris 1612, in 4°), cite Saint-Jullien et donne l'explication du mot *despouilles* qu'emploie ce dernier : « Il appelle despouilles ce que les autres nomment cottes mortes, qui sont les biens des religieux deceddez du dict ordre, desquels le seul abbé se dit héritier. » (P. 619.)

2. Gilles Corrozet, *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris*, 1550. *La fleur des Antiquités de Paris* du même auteur, livre paru en 1531, ne renferme aucune indication sur l'Hôtel.

et publié par les soins de M. Cousin : il nous fait voir, en croquis perspectif, l'édifice situé entre les rues de la Harpe et des Mathurins, tel qu'il est maintenant.

La plupart des historiens de l'hôtel de Cluny n'ont pas fourni de témoignage plus ancien que celui de Saint-Jullien, le troisième en date des auteurs auxquels nous recourons; ils ont puisé leur citation non chez cet auteur même, mais dans la reproduction qu'en donne Claude Malingre[1]. Ce dernier se borne à citer le livre de « M. de Sainct-Julian, » et qui, selon lui, n'était pas encore imprimé. Nous ne reproduisons pas cette page de Claude Malingre. Nous avons donné les renseignements qui se trouvent dans son ouvrage directement d'après Saint-Jullien. Toutefois, les dernières lignes de Malingre sont intéressantes, car ses appréciations prouvent l'importance de ce bâtiment. Pour justifier la nécessité de cette construction, il expose en effet que « ni l'hostellerie du couvent, encore qu'elle soit très belle, ni le logis de Bourbon n'estaient assez capables pour recevoir duement les Abbés, Prieurs et Docteurs tant de l'Ordre qu'autres qui, de toutes parts de la Chrétienté, venaient aux Chapitres généraux[2] ».

Il serait intéressant de connaître les noms des artistes qui ont élevé sur notre sol des monuments célèbres. La chose est difficile en général. Dans le cas présent, des conjectures permettent seules de répondre avec plus ou moins de certitude. L'architecte fut-il un moine clunisien? Joconde en a-t-il fourni les plans? La réponse est aussi hypothétique que lorsque l'on en attribue les sculptures à Jehan Juste ou à Paul Ponce, et les peintures à un groupe d'Italiens qui auraient également décoré une des chapelles de la cathédrale d'Albi. Tels sont, du moins, les noms mis en avant par M. Du Sommerard[3].

1. Claude Malingre, *Les Antiquités de Paris*.

2. Livre II, *Université*, p. 287 du livre de Cl. Malingre.

3. Notons, à ce propos, que quelques auteurs ont attribué, par erreur, l'honneur de la construction de l'Hôtel à *Georges* d'Amboise : tel est le cas de Brice. Arago, devant la Chambre, dans la séance du 17 juin 1848, a réitéré cette erreur, sans doute après avoir consulté Brice. Seul, Pierre de Sainct-

Nous donnerons, dans les pièces justificatives, le nom des artistes employés par Georges d'Amboise à l'édification de son château de Gaillon. Les artistes étaient souvent appelés à concourir aux travaux qu'un même seigneur élevait parfois aux points les plus opposés de la France ; tel fut le cas de certains de ceux qui travaillèrent au célèbre château de Gaillon, le fait est certain. La liste des artistes de Gaillon renferme peut-être les noms de quelques-uns de ceux de l'Hôtel de Cluny. Faute de renseignements plus sûrs, il nous paraît juste de perpétuer ces noms, d'ailleurs trop peu connus.

Jacques d'Amboise quitta Paris en 1510 pour aller à Clermont, où il mourut en 1517. Geoffroy d'Amboise fut ensuite abbé de Cluny, de 1510 à 1518 ; son abbatiat paraît dénué de tout acte d'éclat et rien ne le rattache à notre Hôtel qui dut rester encore la propriété des Clunisiens. Comment se fait-il pourtant que François I[er] en ait eu la libre disposition et que, dès les premiers jours de son règne, il l'ait octroyé à la veuve de Louis XII, Marie d'Angleterre, sœur du roi d'Angleterre Henri VIII? Il se peut que la congrégation l'ait cédé au roi, comme nous verrons qu'elle le fit dans la suite en plusieurs circonstances. Toutefois, il est avéré par des témoignages certains qui seront rapportés au cours de cet ouvrage que l'Hôtel n'a jamais cessé

Jullien peut nous fixer à cet égard. Il parle positivement de Jacques, et non de Georges. On peut voir, p. 20 du présent ouvrage, des preuves plus certaines encore.

En ce qui concerne l'architecte, M. Du Sommerard remarque l'analogie qui existe entre la disposition des lucarnes et celle des lucarnes de l'ancien Palais de la Chambre des comptes que Joconde construisit de 1459 à 1506, mais qu'il ne rebâtit probablement qu'en partie. De plus, Joconde était l'architecte du roi, et, par suite, il a pu être recherché par une famille aussi bien en cour que celle des d'Amboise. Il n'y a pas là d'argumentation bien décisive. Quant à l'attribution de son architecture à des moines clunisiens, c'est une simple supposition basée sur leur rôle habituel d'architectes.

On attribue, sans vraisemblance, la sculpture à Jehan Juste pour cette seule raison qu'il était le sculpteur attitré de la maison d'Amboise. On a donné ce titre à Paul Ponce dont on a fait, pour la même raison, le sculpteur de notre Hôtel.

Les hypothèses relatives aux auteurs des peintures sont plus hasardées encore. Elles se basent sur une remarque que fit Dauzat à M. Du Sommerard père, lorsqu'il exposa au Salon de 1833 un tableau représentant une chapelle de cette belle cathédrale d'Albi, remarquable par les riches peinture qui la décorent. Dauzat, se fondant sur des analogies techniques, pensait que les peintures de l'abside de la chapelle de Cluny étaient dues aux mêmes artistes italiens dont il reproduisait l'œuvre dans son

d'être la propriété des Clunisiens jusqu'à la Révolution française[1]. Il est possible pourtant que, Jacques d'Amboise l'ayant fait élever à ses frais personnels, comme semble le prouver la provenance des 50,000 angelots et ses armes partout reproduites, il ait passé dans le domaine royal par acquisition ou donation, lors du départ de Jacques pour Clermont, et ait été ensuite réoccupé par l'Ordre.



Fig. 17.

Pavillon du concierge, vue prise de la cour.

Pour expliquer comment il se fait que l'on voit à plusieurs reprises l'Hôtel habité par des personnages étrangers, il est bon de rappeler certains faits. Ainsi un passage du *Mesnagier* montre qu'au XIVe siècle, lorsqu'un seigneur était absent, ses domestiques avaient ordre de louer son hôtel pour loger les étrangers ou pour donner noces et festins. Au XVIe siècle, il en était encore de même, comme nous l'apprend la Relation des ambassadeurs vénitiens à Paris[2]. Les concierges louaient encore garnis et à la journée les hôtels de leurs maîtres absents. On admet généralement que cet usage tomba

tableau de 1833. Ajoutons que ces peintures d'Albi furent faites alors que Louis d'Amboise, frère de Jacques, fondateur de notre Hôtel, était évêque d'Albi. Il est donc possible que Louis d'Amboise ait prêté à son frère le concours de ces artistes, comme le fit peut-être aussi Georges d'Amboise en prêtant Joconde à Jacques d'Amboise.

Les recherches que nous avons faites de notre côté ne nous ont fourni aucun renseignement précis à cet égard.

1. On voit, en effet, au cours de cette histoire, l'Hôtel habité à diverses reprises par les Abbés, et l'on possède un bail qui, à la veille de la Révolution, établit la propriété de la congrégation sur cet immeuble : à ce moment encore on continuait à le louer, comme nous en trouvons de nombreux exemples dans toute l'histoire de cette habitation. En outre, Heurtaut et Magny, dans leur *Dictionnaire de la Ville de Paris*, paru en 1779, rapportent comme fait de notoriété publique que l'Hôtel de Cluny appartient à l'Abbaye de ce nom.

2. Tome 2, p. 609.

plus tard en désuétude[1]. Pourtant l'histoire de l'Hôtel de Cluny établit qu'il n'avait pas encore disparu en 1789; les lettres patentes délivrées le 25 juillet de cette année par Louis XVI le prouvent avec évidence.

Une aventure piquante se rattache à la période de l'abbatiat de Geoffroy d'Amboise. Une chronique anglaise, selon M. Du Sommerard, en fixe le lieu dans la chambre de la reine Blanche, dite aussi chambre des Abbés, qui est contiguë à chapelle. M. Du Sommerard entendait désigner cette pièce sous le nom de « chambre de la reine Blanche » par les locataires qui l'occupaient vers 1800[2]. Ce nom paraissait incompréhensible. Il perpétuait, au contraire, sous forme de tradition, le souvenir du passage de Marie. Car on sait qu'on nommait Reines Blanches les veuves des rois de France[3], parce qu'elles portaient le deuil en blanc.

Les auteurs du temps ont d'ailleurs raconté l'histoire qui se rattache au souvenir de ce nom. Dès la mort de Louis XII, le nouveau souverain succéda à la couronne de France le 1er janvier 1515. Il fit tout de suite usage de son pouvoir. Barillon, avant de parler des obsèques du roi qui eurent lieu le 13 janvier, raconte la chose de la sorte :

« Aussi ledit sire donna ordre que la royne Marie, veufve du feu roi Louis dernier décédé, fust honorablement entretenue, laquelle veufve se veint loger en l'*Hostel de Cluny*, et ledit sire la visitait souvent et faisait toutes gracieusetés qu'il est possible de faire. »

Mais ces gracieusetés risquaient de faire perdre à François Ier le trône de France et menaçaient de mettre à la tête de notre pays un prince de sang anglais.

En effet, la veuve du roi défunt, sœur de Henri VIII d'Angleterre, se voyait privée des plaisirs de la royauté par la mort de son époux; un fils seul lui eût permis d'en conserver les bénéfices, mais Louis XII n'en avait pas laissé. Comme elle n'avait pas de bons titres pour obtenir l'honneur et les

1. Selon Ed. Fournier. *Encyclopédie du XIXe siècle.*
2. *Les Arts au moyen-âge*, p. 178.
3. Saint-Foix, t. V, p. 6.

avantages qu'elle ambitionnait, elle en fabriqua en simulant l'état de santé qu'elle désirait par la superposition successive « de linges et de drapeaux ».

En même temps, les assiduités du comte de Suffolk, qui l'avait suivie d'Angleterre, qui la visitait souvent à l'Hôtel de Cluny et qu'elle payait de retour, menaçaient de faire une réalité de la fiction.

Louise de Savoie, mère de François Ier, soucieuse de l'avenir de son fils, et qui savait « ce que c'était que faire des enfants », éventa la ruse. Puis « ses espies » avisèrent François Ier, qui surprit le groupe anglais dans la chambre dite des Abbés, voisine de la chapelle, dite aussi chambre de la Reine

Chambre des Abbés ou de la Reine blauche. — Peintures sur les murs.

Fig. 18.

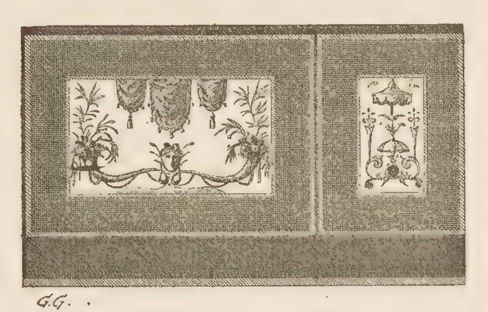
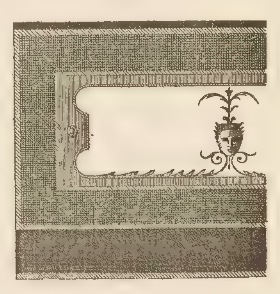


Fig. 19.



Blanche. Il était accompagné de l'évêque de Coutances, de Gouffier de Boissy, « le donneur d'avis », et suivi du haut justicier. François, en passant par les Thermes, surprit le couple amoureux et les obligea à se marier. On prétend même que le mariage eut lieu de suite, dans la chapelle de l'Hôtel, mais d'autres croient qu'il fut célébré en dehors. En tous cas, l'ancienne reine de France retourna bientôt dans son pays natal avec le titre plus modeste de duchesse de Suffolk.

Quelques personnes ont cru devoir être peu affirmatives ou passer en silence cette histoire qui leur paraissait douteuse.

Nous croyons utile de mettre en lumière certains passages de la correspondance même de Marie. Les préoccupations qui s'y font jour tendent à établir que cet évènement est bien réel. Une lettre datée de mars 1515 donne avis au roi d'Angleterre, son père, du mariage qu'elle a contracté avec le comte de Suffolk. Elle ajoute que, désespérant de trouver dans le conseil de ce prince des dispositions favorables à son mariage avec le comte de Suffolk, qu'elle avait forcé d'accepter sa main, elle avait préféré obtenir de la clémence de son père le pardon de sa faute plutôt que de s'exposer à l'humiliation d'un refus.

Le 22 mars 1513, Marie demandait à Wolsey des lettres de consolation de sa part et de la part du roi son frère, *en ayant très grand besoin*[1].

Ce résumé de sa correspondance semble indiquer des allusions à une aventure pénible; elles confirment le récit fait par les écrivains, et à ce titre, ces lettres nous ont paru devoir prendre leur place dans une histoire de l'Hôtel.

Nous avons d'ailleurs, au sujet des rapports de Marie avec François Ier, une pièce fort curieuse puisqu'on y trouve les appréciations de Marie sur ce souverain. Le lecteur lira avec un vif intérêt les parties suivantes du livre intitulé : « Epistre de la Royne Marie à son père roy Dangleterre[2], faict et composé par le Traverseur des voyes périlleuses (avril mil ccccc et xvii) »

Elle déclare d'abord que :

Troys moys par mō très cher frère et plus
Que te rescripure apart moy ie conclus
Ung accident douloureux et divers
Que ne pourrais raconter en dix vers.

1. Lettre de Rois, Reines, etc., de France et d'Angleterre publiées dans la collection de documents inédits pour servir à l'histoire de France par Champollion-Figeac. Lettre CCLXXXIII.

2. Bibliothèque nationale. Réserve Z 2121.

Elle consacre alors dix pages à l'exposé des qualités du défunt roi Louis XII, son époux. Marie porte ensuite sur son successeur le jugement suivant :

Mais le bon roys Francoys plain de doulceur
De mon espoux gendre et vray successeur/
Beau/ saige/ fort/ courtois/ et amyable
Si gracieux il mest/ et amyable/
Et si me fait si [tresbon] traictement
Que mon esprit a prins totallement
Espoir en luy et Claude son épouse
Ou de vertuz l'assemblée repose

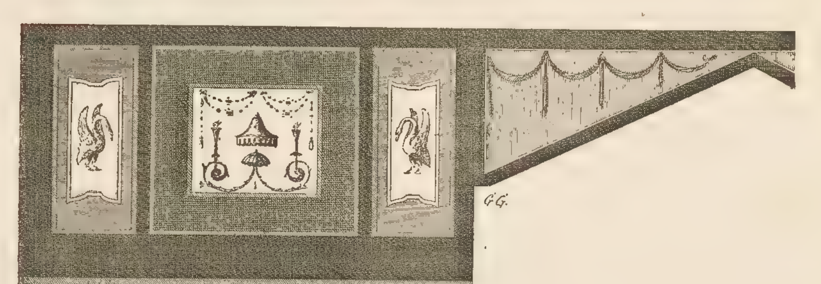
Elle termine en conseillant à son frère l'alliance avec la France.

Que lalyance aux Francoys par trop prise
Dure toujours et par toy ne se brise
Car ce sont gens de si [tresbonne] sorte
Que de meilleurs il ne faut qu'on se assorte/
En ce faisant à toy me obligeras
Et le proffit de ton pays feras/
Etc.......

Après cette digression intéressante, revenons à l'histoire de l'Hôtel.

Léon IV de la Magdeleine, puis Aimart II de Boissy, qui succédèrent, en 1518, à Geoffroy d'Amboise à la tête de l'abbaye, ne semblent pas avoir laissé plus de souvenirs dans la maison de la rue des Mathurins, que

Fig. 20. — *Chambre des Abbés ou de la Reine blanche. — Peintures sur les murs.*



Jacques III de Roi élu en 1528. Leur successeur, Jean IV de Lorraine, le premier commendataire, vient ensuite inaugurer la liste des abbés que sa famille fournit aux Clunisiens.

Un curieux passage de Rabelais semble considérer l'Hôtel comme un logis peut-être vacant et convenable pour un savant étranger. Dans le dix-huitième chapitre du premier livre de Pantagruel, « dans lequel on voit comment un grand clerc d'Angleterre voulait arguer contre Pantagruel et fut vaincu par Panurge, » Thaumaste, après avoir convenu d'une dispute pour le lendemain, se sépare de Pantagruel. Rabelais s'adressant alors « aux messieurs, vous qui lisez le présent escript », pour faire connaître combien Thaumaste fut élevé et transporté en pensée durant toute cette nuit, s'exprime ainsi : « car le dict Thaumaste, (ce grand clerc venu d'Angleterre pour arguer par signes contre Pantagruel et qui fut vaincu par Panurge) dit au *concierge* de l'*Hostel de Cluny*, auquel il estoit logé, que de sa vie ne s'estoit trouvé tant altéré comme il estoit cette nuit. « Il m'est, disoit-il, advis que Pantagruel me tient à la gorge ; donnez ordre que buvons, je vous prie ; et faictes tant que ayons de l'eau fraische pour me gargariser le palat. » On peut reporter ce fait à un peu avant l'an 1533, s'il n'est un simple fruit de l'imagination, car on croit qu'à cette époque fut écrit le premier livre de Pantagruel, dont la suite reçut l'appro-

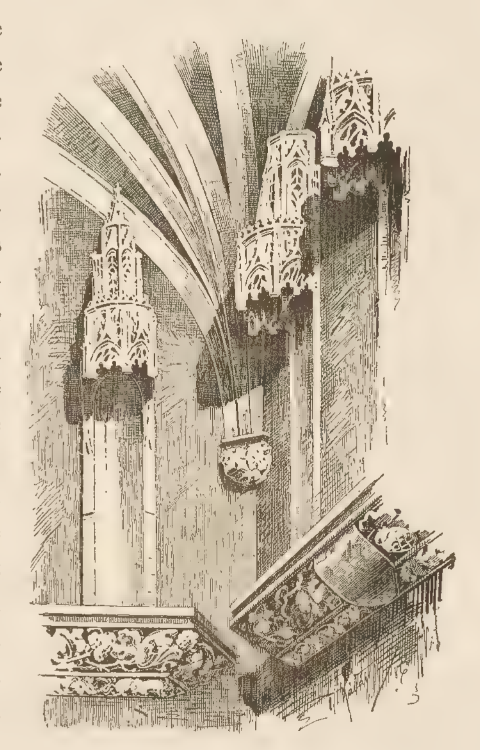


Fig. 21.

Chapelle de l'Hôtel de Cluny. — Niches d'angle à l'intérieur.

bation royale en 1542. Ajoutons que des écrivains, en donnant la clef supposée des allégories de Pantagruel, ont vu dans Thaumaste le recteur de l'Université.

Peu d'années après, l'Hôtel fut le théâtre d'un évènement qui lui donna une nouvelle consécration royale. On peut se demander à nouveau, ainsi que nous l'avons fait (p. 28) en parlant de ce séjour de Marie, comment la propriété des Abbés de Cluny put être octroyée par le roi de France à Jacques V, roi d'Écosse, qui y célébra son mariage avec Madeleine, fille de François I[er]. Ce séjour prouve du moins la considération dont jouissait la maison à cette époque. Il nous donne de plus le rare exemple de gratitude témoignée à notre pays pour les services qu'il avait rendus à cet étranger. Aussi sommes-nous heureux de le voir se rattacher si intimement à l'Hôtel de Cluny, puisqu'il nous fournit l'occasion naturelle de le conter succinctement.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, menaçait la France de toutes parts. C'est alors que Jacques V, ainsi que le rapporte Moreri, se souvenant des anciennes alliances de sa nation et de ses prédécesseurs, s'embarqua avec 16,000 hommes pour secourir François I[er], *sans en être prié*. En reconnaissance, ce dernier, par contrat signé à Blois le 26 novembre 1536, lui accorda sa fille en mariage. Jacques V, roi d'Écosse, entra à Paris le 22 décembre 1536. On lui fit une splendide réception. Il se rendit en grande pompe à Notre-Dame. Après avoir fait ses prières, il remonta à cheval « *pour se rendre à l'Hotel de Cluny où le roy l'attendait à souper. Le roi Jacques y resta jusqu'au lendemain* qu'il retourna à la cathédrale pour la célébration de son mariage [1]. » Ce récit est corroboré par celui de Nicole Gilles [2] qui dit que « luy sortit de l'église remonta à cheval et *le roi l'attendait au logis de Clugny près les Mathurins et là descendit*, *souppa et coucha* ».

1. Félibien, t. 2, page 1002.
2. *Annales et chroniques de la France*, *depuis la destruction de Troie*, par feu Nicole Gilles.

Son séjour fut de courte durée, car ses affaires le rappelèrent bientôt en Écosse. Toutefois, il est probable qu'il séjourna jusqu'au 15 janvier 1537[1].

Nous arrivons à l'an 1550. Un bon juge, Corrozet, considère alors parmi les plus importantes demeures du milieu du XVI[e] siècle « l'hostel de Cluny », puisqu'il le fait figurer dans un choix de quarante noms, des « principales maisons et hostels de grands seigneurs jadis edifiez à Paris ». Il ajoute qu'il existe un grand nombre d'hôtels, mais « qui sont venuz en décadence en main d'autruy par la mutation des temps, car, dit-il, nul personnage jadis n'était pas sans avoir son Hôtel, et tous les jours on en édifie de nouveaux, tellement qu'il semble que Paris ne sera jamais achevé ».

Une nouvelle preuve de l'importance de l'hôtel se trouve dans le soin et l'exactitude avec lesquels il est reproduit sur le plan de Paris de 1552.

Nous devons nous borner à signaler la passion qu'avait pour les arts, le faste et les femmes, le prélat déréglé qui, de 1528 à 1549, fut abbé de Cluny. On sera heureux de connaître les noms des artistes qui peut-être se rendirent plus d'une fois à l'habitation de l'abbé de Cluny, dont ils formaient l'entourage. Jean IV habita-t-il une si belle demeure ? M. Du Sommerard père pense qu'en ce cas il dut grouper autour de lui Cellini, Rosso, Primatice, Vignole, Serlio et autres grands maîtres de cette belle époque[2].

Nous avons vu le pouvoir royal disposer en deux circonstances de l'Hôtel de Cluny pendant les abbatiats de Geoffroy d'Amboise et de Jean IV de Lorraine. A ce dernier succéda, en 1549, à la tête de l'abbaye, Charles de Lorraine, cardinal de Guise, qui, dès 1548, avait été nommé coadjuteur de son oncle.

M. Bonnardot a reproduit récemment diverses pièces sur les fiefs de Paris. On voit l'Hôtel de Cluny exempté de la taille et des impôts ordinaires, et indiqué comme étant la propriété du cardinal de Lorraine dans le « Roole

1. Du Sommerard, t. I, page 381.
2. Du Sommerard, *Arts au Moyen-Age,* tome I, page 218.

envoyé par le Roy, des bastimens qui ne sont compris aux rooles des Quarteniers pour la fortification en date de ce jour ». C'était le 17 avril 1553.

Une pièce originale prouve que la ville pava à ses frais, en 1558, la cour et le devant de l'Hôtel qui appartenait alors au cardinal de Lorraine [1]. Une aventure montre, en outre, qu'en dépit des séjours royaux, l'Hôtel était toujours resté la propriété de l'abbé de Cluny qui, le 8 janvier 1565, dut se trouver heureux d'y rencontrer un refuge.

Le roi, en effet, le 13 décembre, avait rendu une ordonnance, interdisant sous peine de la hart aux soldats payés pour la garde des gouverneurs de province, d'entrer dans le gouvernement de l'Isle de France; cette interdiction s'étendait à tous seigneurs quels qu'ils fussent, s'ils n'étaient princes de la maison de France. L'ambitieux et hautain abbé Charles de Lorraine, cardinal de Guise, voulut enfreindre cette prescription. La cour était en voyage dans le midi de la France. Le maréchal de Montmorency, ennemi de la famille des Guise, était gouverneur de Paris. Il profita de sa situation et des circonstances pour interdire l'accès de Paris à Charles de Lorraine. Ce dernier voulut entrer de force; le 8 janvier 1565, à 8 heures du matin, il se présenta à la porte Saint-Denis. Le prévôt des marchands à la tête de ses archers, le somma de faire désarmer sa garde. Il s'y refusa et le prévôt dut se retirer, sa troupe n'étant pas en force; il prévint le maréchal qui lui adjoignit quinze arquebusiers. La troupe du cardinal les repoussa. Alors le maréchal monta à cheval avec une nombreuse escorte, qui rencontra celle du cardinal dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Denis. Il somma les arquebusiers de mettre bas les armes. A ce moment un coup de feu, parti de leurs rangs, tua un gentilhomme. Le combat s'engagea, l'escorte fut dispersée.

Le cardinal se sauva dans une boutique d'un cordier nommé Garrot. On assure que l'abbé de Cluny se cacha sous le lit d'une servante.

Le 10 janvier 1565, le maréchal adressa à Jeanne d'Albret le récit de cette aventure. Il rapporte l'histoire de cet incident en s'efforçant de l'atté-

1. Voir la pièce justificative n° XV que M. de Champeaux a bien voulu nous communiquer.

nuer. « Le dict cardinal, dit-il, se saulva en une maison aisée à forcer, mais parce que j'avois en ma compaignie assez de gens qui ne l'aimoient guières, les outrepassay et feis outrepasser à toute ma compaignie ladicte maison, *afin de lui donner le temps de se retirer à pied dedans son hostel de Cluny...* [1] ».

Le soir même, à quatre heures, le maréchal se rendit au Parlement et raconta ce qui s'était passé. La réponse fut que « la Cour désirait qu'on ne vînt pas plus avant ».

Quand le soir fut venu, accompagné seulement de quelques domestiques, il se rendit par les rues les moins fréquentées à l'Hôtel de Cluny où une partie de sa suite s'était déjà retirée. Le duc d'Aumale, arrivé à Paris par une autre porte que son frère, s'y rendit par un chemin différent. Tous deux y passèrent la nuit dans une grande inquiétude. Leur trouble augmenta le lendemain matin. Montmorency, qui parcourait la ville pour y maintenir le bon ordre et pour faire ouvrir les boutiques, passa plusieurs fois devant la retraite du prince de Lorraine.

De Thou conte cette anecdote. Les chroniques parlent des cris de : *Mort aux Lorrains !* poussés pendant la nuit dans les rues par les gens de Montmorency. Cette aventure eut le plus grand retentissement et les pamphlets s'en emparèrent. [2] Dans la nuit du mercredi 11 janvier, le cardinal

1. Déc. 1564. — M. le duc d'Aumale dans son *Histoire des princes de Condé* (t. Ier, p. 272), rapporte le fait de la façon suivante : Le cardinal de Lorraine se rendit à Paris. A peine y était-il arrivé que le maréchal de Montmorency, gouverneur de l'Ile de France et son ennemi personnel, l'expulsa brutalement de la ville sous prétexte que le prélat avait violé les édits en se faisant accompagner d'une bande d'hommes armés. Cela causa un grand émoi ; les soldats du maréchal avaient fort maltraité la suite du Lorrain ; un de ses serviteurs avait été tué. D'Aumale vint rejoindre son frère à Meudon ; de son côté, Montmorency appela ses amis, et Coligny accourut des premiers. Condé, au contraire, prit parti pour le cardinal et blâma hautement Montmorency. « C'est trop pour une plaisanterie ; c'est trop peu si c'est sérieux », dit-il tout d'abord.

Ce langage, auquel on ne s'attendait pas, donna à penser.

2. Voir, dans la collection des documents inédits de l'Histoire de France, les lettres de Catherine de Médicis publiées par le Cte Hector de la Ferrière, t. II, p. 253-254. Elle écrit de Carcassone en date du 21 janvier 1565, à Monsieur de Montmorency, maréchal de France, qu'elle a entendu « ce que vous m'avez escript estre survenu à Paris à l'arrivée de mon cousin le cardinal de Lorraine, que j'eusse bien désiré avoir passé d'autre sorte ; mais encore ay-je eu plaisir d'avoir sœu par quelques autres lectres venues de Paris, qu'il n'y ait rien eu davantage, et que la ville soyt demeurée en repos. »

quitta l'Hôtel de Cluny, et se retira avec le duc d'Aumale, en petit équipage, au château de Meudon.

L'entourage de Charles de Lorraine est intéressant à connaître. Il est, en effet, assez probable que ses assidus durent fréquenter la maison qu'il habitait. C'étaient les architectes Philibert de Lorme, Pierre Lescot, Jean Bullant; les sculpteurs Jean Goujon, Germain Pilon, Pierre Bontemps, Perret, peut-être même Bernard de Palissy. Parmi les peintres familiers se trouvaient des artistes tels que Jean Cousin [1].

Charles de Lorraine mourut âgé d'un peu moins de 50 ans, à Avignon, le 26 décembre 1574. Un autre membre de sa famille, Claude de Guise, devint en 1575 le cinquantième abbé de Cluny. C'était un homme aux mœurs dissolues. Il avait une réputation détestable, même avant son élection; ce fils naturel du feu duc de Guise passait pour un dévaliseur, et Mezerai [2] nous le dit plus scélérat encore que sa légende ne le décrit. Il avait pour compagnon de plaisir un sieur Garnier, dit Saint-Barthélemy, fils du marguillier des Mathurins de Paris.

Les mœurs d'alors étaient d'ailleurs relâchées; l'exemple venait de haut; le souverain lui-même était le plus ardent aux plaisirs. Il affichait des habitudes équivoques. On prétend qu'il avait une affection particulière pour les comédiens. C'est sous l'abbatiat de dom Claude qu'une troupe d'acteurs vint s'établir dans l'Hôtel pour y donner des représentations. Fut-ce avec le consentement de dom Claude? Nous l'ignorons. Il se peut que l'abbé de Cluny n'ait fait que de courts séjours à Paris; toujours est-il certain que les scandales dont cette demeure royale et abbatiale devint le théâtre finirent par provoquer des mesures répressives. A la lecture de l'arrêt du parlement qui mit fin au séjour des comédiens dans cet Hôtel, on peut croire que le concierge fut le coupable puisqu'on le menaça d'une amende au cas où il recommencerait à le louer. Peut-être aussi, dit

1. D'après M. du Sommerard père.
2. Tome III, page 361, de l'édition de 1685.

M. Leroux de Lincy [1], la misère publique qui, en 1424, faisait louer et vendre les maisons, fut-elle cause que, pendant les guerres de la Ligue, des comédiens obtinrent la permission de s'établir dans l'Hôtel de Cluny, désert depuis plusieurs années et qui, par conséquent, n'était d'aucun produit pour la caisse municipale. Peut-être, enfin, n'osa-t-on pas en faire remonter la responsabilité au puissant abbé de la riche congrégation de Cluny. Plusieurs histoires du théâtre mentionnent l'existence de cette troupe, et voici comment elles expliquent son existence :

Une foule de poètes surgissaient qui, sur les traces de Jodelle, composaient des tragédies et des comédies. Le nombre de ces pièces devint si considérable et elles furent si fort à la mode qu'il se forma plusieurs troupes d'acteurs, sous le titre de comédiens, pour les représenter. Les comédiens coururent pendant un assez long temps les provinces, les privilèges des Confrères les empêchant de jouer à Paris.

« Alors une troupe de comédiens, enorgueillie, dit un ancien auteur, par les applaudissements qu'elle avait reçus en différentes provinces, osa tenter de s'établir à Paris de sa propre autorité, dans la confiance que, si elle parvenait à se faire connaître, la faveur la maintiendrait, malgré les oppositions et les plaintes des comédiens privilégiés de l'Hôtel de Bourgogne. Dans cette persuasion, « ces campagnards » louèrent une grande salle de l'Hôtel de Cluny [2], située rue des Mathurins, et y firent construire un théâtre. Ils en firent l'ouverture par les pièces qui avaient le mieux réussi dans les différentes villes où ils avaient joué ; mais à peine la fin de la semaine était-elle arrivée que le Parlement, « irrité d'un attentat qui blessait son autorité, » rendit un arrêt [3] qui défendit à ces comédiens de

1. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France.*

2. On se demande quelle pouvait être cette grande salle; la distribution des pièces, leurs dimensions, l'existence de portes étroites rendaient bien difficile ou bien défectueuse une telle installation. Les comédiens s'étaient peut-être établis dans la cour ou bien encore dans une des salles des Thermes.

3. L'arrêt du 19 décembre 1548 avait interdit les moralités que représentaient les confrères de la Passion qui à cette époque cessent de monter en scène. Une troupe se forma pour la première fois et prit à loyer le privilège et Hôtel de Bourgogne. Les pièces qu'on représentait alors étaient de Jodelle (sous Charles IX et Henri III), auteur de deux tragédies : *Cléopâtre*, *Didon*, et d'une comédie : *Eugène*, *ou*

continuer la représentation de leurs pièces, et qui ordonnait au portier de la maison de mettre à bas leur théâtre, sous peine de mille écus d'amende et de la plus grande peine si le cas échéoit[1]. » Voici, d'ailleurs, le texte même de l'arrêt daté de l'an 1584 : « Du samedi VI octobre. Ce « jour, ouy le procureur général du roy, en ses conclusions et remon- « trances, a esté arresté et ordonné que présentement tous les huissiers « d'icelle se transporteront au logis des comédiens et du concierge de « l'Hostel de Cluny près les Mathurins, auxquels seront faicts deffences, « par ordonnance de la chambre des vacations de jouer leurs comédies, ne « faire assemblée en quelque lieu de cette ville et fauxbourgs que ce soit et « au concierge de Cluny les y recevoir, à peine de mil escus d'amende. Et à « l'instant a été enjoinct à l'huissier Bujot aller faire la dicte signification et « deffenses. »[2]

Nous avons montré par diverses citations du temps l'importance de l'Hôtel de Cluny au XVIe siècle. Nous en trouvons un nouveau témoignage dans le livre de Pierre de Saint-Jullien, dont nous avons déjà parlé, livre paru en 1588, quatre ans après l'expulsion des comédiens. L'auteur qualifie l'hôtel d'admirable[3].

la Rencontre; de Jean-Antoine de Baïf : *Le Brave, ou le Taille-Bras*, comédie imitée de Plaute; — de La Péruse : *Médée*, tragédie imitée de Sénèque; — de Rob. Garnier, huit tragédies : *Porcie*, *Hippolite*, *Cornélie*, *Marc Antoine*, *la Troade*, *Antigone*, *Sédécie, ou les Juives*, et *Bradamantes*. — Une loge spéciale était réservée aux confrères de la Passion.

1. Etablissement des théâtres dans les *Tablettes dramatiques*, par M. le chevalier Mouchy.

2. Félibien, *Histoire de Paris*, tome V, page 19.

3. Nous trouvons, dans des pièces, l'indication des droits payés pour l'Hôtel; on lit, en effet, un passage intéressant dans « La déclaration par le menu des justices censives.... et quais de Paris appartenant aux prévosts des marchans et eschevins de la dicte ville, tant à cause de leur fief du parlouer aux bourgeois, franc rozier que de la domaine patrimonial, etc. » : « Rue du Palais des Thermes, autrement rue des Mathurins. Sur une grande maison, jardin, estables et lieux assis en ladicte rue joignant les Mathurins, où soulait estre enciennement le Pallais des Termes, *appellé maintenant l'Hostel de Clugny*, appartenant à l'abbé de Clugny, par an au dit jour Sainct Remy dix deniers oboles Parisis cy.... x d. ob. p. »

Viennent ensuite diverses citations faisant connaître les noms des propriétaires voisins. Les maisons de la rue des Mathurins qui touchaient l'Hostel de Clugny étaient : 1° celle de Me Jehan Lemoine, avocat, « où est pour enseigne sur le portail d'icelle la *Teste Noire*, » maison qui payait la même somme que l'abbé de Clugny; — 2° celle qui divisée en deux appartenait aux héritiers de Champlevoy et à Le Camus, advocat, « aboutissant par derrière à l'Hostel de Clugny, » et qui payait 6 deniers parisis de cens.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Sulpis sc.

COUPE DE LA CHAPELLE

Nous abordons maintenant une phase spéciale de son histoire. Le séjour que firent les nonces du pape au XVII[e] siècle nous fournit une preuve nouvelle de l'importance qu'il avait alors.

« Rien, dit M. du Sommerard, ne précise l'époque où commença cette occupation, mais le fait du séjour des nonces à l'Hôtel de Cluny est bien constaté par un passage de la *Diplomatique* de Dom Mabillon [1] qui établit qu'ils avaient l'habitude de vivre dans la demeure clunisienne. » Il est, en outre, démontré que cette affectation remontait au moins à Henri IV, par cette circonstance rappelée dans Felibien et Dom Lobineau [2] que le nonce Robert Ubaldin y demeurait en 1600, lors de l'arrivée des Carmes déchaussés envoyés par le pape Paul V.

L'expression *consueverant*, employée par Mabillon dans sa *Diplomatique* publiée en 1681, indique qu'alors et depuis quelque temps, sans doute, la légation pontificale avait déserté notre Hôtel, peut-être déjà réduit vers ce temps par des calculs tout positifs des abbés de Cluny à l'état de propriété productive. Ainsi les nonces du pape y auraient séjourné entre 1600 et 1681 environ.

Il est bien prouvé, en tous cas, que l'un des plus illustres d'entre eux, Mazarin, séjourna dans cet hôtel. Aucune histoire de Cluny ne mentionne un fait aussi important, mais nous en avons trouvé la preuve [3].

Nous avons parcouru, en effet, dans la liste des nonces, durant cette période, ceux qui pouvaient avoir laissé trace de leur séjour à Cluny. Parmi eux, se trouvait Mazarin. Nous avons recherché alors dans les histoires consacrées à cet homme d'État, et nous avons appris ainsi que le 26 novembre 1634, Mazarin, nonce extraordinaire du pape Urbain VIII près la Cour de France, fit son entrée solennelle dans Paris où il résidait incognito depuis le commencement du mois. A la fin de cette grande

1. Liv. IV, p. 408. — Hinc vinco (quem Mathurinorum dicimus), Thermarum nomen, quia eo sita loco erant ubi nunc visuntur Cluniasenses aedes in quibus apostolici nuntii, sive oratores decere consueverant. » — Voir aussi Piganiol, *Description de Paris*, t. V, p. 489.

2. Livre XXV, pages 1283-1284.

3. Aubery, *Histoire de Mazarin*, 1688, 2 vol. in-16, t. I[er], p. 62. Voir aussi Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 105; Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin*, 1857, p. 442 des pièces justificatives.

6

cérémonie, il se rendit « à l'hôtel des Nonces, rue des Mathurins ». Aubery, qui nous raconte ce fait, était à même d'être bien renseigné. Poursuivant alors nos recherches, nous avons pensé que le récit de cette entrée pouvait se trouver dans un journal du temps, puisque c'était alors l'époque des débuts du journalisme en France. Nous avons été assez heureux pour trouver en effet ce récit, et nos lecteurs verront sans doute avec plaisir, dans les Pièces justificatives, « la coupure » que nous faisons dans la *Gazette Renaudot* de 1634.

Le 27 novembre 1634, Mazarin reçut la visite du sieur de Liencourt, venu au nom du roi, et du comte d'Orval, qui se présentait de la part de la reine. Le 5 décembre 1634, les mêmes seigneurs vinrent le prendre dans les carrosses royaux pour le mener à Saint-Germain. Mazarin, d'ailleurs, ne resta pas à Paris tout le temps que dura sa nonciature. Pendant une maladie, notamment, il habita, à Rueil, le château du cardinal de Richelieu, qui l'y combla de prévenances.

En 1636, le nonce extraordinaire fut rappelé et dut quitter Paris. Il y revint en 1640, mais pour recevoir les titres et pouvoirs d'ambassadeur extraordinaire pour le roi en Italie. Il s'installa alors à l'Hôtel de Clèves, rue du Louvre [1].

L'un des nonces, Nicolas, archevêque d'Athènes, a laissé des traces de son séjour par une inscription qu'on voit dans l'angle de la chapelle, du côté de la cage d'escalier; elle montre que ce nonce, qui appartenait à la famille célèbre des comtes Guidi de Bagne [2], habitait l'hôtel en 1644. M. Albert Lenoir nous a rapporté qu'il avait vu les armes des cardinaux, le grand chapeau rouge à glands, peint à la façon des grands décors italiens, en rouge

1. De 1628 à 1644, Mazarin occupa successivement l'Hôtel Saint-Paul, l'Hôtel de Cluny, l'Hôtel de Clèves, la Basse cour du Palais-Royal.

2. Le *Journal des Guerres civiles* de Dubuisson-Aubenay (1648-1652), édité par Saize, nous prouve, t. I, p. 171, que Nicolas était encore à Paris en février 1649. On y voit aussi qu'il dut différer son départ de Paris aux jours suivant le 19 septembre 1650 (p. 327-329), dans l'attente de l'arrivée des passeports de l'archiduc. En 1652, un nonce du pape y prend la défense de Mazarin, t. II, mais on ne dit pas son nom. En 1657, Nicolas faisait partie du Sacré Collège. Il mourut très âgé, à Rome, en 1663.

au dessus des portes en accolade qui se trouvent dans les deux salles du premier étage [1]. Il les retrouva sous les papiers de tentures, lors de la restauration de l'Hôtel; M. Lenoir voulut les maintenir, mais M. Du Sommerard fils les fit badigeonner à son insu.

M. Du Sommerard père ayant dit, dans une brochure [2], que l'Hôtel devint le séjour des Sœurs de Port-Royal-des-Champs, les auteurs qui ont écrit sur Cluny n'ont pas manqué de reproduire cette erreur; lui-même l'a rectifiée dans son livre sur les *Arts au Moyen-Age* [3]. Il avait rapporté ce fait d'après les historiens de Paris; Sauval, en effet, est l'auteur de cette inexactitude, à laquelle il avait été conduit en lisant dans le manuscrit Clugny au lieu de Clagny. En effet, leur abbesse Angélique Arnaud fit acquisition d'une grande maison, ayant un assez vaste enclos, le tout nommé Hôtel de Clagny et non de Clugny [4]; elle y fonda un monastère qui devint fort riche en très peu de temps [5].

Ici commence une période s'étendant entre la fin du XVIIe et le commencement du XVIIIe siècle, sur laquelle on possède peu de renseignements. Il est utile de connaître les noms des abbés de Cluny pendant cette période, bien qu'on ne puisse dire s'ils fréquentèrent l'Hôtel.

A Claude de Guise succéda, en 1612, le cinquante-unième abbé, Louis de Lorraine, qui, né le 21 janvier 1575, mourut le 21 juin 1621. Ses mœurs étaient également des plus douteuses. Avant même d'être abbé, il s'était uni à son *amie* Charlotte Des Essarts, la maîtresse délaissée de son roi Henry IV, et ne rêvait qu'exploits et brillants faits d'armes.

On ne peut établir que la maison de la rue des Mathurins ait été occupée par les successeurs de cet abbé [6] de Cluny.

1. L'une de ces pièces est celle dite des émaux où se trouve la grande cheminée Renaissance (n° 1897), provenant de Troyes; l'autre est la salle rendue célèbre par les couronnes de Guarrazar.

2. La notice anonyme de *l'Hôtel de Cluny*, publiée en décembre 1834 chez Ducollet.

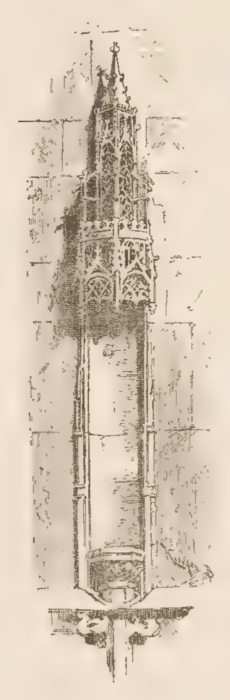
3. Tome I, page 303.

4. *Mémoires historiques du Palais-Royal*, t. II, p. 224.

5. Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin* (pièces justificatives, p. 442), a rétabli aussi la vérité et rappelé que l'Hôtel où se réfugièrent les persécutées de Port-Royal se trouvait au haut du faubourg Saint-Jacques.

6. Les chefs des Clunisiens furent, durant cette période : 52e abbé Jacques de Veny, d'Arbouze, 1622; 53e Richelieu, 1629; 54e Armand de Bourbon, prince de Conti, 1642; 55e Renaud

L'un des habitants de l'Hôtel, Nicolas, nonce du pape, soutint énergiquement dans ses luttes contre ses adversaires Mazarin [1], l'ancien nonce, devenu abbé des Clunisiens.



Niche au dessus de la porte d'entrée du grand escalier en tourelle.

Auparavant, en 1629, le grand Richelieu fut mis à la tête des Clunisiens, mais nous ne croyons pas qu'il ait jamais habité la demeure qui fait le sujet de ce livre [2].

Nous manquons complètement de renseignements jusqu'en 1747. Alors l'astronome Delisle ou de l'Isle, doyen de toutes les académies, transporta dans la tour octogone de l'escalier l'observatoire qu'il avait dans la coupole du Luxembourg. Lalande, qui avait été mis en pension chez un procureur qui habitait l'hôtel, obtint en 1748 de Delisle d'assister et de coopérer à ses observations. L'observatoire de Cluny devint célèbre, dit Delambre, par les travaux de Messier [3].

En 1750, le docteur anglais Maihows visita Paris qu'il décrit dans une partie d'un grand voyage qu'il publia en 1763. Sa première lettre nous le montre inquiet de savoir si la capitale répondra à la grande idée qu'il en a conçue. Le hasard veut qu'il tombe, tout d'abord, « je ne sais comment, dit-il, sur un objet

d'Este, 1661; 57e Henri II de Bourbon, 1672,—Paul Pellisson, pendant l'interrègne, fut chargé d'administrer l'abbaye; 58e Emm.-Théodore de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, 1683; 59e Henri Oswald de la Tour d'Auvergne, 1713; 60e Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld, 1747; 61e Dominique de la Rochefoucauld, mort à Munster en 1800. Ces dates sont celles de l'élection ou de la nomination de chaque abbé.

1. Dubuisson-Aubenay, *Journal des Guerres civiles*, édité par Saize, t. II.

2. En effet, T. Dussieux donne, dans son livre sur le *Cardinal de Richelieu* la liste des habitations qu'il occupa; celle de Cluny n'y figure pas, et l'on voit que, pendant son abbatiat, il logea au Petit Luxembourg et au palais Cardinal ou Royal.

3. Nous n'avons pas l'intention de relater ici le fatigant récit de toutes les célèbres observations

qui m'a donné beaucoup de satisfaction, quoique je ne me ressouvienne pas d'en avoir jamais entendu parler. Je voulais aller dans le quartier de Saint-Germain; celui qui me conduisait me montra en *passant l'Hôtel de Cluni, maison appartenant à l'ordre de Cluni, bâtie à peu près du temps de Louis XIII.* » Il n'en dit pas plus, puis il décrit les Thermes qui le saisissent. Il s'indigne que, dans un quartier si célèbre, consacré à l'étude, on apprécie si peu ce bâtiment et qu'on le consacre à de vils usages. C'était un précurseur des membres de la Société des Amis des monuments parisiens. Quant à son assertion singulière, relative à l'époque de la construction, il n'y a pas lieu de s'y arrêter, mais il est bon de remarquer qu'en 1750 la possession de l'Hôtel par l'ordre de Cluny est un fait de notoriété publique.

En 1758, il était occupé, dit M. Du Sommerard père, par le procureur

astronomiques qui furent faites à l'Hôtel de Cluny. L'idée nous est venue de rechercher dans les Mémoires de l'Académie des sciences les observations qui y furent rapportées. Le résultat en a été publié dans les volumes parus pendant les années 1752 à 1817. On voit en tête de chacun de ces mémoires que le lieu d'observation y est relaté comme étant « l'Observatoire de la Marine en l'hôtel de Cluny. » Les découvertes furent nombreuses et importantes; elles eurent lieu pendant une longue suite d'années, comme on pourra s'en convaincre par la lecture de notre *Essai de Chronologie*. Nous avons pu rétablir par ces moyens la nature et l'heure de chacune de ces observations, qui sont pour cette demeure un motif d'intérêt tout spécial trop peu mis en lumière. Nous avons pu reconstituer jusqu'au matériel de l'observatoire de Cluny.

Indépendamment des découvertes d'éclipses, de comètes, qui furent faites de la grande tour de l'hôtel, nous tenons à signaler particulièrement le grand froid qui vint à sévir en janvier-février 1776, un des plus rigoureux qu'on eût étudié jusqu'alors à Paris. Il fournit à Messier l'occasion de faire dans l'hôtel des observations importantes et d'y rédiger un mémoire du plus haut intérêt. Ce travail, publié par l'Académie des sciences, renferme un grand nombre de données historiques et de faits d'expériences. D'ailleurs, l'hôtel était alors couru par tout Paris. « Le grand froid, nous dit Messier, intéressait généralement les habitants de la capitale. Les matins, un grand nombre de personnes se rendaient chez moi pour avoir le degré de froid, et je fus obligé de mettre *chez le portier de l'hôtel de Cluny* un bulletin qui contenait le degré de froid observé. On y venait en foule pour le copier et le répandre ensuite dans la capitale. »

Pingré fit aussi des observations dans l'Observatoire de la Marine. C'est de la guérite en pierre qui termine la tourelle, que pendant cinquante ans Messier observa le ciel; Louis XIV le surnomma le furet des comètes, en raison de toutes les découvertes qu'il fit. Pourtant en 1793, ce grand savant perdit sa pension de l'Académie et le traitement de 1.000 fr. qu'il recevait de la Marine, qui cessa, en même temps, de payer le loyer de son observatoire. Delambre, qui rapporte ces faits, vit venir Messier plusieurs fois chez Lalande pour y renouveler la provision d'huile qu'il avait consommée pour ses observations nocturnes. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que Messier termina dans l'hôtel sa belle carrière en 1817, après avoir été remis en possession de ses traitements.

1. *Arts au Moyen-Age*, p. 305.

Louis Formé, auquel vint bientôt s'adjoindre, en 1766, un autre procureur, Casteron. Il exploitait son local de façon à en tirer le plus de profit possible, si l'on en juge par cette clause curieuse de son bail : « La chapelle séparée en deux pour former deux petites chambres. » M. Lenoir croit que cette subdivision en deux parties était obtenue à l'aide d'un plancher établi horizontalement sur les consoles qui se trouvent à la base des dais.

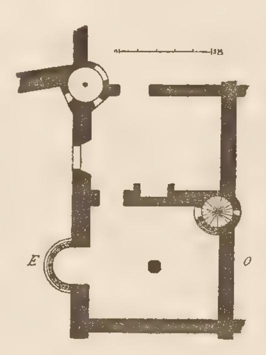


Fenêtre éclairant l'escalier qui se trouve dans la grande tour en saillie sur la cour d'entrée.

Un bail du 15 avril 1771 établit que Philippe Vincent logeait alors dans cette habitation ; c'était un typographe de mérite, qui céda son établissement à Pierre-François Didot, dit le Jeune, père de Firmin et d'Henri Didot. Vincent occupait à cette époque des ateliers et un logement repris en 1779 par Moutard, imprimeur de la Reine, qui y exécuta notamment l'*Histoire universelle* en 126 volumes in-8°. A l'expiration du premier bail de Moutard, le cardinal Dominique de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, lui passa un bail emphytéotique de 99 ans, le 7 mars 1789, « pour le bien, utilité et avantage de lui et de ses successeurs *abbés de Cluny et en cette qualité.* » Ce bail n'excepte que la terrasse et son emplacement qui, jusqu'à ce moment, avait fait partie de l'Hôtel de Cluny. Elle formait la partie suspendue de la voûte de l'Hôtel de la Croix de Fer, donné à bail emphytéotique au sieur Falaise, maître tonnelier à Paris, et à sa femme.

L'état des lieux qui devait être joint à cet acte manque aux pièces que nous avons consultées, mais nous y suppléerons, en ce qui concerne la chapelle, par la description de Piganiol. Voici ce que dit Piganiol[1] :

« Tout ce qui reste entier de remarquable dans l'Hôtel de Cluny, c'est la chapelle qui est au premier étage sur jardin. Le gothique de l'architecture et de la sculpture en est très bien travaillé, quoique sans aucun goût pour le dessin. Un pilier rond[2] élevé dans le milieu en soutient toute la voûte très chargée de sculptures, et c'est dans ce pilier que naissent toutes les arêtes. Contre les murs sont placées par groupe des mausolées, les figures de toute la famille de Jacques d'Amboise, entre autres du cardinal; la plupart sont à genoux avec les habillements de leur siècle très singuliers et très bien sculptés[3].



Plan de la Chapelle avec son abside E, et de la Chambre dite des Abbés ou de la Reine blanche.

L'autel est placé contre le mur du jardin, qui est ouvert dans le milieu par une demi-tourelle en saillie, fermée par de grands vitraux dont les vitres, assez bien peintes, répandent beaucoup d'obscurité.

En dedans de cette tourelle, devant l'autel on voit un groupe de quatre figures de grandeur naturelle où la Sainte-Vierge est représentée tenant le corps de Jésus-Christ détaché de la croix et couché sur ses genoux; ces figures sont d'une bonne main et fort bien dessinées pour le temps. On y

1. T. 6, p. 306.
2. Remarquons qu'il est polygonal.
3. Ces figures, disparues au commencement du XVIII[e] siècle, ont été retrouvées par fragments en 1844, pendant le cours des travaux d'installation du musée; brisées en morceaux, elles avaient été employées pour la construction du mur dans la salle basse située au-dessous de la chapelle; ce mur, servait à dissimuler le charmant escalier qui décore cette salle et dont la rampe fut alors de nouveau rétablie. Mais M. Darcel, directeur actuel du Musée, n'a pu nous renseigner sur ce point. M. Lenoir, auquel nous devons ces détails, croit qu'elles se trouvaient dans les caves. Les journaux de l'époque mentionnent également la découverte de ces statues.

voit encore, comme dans tout cet hôtel, un nombre infini d'écussons avec les armoiries de Clermont et beaucoup de coquilles et de bourdons par une froide allusion au nom de Jacques. On montre dans la cour de cet hôtel le diamètre de la cloche appelée Georges d'Amboise, qui est dans une des tours de la cathédrale de Rouen, et qui est tracé sur la muraille de cette cour où l'on assure qu'elle a été jetée en fonte [1]. »

Vers l'époque du bail de 1789, les enfants du duc d'Orléans vinrent faire à l'hôtel un pèlerinage artistique sous la conduite de Mme de Genlis. Mais l'heure des dévastations terribles approchait. La fille de M. Moutard, libraire de l'Hôtel, rapporta à M. Du Sommerard [2] qu'un maçon nommé Janiot, ardent révolutionnaire, alors chargé des réparations de cet Hôtel, sacrifia ses intérêts et commença l'œuvre de destruction qui lui semblait son devoir. Il était président du comité qui siégeait dans l'Hôtel, encore intact à l'époque des premiers troubles [3]. On mutila dans la chapelle le *groupe religieux*, les *écussons*; les belles stalles de bois sculpté furent réunies aux riches boiseries des Mathurins pour former au milieu même de la cour de l'Hôtel une espèce d'auto-da-fé. On put s'en donner à cœur joie avec les *statues*, avec les *écussons* d'Amboise et de Lorraine, avec les inoffensives crosses pastorales. Les tympans des lucarnes ne conservèrent plus que la trace des silhouettes des sculptures qui les décoraient [4].

1. Les registres capitulaires du chapitre de Rouen, relevés par M. Ad. Lecoq, de Chartres, contredisent pourtant cette assertion; ils font savoir que le sieur Castignoles, trésorier du cardinal d'Amboise, présenta à ce chapitre, le 29 septembre 1500, de la part de son maître, une somme de 2,015 ducats. Elle devait servir à fondre, dans l'intention du prélat, la plus grosse cloche qu'il serait possible de faire. Elle devait être fondue à Rouen, au bas de la tour neuve, dans la cour d'Albane, par Jehan le Maçon, fondeur de Chartres.

Nous devons à M. Le Breton, conservateur du musée céramique de Rouen, président de la Société des Amis des monuments rouennais, un renseignement puisé dans les *Fastes de Rouen d'Hercule Grisel*, qui expose qu'on coula à huit heures du soir la cloche de Georges d'Amboise à la cathédrale de Rouen, dans l'aitre de Notre-Dame, au pied de la tour de Beurre.

2. *Arts au Moyen-Age*, p. 171.

3. Voir Saint-Victor.

4. Les séances du comité révolutionnaire se tenaient dans la grande pièce proche de la tour octogone.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand dir. — Mieusement phot.

PLAFOND ET VUE INTÉRIEURE

D'UNE DES SALLES DE L'HOTEL DE CLUNY

Imp. [illegible] — Dujardin héliogr.

On voit par le *Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral*, paru en 1797 [1], que l'Hôtel de Cluny était occupé à cette date par le libraire Fuchs [2].

L'Hôtel reçut ensuite l'estampille rouge du temps : « Propriété nationale à vendre. » M. Jadelot, médecin, substitua aux stalles de la chapelle des gradins d'amphithéâtre, et l'on y fit des leçons d'autopsie. Un chirurgien nommé Beaudot, « ancien législateur, » fut investi, par un arrêté de l'administration départementale de la Seine des 17 et 23 pluviôse an VIII (1800), du palais des empereurs romains et de nos premiers rois accru des riches dépouilles de Cluny. Toutefois, la charge imposée à l'adjudicataire d'entretenir le bail emphytéotique fait en 1789 par le cardinal de la Rochefoucauld dut influer sur la modicité du prix. La dépendance dite des Thermes, objet d'un autre bail passé avec le tonnelier Falaise, était d'ailleurs réservée par l'Etat, qui en fit don en 1807 à l'hospice de Charenton.

Vers 1798, un riche traitant nommé Godin logeait dans cet hôtel. Le libraire Moutard, chef d'une maison jadis en grand renom, vit résilier, bientôt après, son long bail faute d'en pouvoir acquitter la redevance de 9,500 francs. M. Du Sommerard rappelle à ce propos qu'il a vu un procès-verbal du 16 thermidor an 6 (1798) signé Rougevin, architecte, et portant ces mots : « Je suis d'avis que ce domaine valait en revenu annuel en 1798 la somme de 8,800 fr. et en capital vingt fois le revenu, 176,000 francs, » ce qui rendrait inexplicable, dit M. Du Sommerard, l'abandon d'une jouissance de 4,300 francs pendant plus de quatre-vingts ans ; mais, à d'autres égards, nous devons reconnaître, dit-il, que l'Hôtel ne fut vendu en 1812 que 92,000 francs, somme dont la redevance stipulée au bail formait à peine l'intérêt au denier vingt.

Les presses de la maison Belin y furent établies en 1800. Puis Le Prieur, libraire, s'y installa. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, nous signalerons une notice sur l'Hôtel de Cluny. C'est à son patriotisme que

1. Trois volumes in-18.

2. T. 1, p. 160. Note obligeamment communiquée par M. A. Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine.

nous devons la conservation de la chapelle, ce joyau d'architecture. Voici ce fait trop peu connu :

« Il y a quinze ans environ [1], un Anglais offrit à M. Le Prieur, propriétaire de l'Hôtel de Cluny, d'acheter la chapelle pour la transporter en Angleterre. La somme proposée était considérable ; néanmoins M. Le Prieur refusa en disant : « Quoique je me sois occupé toute ma vie de commerce et que votre offre doive plaire à un homme qui, comme moi, se connaît fort peu en architecture, si ma chapelle est aussi belle que vous le dites, je veux qu'elle reste en France [2]. » Bel exemple digne de louange et d'imitation.

Après toutes ces vicissitudes, M. Albert Lenoir se préoccupa à son tour de l'Hôtel. Nous ne saurions trop remercier cet homme éminent du zèle infatigable qu'il apporta à la conservation de cette charmante habitation. Son père, Alexandre Lenoir, avait déjà sauvé un grand nombre de chefs-d'œuvre qui honorent notre art et que les troubles des époques révolutionnaires risquaient de faire complètement disparaître. Le fils du fondateur du Musée des Monuments français a poursuivi l'œuvre paternelle pendant plus de trois quarts de siècle. Ses dessins ont préservé de l'oubli une multitude d'œuvres parisiennes détruites ; parmi ses nombreux ouvrages, *la Statistique monumentale* de Paris constitue, à elle seule, un véritable monument.

Parmi tous ses travaux, nous devons signaler ici le projet qu'il exposa au Louvre en 1833, sous le nº 1546. Le jeune architecte proposait la création d'un Musée d'Antiquités nationales. Il exprimait le désir de voir l'Etat acquérir le Palais des Thermes, l'Hôtel de Cluny et le couvent des Mathurins pour les transformer en garde-meubles des siècles passés. Il conseillait des dispositions très simples, peu dispendieuses, qui permettaient de faire l'acquisition d'un splendide et unique musée où chaque objet se fût abrité naturellement dans une construction de l'époque qui l'avait vu naître. Dans la cour qui précède l'entrée, du côté du boulevard Saint-Germain, on

1. Donc, vers 1830, la notice anonyme (p. 105) qui rapporte ce fait étant de 1845. Elle parut chez Belin Le Prieur.

2. Cet hôtel appartint ensuite à sa veuve.

eût rangé quelques monuments celtiques ; c'eût été l'exorde, le préambule du Musée. La grande salle des Thermes[1], dont la conservation a été assurée par les travaux bien entendus que la ville fit faire en 1836 lorsquelle en devint propriétaire, recevait des fragments de sculpture romaine et gallo-romaine[1]. Dans les arrière-cours de l'Hôtel de Cluny, on eût pratiqué une salle de transition dont les arcades à plein cintre et les robustes piliers eussent été en harmonie avec les monuments des xe, xie et xiie siècles qu'on y aurait déposés. De là on passait dans un petit cloître du xiiie siècle, puis dans une galerie du xive, et enfin dans l'Hôtel de Cluny lui-même ; un mur le séparait du couvent des Mathurins dont certaines parties, encore subsistant depuis sa fondation, remontaient à 1209 ; mais l'ensemble du monastère, affectant le style du xviie siècle, époque à laquelle il avait été renouvelé, eût abrité les objets se rapportant au style de la Renaissance et à ses modifications ultérieures. On y entrait par une large arcade pratiquée au fond de la première cour, qui était l'ancien parvis de l'église, et par le milieu d'un bâtiment orné de sculptures dans le fronton supérieur. Plus loin, se développaient un grand cloître, de larges escaliers à double rampe disposés pittoresquement, de nombreuses et grandes salles, des dépendances et de vastes cours.

Aucun pays n'aurait possédé ainsi juxtaposés trois édifices d'époques si diverses et formant un ensemble d'une aussi grande allure : les collections de chaque époque se trouvaient dans leur cadre naturel qu'un heureux concours de circonstances avait ménagé au cours des siècles pour l'installation d'un musée unique.

L'idée de M. Albert Lenoir était fort utile à l'art et au pays. Pourtant il fallut neuf années de luttes et de démarches multipliées pour obtenir la réalisation, hélas! partielle seulement, d'un si beau projet. Le

1. On est frappé d'étonnement à l'aspect de cette immense voûte d'arêtes encore en bon état quoiqu'elle ait plus de dix-neuf siècles d'ancienneté, bien qu'elle se compose de matériaux de très petit échantillon et bien qu'elle ait supporté pendant longtemps une épaisse couche de terre, plantée de très grands arbres.

couvent des Mathurins ne fut pas admis dans la combinaison lors de la réalisation de cette conception [1].

Telle est à la conception grandiose qui fut mise en avant. Vers cette époque, M. Alexandre Du Sommerard père avait fait choix de cet Hôtel pour y mettre à l'abri les précieuses collections d'objets d'art du Moyen-Age et de la Renaissance, fruit de quarante années de recherches.

A sa mort, grâce aux efforts de M. Albert Lenoir, encouragé par l'Académie des Beaux-Arts, et par la Société libre des Beaux-Arts, grâce aussi à la veuve de M. Du Sommerard, à son fils, grâce à Arago et à Vitet, le Ministre de l'intérieur, M. le comte Duchatel, présenta un projet de loi ayant pour but l'achat des collections et de l'Hôtel.

La municipalité parisienne donna un bel exemple en offrant en pur don au gouvernement les ruines du Palais des Thermes. Mais rappelons, à ce propos, quelques faits antérieurs qui établissent comment ces ruines romaines se trouvèrent menacées de la destruction.

Le 9 février 1833, M. Lenoir écrivait en effet à Vitet :

« J'ai appris au bureau des travaux de la ville, au sujet des Thermes de Julien, que l'architecte de l'Hospice de Charenton [2] y est venu pour faire savoir qu'on allait vendre cet édifice pour le démolir et que lui, désespéré de ce que le Ministre de l'intérieur refuse de payer désormais une subven-

1. M. Lenoir, lorsqu'il eut la pensée d'établir ce Musée d'antiquités nationales, avait pour but de remplacer celui que son père avait créé au couvent des Petits Augustins, devenu aujourd'hui l'Ecole des Beaux-Arts, et que la Restauration avait détruit. Ses investigations lui apprirent que, pour un temps indéterminé, le couvent des Mathurins, devenu propriété particulière en 1790, ne pouvait être vendu parce qu'il appartenait à des enfants mineurs ; il fallut donc renoncer alors à le réunir aux deux autres édifices, comme l'indiquait le premier projet. La ville de Paris devint plus tard propriétaire de cet immeuble : la première pensée qui l'avait fait adjoindre au Palais des Thermes et à l'Hôtel de Cluny, pour compléter l'ensemble du Musée historique, revint à la mémoire de l'auteur du projet. L'idée fut soumise à l'empereur avec des plans à l'appui de la proposition antérieure ; mais le préfet de la Seine résista ; il fit ouvrir la rue de Fontanes sur une partie du terrain du couvent qu'on détruisit. Quelques-uns de ses restes s'aperçoivent encore dans la rue de Cluny et au fond des maisons du voisinage. De vulgaires maisons à loyer et le théâtre de Cluny furent construits à sa place. Aujourd'hui le Musée étouffe et manque de la place dont il eût disposé.

2. L'Hospice de Charenton possédait les Thermes depuis 1807. En 1836, ces ruines devinrent la propriété de la Ville.

tion de 2,000 francs, était obligé d'obéir à son administration dont il représente les intérêts. J'avoue que je ne comprends pas qu'après avoir dépensé là 150,000 francs, l'administration publique abandonne pareille affaire pour une misérable somme de 2,000 francs et que l'on perde tous les résultats, puisqu'on a bâti sur le terrain d'autrui, et qu'on s'expose à voir détruire ou louer pour un terme éloigné un édifice aussi important pour Paris. »

M. Vitet répondit : « Je vous remercie bien, Monsieur Lenoir, de votre bon avertissement. Je fais à l'instant un rapport au Ministre ; je vais m'occuper de cette affaire très activement. » Peu après, M. Vitet annonce qu'il n'espère aucun appui de M. Thiers, Ministre des travaux publics, car, dit-il, « Duban lui a monté la tête, lui a persuadé qu'il fallait rétablir le musée aux Petits-Augustins, que le local était assez grand pour servir à l'école et au musée, si bien qu'il m'a répondu par des fins de non recevoir [1]. »

En 1834, on découvrit les peintures qui ornent l'absidiole de la chapelle.

A partir de 1840, nous entrons dans la phase décisive de l'action qui doit aboutir à l'affectation de l'immeuble au Musée actuel. Des délibérations répétées en 1840, 1841, 1843 invitent le Préfet à faire les diligences nécessaires à ce résultat. Le Conseil municipal de Paris donna une preuve qu'il s'est plu à renouveler depuis lors pour la conservation des richesses artistiques que nos ancêtres nous ont légués. Il fit les choses largement, dégagea les abords, céda le Palais des Thermes à l'État, releva l'Hôtel de Cluny de certaines servitudes de voirie. M. Charles, architecte, évalua, dans un mémoire, à 615,697 francs la dépense ainsi occasionnée. En janvier 1843, le Préfet de la Seine fit connaître l'intention du Ministre de l'intérieur Il se proposait de demander aux Chambres l'acquisition de l'Hôtel et des collections en vue de la création du Musée. Quelques jours après, le Conseil municipal accordait tout ce qu'on lui demandait. L'opération de voirie devait s'exécuter dans un délai de six ans.

1. Voir les pièces officielles sur cette question dans la brochure *le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*, par Albert Lenoir, membre de l'Institut ; Paris, Chamerot, 1882, in-8° de 80 pages, page 25.

La proposition, développée par Arago dans la séance du 17 juin 1843, fut adoptée. La dépense s'élevait à 590,000 francs à prélever sur l'exercice 1843, qui furent ainsi répartis : 390,000 francs consacrés à l'acquisition de l'Hôtel furent payés à la famille Belin, propriétaire de cette maison, et 200,000 francs affectés à l'acquisition de la collection Du Sommerard [1]. Son fils, M. Edmond Du Sommerard, en fut nommé conservateur.

Ainsi furent sauvés de la ruine, par le dévouement de quelques hommes intelligents, ces deux monuments uniques, l'une des plus grandes richesses de la Capitale. Ainsi nous voyons quels étaient le style, le luxe et la coquetterie de nos habitations au Moyen-Age. Il ne reste plus à Paris, pour nous donner une idée des habitations de nos pères, que les Hôtels de Sens et de Cluny. Un préfet de la Seine n'avait-il pas proposé pourtant au conseil municipal de vendre l'édifice romain et d'opérer le redressement de la rue des Mathurins ! Cette opération, entamant l'Hôtel de Cluny, devait supprimer le mur de clôture ainsi que la partie de l'aile située à l'occident de la cour [2]. On projetait, en outre, de continuer la rue de la Sorbonne jusqu'à la rue Boutebrie qui débouchait dans la rue du Foin, jonction qui ne pouvait s'opérer qu'en détruisant le corps principal de l'Hôtel de Cluny, celui qui s'élève entre la cour et le jardin. De la sorte, on coupait l'Hôtel en quatre parties, le prolongement de la rue de la Sorbonne enlevant le bâtiment principal, le redressement de la rue des Mathurins supprimant la cour, les ailes, le mur de clôture. Mais Paris possédait deux ruelles droites de plus !

Malheur aux générations qui dédaignent les souvenirs ! Leur rôle n'aura point d'éclat. Le passé et le présent sont toujours solidaires par quelques points. Le patriotisme est fait de souvenirs et d'espérances ; conservons les uns pour garder les autres. Soyez-en certains, celui dont le cœur ne bat point en lisant la relation des triomphes de Condé, de Turenne, de Vauban, de Duquesne, de Jean-Bart, de Duguay-Trouin, de Napoléon, de Courbet,

1. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1re série A, t. VI, p. 586.

2. Voir la lettre de M. Gatteaux, alors membre du Conseil municipal, page 78 de la brochure *le Musée des Thermes*, etc., par Albert Lenoir.

entendrait sans émotion le récit d'une bataille moderne qui aurait été défavorable à nos armes.

L'ouverture du Musée eut lieu le 17 mars 1843. *La Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, en annoncant l'évènement, exprime la surprise que la beauté de la construction a causée [1].

Le *Moniteur Universel* du 18 mars 1844 consacre presque toute sa première colonne au Musée de Cluny.

Il annonce qu'à dater de ce jour le public est admis chaque dimanche à visiter les collections qui occupent six salles au rez-de-chaussée et cinq au premier étage. Deux locataires demeuraient encore alors dans l'Hôtel.

On peut lire aussi dans les journaux de l'époque qu'en mettant à jour la rampe circulaire de l'escalier de la chapelle basse, « on a retrouvé les têtes presque intactes des statues de tous les personnages de la famille d'Amboise, qui avaient leur sépulture dans cette chapelle, » statues dont Piganiol de la Force a conservé la description.

On félicite ensuite tous ceux qui ont collaboré à la création de ce Musée. On n'oublie de citer que celui auquel on était redevable de cette utile institution, M. Albert Lenoir [2].

M. le comte Duchâtel, ministre de l'Intérieur, s'y était rendu le samedi 16 mars 1844.

Le premier jour, le nombre des visiteurs fut de 12,000; le dimanche suivant, il dépassa le chiffre de 16,000.

M. Edmond Du Sommerard resta directeur du Musée jusqu'à sa mort, survenue en février 1885.

Lors de sa fondation, le Musée était englobé dans un ensemble de constructions modernes ou anciennes d'un aspect misérable. On dégagea ces abords par la création du square; le couvent des Mathurins fut rasé; du côté de la rue de Cluny, on éleva une façade conforme au style général de l'Hôtel : ses bâtiments s'appuyaient jadis dans cette partie contre les con-

1. Tome V, p. 410.
2. Les *Débats* du 17 mars 1844 contiennent textuellement le même récit.

structions du couvent des Mathurins. Le mur de clôture qui courait au nord a été remplacé par une grille. La rue du Foin-Saint-Jacques fit place au large boulevard Saint-Germain. La rue de la Harpe, vieille de plusieurs siècles, devint le boulevard Saint-Michel. Pourquoi faut-il aussi regretter la disparition du nom de la rue des Mathurins-Saint-Jacques devenue rue Du Sommerard ? Combien il eût été facile d'honorer la mémoire de M. Du Sommerard en attribuant son nom à l'une des voies nouvelles du voisinage, telle que la rue de Cluny, et non à la rue des Mathurins. La trace de la topographie du vieux Paris et l'un de ses souvenirs les plus curieux eussent été conservés [1]. Il serait utile d'y revenir et de rétablir ces noms de rue des Mathurins-Saint-Jacques, boulevard Foin-Saint-Jacques, boulevard de la Harpe. On éviterait de plus ces puérils changements de noms, soumis aux fluctuations diverses, en conservant les désignations que ces rues possèdent depuis des siècles, qui constituent par là de véritables documents et entretiennent le souvenir de nos ancêtres. Ne pourrait-on tout au moins mettre le nom ancien au dessous du nom moderne de ces voies publiques ?

Les travaux d'isolement commencèrent en 1856; la loi du 17 juin 1857 fixa la part de l'Etat, dans l'ouverture des nouveaux boulevards, pour le

1. L'ordre de la Rédemption des captifs a pris son origine en France. Gouverné par des généraux tous Français (Malingre, p. 219), son siège se trouvait dans le couvent des Mathurins, et il se chargeait du rachat des prisonniers.

En des lettres du Pape Innocent III il est expressément dit que, si « les deux parts du revenu des religieux suffisent pour la nourriture d'iceux et de leurs serviteurs, et aussi pour les hostes et les pauvres, la *tierce partie se doit réserver pour le rachapt des Chrétiens qui sont détenus prisonniers par lez Payens et Infidelles.* »

A la petite porte de leur monastère, dit Malingre (MDCXL, livre second p. 222), proche l'hôtel de Cluny, on lisait :

Faites pour Dieu, bonnes personnes,
A cet hospital vos aumosnes,
D'argent, de draps ou couvertures,
Pour hebergier les créatures,
Qui viennent hospital querir
En aidant à le soustenir :
Et ils prieront Dieu qu'ils soient mis
En Paradis, et leurs amis.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



DESSOUS DE LA CHAPELLE

Imp. Eudes

prix des terrains à réunir aux dépendances du Musée. Plus de cinq mille mètres de terrains y ont été ainsi ajoutés.

En 1885, M. Darcel a succédé à M. Du Sommerard comme directeur du Musée. Nous ne doutons pas que, sous son active impulsion, le Musée ne reste digne de son passé. Nous espérons surtout que M. Darcel garantira l'Hôtel des atteintes que l'extension du Musée pourrait lui porter.

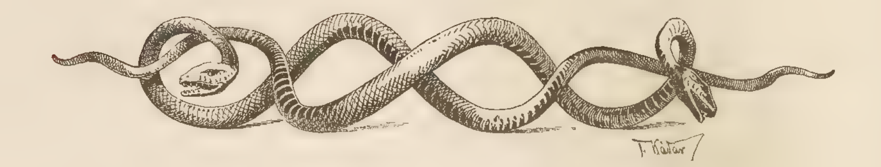


Dessous de la chapelle. — Vue de l'escalier.

En juin 1885, M. Paul Boeswilwald a entrepris des travaux de restauration des souches de cheminée. Nous avons pu constater combien il est nécessaire de consolider ces constructions si l'on ne veut pas les voir tomber entièrement en ruines, notamment les contreforts des lucarnes. On a couvert aussi récemment la cour qui se trouve au couchant de la chapelle, de façon à en faire une salle de Musée.

Cette histoire d'une maison de Paris est bien curieuse : singulières vicissitudes qui font de l'habitation d'abbés d'un ordre puissant, tantôt la résidence de princes ou de fugitifs, de comédiens ou de ministres du Saint-Siège, d'artistes, de savants ou de négociants, jusqu'à ce qu'elle devienne enfin la propriété de la grande Cité et l'asile des souvenirs de nos pères. Honneur à tous ceux qui ont assuré la sauvegarde de cette ravissante et unique construction. C'est qu'en effet, aujourd'hui, de tout cet amas de maisons dont plus de quinze siècles avaient couvert Paris, il ne reste plus que les Hôtels de Cluny et

de Sens; puisse ce dernier, plus ancien encore, être préservé de la ruine et avoir l'avantage d'être sauvé comme celui dont nous venons de conter l'histoire. Souhaitons aussi, dans l'intérêt de l'art français, qu'il se trouve encore des personnages de marque comme les membres de cette famille d'Amboise pour élever d'aussi belles demeures à leur usage dans ce Paris, où l'on bâtit tant « qu'il semble qu'il ne sera jamais achevé de finir », comme disaient les écrivains du temps du roi François Ier.



ESSAI D'UNE CHRONOLOGIE

DE

L'HOTEL DE CLUNY[1]

PREMIÈRE PARTIE

LES HOTELS DE CLUNY PRIMITIFS

Ayant précédé l'Hôtel actuel et situés également près le Palais des Thermes, dits alors : 1° *Maison des Thermes*; 2° dits aussi *A l'Enseigne de la Marguerite*; 3° ou encore *A l'Écu de Bretaigne*; 4° ou enfin qualifié de *Maison de l'Abbé de Cluny*, dans la rue de la Harpe.

Mars 1218.	Date du plus ancien acte connu sur le Palais des Thermes. Philippe-Auguste les donna à son chambellan, Henri le Concierge, qui s'engagea à payer chaque année à la Saint-Remi, douze deniers de cens.
Février 1292.	Les héritiers de Henri le Concierge paient les douze deniers, non plus au roi, mais aux bourgeois de Paris.
1324.	Une charte mentionne la vente d'une partie des Thermes à l'évêque de Bayeux par Jean de Courtenay.
1331.	Arrêt du Parlement qui confirme l'acte de 1324. Le nom de Cluny intervient pour la première fois à propos de l'achat de 1324.

1. Nous avons publié cette *Chronologie* dans le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens :* mais le travail que nous donnons ici contient d'importantes modifications, par suite de nouvelles recherches et d'obligeantes communications.

Entre 1322 et 1344.	Achat d'une partie des Thermes par Petrus II Castrolucii (Pierre de Chaslus), 21[e] abbé de cet ordre, qui dut faire l'acquisition pendant la durée de son abbatiat, c'est-à-dire entre 1322 et 1344.
Dimanche après la St-Martin d'été, 1334.	Les biens de l'abbé de Cluny sont mis sous la protection du roi et notamment sa maison proche les Boucheries-Saint-Germain.
1334.	Arrêt du Parlement par lequel les gouverneurs de l'Hôtel-Dieu cèdent aux abbés de Cluny, pour 40 livres, un terrain sur les restes des Thermes de Cluny; il leur avait été légué probablement par l'évêque de Bayeux. Les abbés de Cluny possédaient là une maison attenante à cet espace, qui avait appartenu à messire Philippe de Mareuil. Ce terrain donna naissance à un procès à la suite duquel on leur en accorda la concession. Cette acquisition était utile aux abbés, en raison du voisinage de ce terrain avec leur propriété.
1378.	Date d'un acte donné par Jacques I[er] de nom, 37[e] abbé de Cluny, « en son palais des Thermes ».
1424.	Les maisons du groupe comprenant l'hôtel de Cluny étaient à vendre ou à louer lors de l'occupation de Paris par les Bourguignons réunis aux Anglais.
1425.	Les abbés de Cluny possédaient dans la rue de la Harpe une maison à l'enseigne de la *Marguerite* et une autre à l'enseigne de l'*Ecu de Bretaigne*.
1427.	Renouvellement des faits de 1424.
6 septembre 1428.	Même situation qu'en 1424 et 1427.
Mardi 23 nov. 1428.	Il est fait mention en la rue de la Harpe d'un hôtel à l'enseigne de la *Marguerite* appartenant aux religieux, abbés et couvent de Clugny. Continuation de la misère des années 1424, 1427, 1428.
1440 (jour des Morts).	La ruine produite par la guerre civile est telle que les maisons de la rue du Palais ou des Mathurins sont inhabitées. L'abbé de Cluny lui-même n'acquitte pas les 7 livres parisis de cens dont il est redevable à la ville. Il vend la maison à l'*Ecu de Bretaigne*.
1441.	On trouve la maison dite *A l'enseigne de la Marguerite* entre les mains de Guillaume Potier en 1445.
1440-1441.	Un hôtel de Cluny est mentioné dans la rue de la Harpe. Peut-être était-ce le même que celui dit *A l'enseigne de la Marguerite*.

DEUXIÈME PARTIE

HOTEL DE CLUNY ACTUEL

Entre 1456 et 1480.	Jean III de Bourbon commence, pendant son abbatiat, c'est-à-dire entre 1456 et 1480, des constructions dont on ignore la nature et l'importance. Ces travaux ne sont probablement pas ceux qui nous valurent la construction actuelle. Ils étaient peut-être des remaniements des précédents hôtels de Cluny, proches des Termes, dont l'histoire a été exposée dans le précédent chapitre. L'hôtel date du règne de Charles VIII comme le témoigne le chapiteau de la salle basse de la chapelle, où l'on voit le K couronné de ce roi.
1585 à 1510.	Jacques II d'Amboise, 43ᵉ abbé de Cluny entreprend et réalise la construction actuelle avec une partie des 50,000 angelots qu'il reçoit d'Angleterre (600,000 fr.). En 1510, il quitte Paris pour Clermont dont il devient évêque.
1510 à 1518.	Geoffroy d'Amboise est élu 44ᵉ abbé de Cluny.
Premiers jours de 1515. (Mars).	François Iᵉʳ octroie l'hôtel comme habitation à Marie, veuve de Louis XII. Elle y aurait été surprise par le roi en compagnie du duc de Suffolk qu'elle est obligée d'épouser en 1515.
1517.	Jacques d'Amboise meurt à Clermont.
1518-1528.	Jean IV de la Magdeleine, puis Aimart II de Boissy sont abbés de Cluny.
1528.	Jacques III est élu 47ᵉ abbé de la congrégation.
1528 au 10 mai 1550.	Abbatiat de Jean IV de Lorraine.
1528 à 1621.	Les abbés de Cluny sont choisis durant cette période dans la maison de Lorraine.
1530.	Ni le plan de Munster ni celui de Georges Braun ne mentionnent l'hôtel de Cluny.
1533 à 1545.	Rabelais, qui, croit-on, fit paraître la première édition de *Pantagruel* à cette époque, fait loger dans l'hôtel Thaumaste [le recteur de l'Université (?)]. Il parle du concierge de l'hôtel de Cluny.

Dimanche de déc. 1536.	Jacques V, roi d'Ecosse, y est reçu par François I[er] et loge à l'hôtel.
1[er] janvier 1537.	Le mariage du roi d'Ecosse avec Madeleine, fille de François I[er], a lieu dans l'hôtel.
1540.	Le plan dit de la Tapisserie mentionne l'hôtel de Cluny.
1549.	Charles de Lorraine, cardinal de Guise, coadjuteur de son oncle Jean IV de Lorraine, devient abbé des Clunisiens.
1550.	Corrozet donne, dans son livre imprimé en cette année, une liste de quarante principaux hôtels de Paris; il y fait figurer l'hôtel de Cluny.
1552.	Le plan de Paris de O. Truschet et G. Hoyau, retrouvé à Bâle, montre « l'hostel de Clugni », représenté en perspective entre les rues de la Harpe et des Mathurins.
17 avril 1553.	L'hôtel est compris dans la liste des immeubles de Paris exempts de la taille et des impôts ordinaires. Il figure comme propriété du cardinal de Lorraine.
1555-1560.	Le plan dit de Ducerceau mentionne « l'ostel de Clugny ».
8 février 1558.	Il est ordonné que le pavage de la grande cour et du devant de « l'hostel » seront faits aux frais de la ville.
8 janvier 1565.	Charles de Lorraine, mis en déroute par le maréchal de Montmorency, s'y réfugie avec le duc d'Aumale.
Mercredi 11 janvier 1565.	Dans la nuit le cardinal de Lorraine quitte l'hôtel et se réfugie au château de Meudon avec le duc d'Aumale.
26 décembre 1574.	Mort de Charles de Lorraine, cardinal de Guise.
1575 à 1612.	Durée de l'abbatiat de Claude de Guise, 50[e] abbé de Cluny.
6 octobre 1584.	Arrêt du parlement qui interdit à la troupe de comédiens installée dans l'hôtel depuis une semaine de continuer de donner des représentations.
1588.	Pierre de Saint-Jullien qualifie cet hôtel d'admirable; c'est le premier auteur qui donne des renseignements détaillés sur l'origine de l'hôtel.
22 mai 1590.	Visite des réparations de l'hôtel de Cluny.

12 avril 1594.	Louage de l'hostel à M. Jean Seguier, lieutenant civil, par le s^r^ des Roziers, agissant pour le s^r^ abbé de Cluny, moyennant 300 escus d'or par an.
6 décembre 1594.	Ratification de Claude de Guise, abbé de Cluny, du susdit louage.
1594, 1595, 1596.	Quittances données pour des réparations faites à l'hostel.
Sans date.	Congé de l'hostel de Cluny, donné par la veuve du lieutenant civil, de la location faite le 2 avril 1594.
1600.	Un extrait des recettes et dépenses de l'hôtel de la ville de Paris en 1600, donne l'indication de la somme de dix deniers oboles parisis payée par l'abbé de Cluny pour son hostel. Cette pièce établit donc que l'hôtel, bien qu'occupé à diverses reprises par des personnes étrangères à l'abbaye, ne cessa pas d'en rester la propriété. Nous en retrouverons le témoignage à la veille même de la révolution, en 1789. — Un acte donne le nom des maisons contiguës à l'hôtel.
1601.	L'hôtel devient le séjour des nonces du pape.
1601 à 1621.	Louis de Lorraine est abbé de Cluny durant cette période.
1608.	Le plan de François Quesnel mentionne la *rue de Cluny* sur l'emplacement de la rue des Mathurins.
1609.	Le plan de Vassalieu ne mentionne pas l'hôtel mais seulement le collège de Cluny.
1610.	La nonce Robert Ubaldin habite l'hôtel.
1615.	Même observation que pour le plan de Vassalieu.
28 mai 1625.	Selon une opinion erronée, Angélique Arnaud, la célèbre abbesse de Port-Royal des Champs, y aurait cherché un refuge temporaire avec ses sœurs. Mais ce séjour n'a pas eu lieu dans l'hôtel; il y a eu confusion avec l'hôtel de Clugny situé au haut du faubourg Saint-Jacques.
26 novembre 1634.	Le cardinal Mazarin fait son entrée triomphale à Paris comme nonce du pape Urbain VIII, près la cour de France. Il se rendit à l'*Hôtel des nonces du Pape*, situé rue des Mathurins, appellation sous laquelle on désignait alors l'hôtel de Cluny.
27 novembre 1634.	Le sieur de Liencourt, de la part du roi, et le comte d'Orval, de la part de la reine, viennent à l'hôtel pour rendre visite à Mazarin au nom du roi et de la reine.

5 déc. 1634.	Le comte d'Alais et le sieur de Bautru viennent prendre « le seigneur Mazarin » avec les carrosses du Roy et de la Reine pour le conduire à Saint-Germain. Il y fut reçu par Leurs Majestés. Puis il se rendit à Rueil où il eut audience du cardinal-duc. Mazarin ne resta pas à Paris pendant tout le temps que dura sa nonciature. Il habita à Rueil, près du cardinal de Richelieu, qui combla Mazarin de prévenances pendant sa maladie.
1636.	Mazarin est rappelé à Rome. A son retour, en 1640, il loge à l'hôtel de Clèves, rue du Louvre.
1644 à 1650.	Séjour du nonce Nicolas Guidi di Bagno. Il a laissé dans la chapelle, en souvenir de son séjour, une inscription qui porte la date de 1644.
1647.	Le plan de Gomboust donne cette désignation : Hostel de Cluny, demeure des nonces.
1682.	Inventaire général des titres de l'abbaye de Cluny rédigé par Claude Locquet, secrétaire de la chambre abbatiale.
1681.	Il semble que la légation pontificale n'y ait plus logé depuis un certain temps. Le séjour des nonces aurait donc duré dans cet hôtel de 1610 aux années antérieures à 1681.
1690.	Le plan de Jouvain de Montfort mentionne l'hôtel de Cluny.
1676-1710.	Le plan de Bullet et Blondel mentionne l'hostel de Clugny, mais mais il est omis sur l'édition de 1676.
1747.	L'astronome Delisle ou de l'Isle transporte, sur la tour octogone de l'hôtel, l'observatoire qu'il avait établi dans la coupole du Luxembourg.
1748.	Lalande obtient du vieux Delisle la permission d'assister et de coopérer à ses observations. Certains mémoires présentés à l'Académie des sciences en 1748 établissent que les observations se continuaient encore au Luxembourg. Lalande avait été mis en pension chez un procureur qui habitait cet hôtel.
1750	Le docteur anglais Mahiows consacre à l'hôtel la première page de son voyage à Paris. Il ne donne aucun détail, mais il exprime le regret de voir les vils usages auxquels on abandonne ces constructions
Matin du 13 décembre 1750.	Observation de l'éclipse totale de la lune faite par de l'Isle dans l'hôtel de Cluny,

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand dir. — Mieusement phot.

GARGOUILLES _ LUCARNES DU LOGIS PRINCIPAL — FAÇADE ORIENTALE DE LA CHAPELLE

Imp. A. Lemercier — Dujardin héliogr.

15 avril 1751.	Date d'un bail qui montre que le local est occupé par Philippe Vincent, typographe.
29 décembre 1751, au soir.	Observations pour la conjonction de Jupiter avec la lune, faites par M. de l'Isle dans l'Hôtel de Clugny.
21 novembre 1754, au soir.	Observations de l'étoile ρ du Verseau et de la conjonction de l'étoile θ avec la lune, dans l'Hôtel de Clugny, par M. de l'Isle.
1758.	L'Hôtel est occupé par les procureurs Louis Fermé et Casteron.
Soir du 21 janvier 1759.	Messier est installé dans l'Observatoire de la Marine à l'Hôtel de Clugny. Il y découvre, à six heures du soir, le retour de la comète de 1682, prédit pour cette année par Halley. Son apparition fut considérée comme une des plus intéressantes pour la connaissance du vrai système du monde.
1760.	Le volume de l'Académie des sciences renferme une note de M. de l'Isle. Il y annonce que le mémoire qui la suit est dû à Messier; ce dernier a composé une relation historique, non seulement de la méthode de de l'Isle, mais encore de toutes les observations faites de la comète de 1759, dans l'Observatoire de la Marine à l'Hôtel de Clugny. La méthode, qui prit naissance dans l'Hôtel, permettait de découvrir la comète dans le ciel sitôt qu'elle pouvait être visible aux lunettes.
8 janvier 1760.	Messier observe avant 9 heures du soir la comète, la LIe dont l'orbite fût calculée, avec une lunette ordinaire d'un pied, à l'Observatoire de la Marine.
9 janvier 1760.	Il revoit la comète.
12-15-16 janvier 1760.	Durant ces journées, et du 16 au 25, le ciel fut couvert.
30 janvier.	Messier retrouve avec peine la comète, en se servant du télescope de 4 pieds et demi. Cet astronome était occupé dans le même temps par une nouvelle comète découverte le 26 janvier au matin. Le télescope newtonien de 4 pieds et demi était le même qui avait servi aux observations des comètes de 1758 et 1759.
Matin du 26 janvier.	Messier observe, à l'Observatoire de la Marine, la L^e comète.
1760-1765.	Description assez détaillée de l'Hôtel, par Piganiol, dans sa *Description de Paris,* tome VI, pages 306-307.
28 septembre, 28 novembre 1763.	Découverte de la LIIIe comète, par Messier, à l'Observatoire de la Marine.

15 mars 1766.	Messier découvre la LIe comète; à l'aide d'un télescope grégorien.
9-11 avril 1766.	Découverte de la LVIe comète, par Messier.
5 août 1766.	Observation de l'éclipse du soleil, faite à l'Observatoire de l'Hôtel par M. Pingré. La note communiquée le 9 août 1768, à l'Académie des sciences, donne de curieux détails sur le matériel de l'Observatoire. C'est ainsi qu'on apprend que l'on a eu recours au télescope newtonien de 4 pieds et demi. L'éclipse y fut observée de 5 h. 44' 17" à 6 h. 51' 57", temps vrai. Le soleil s'est ensuite caché derrière les cheminées.
8 août 1769.	Messier aperçoit le premier la comète de 1769, à l'Observatoire de la Marine qui, ainsi qu'on l'a vu, était installé dans l'Hôtel.
24 octobre 1769.	Nouvelle observation, par Messier, de la comète de 1769. La Lande, qui rapporte ces faits, ne voit « aucun fondement à la menace qu'on semblait faire à l'Univers d'une étonnante révolution dans le système planétaire, » que cette comète devait produire.
Août, 1er décembre 1769.	Dixième comète observée à Paris, de l'Observatoire de la Marine, par Messier.
14 juin 1770.	Découverte d'une comète par Messier.
14 juin, 3 octobre 1770, matin.	Il étudie la XIe comète qui ait été observée à Paris de l'Observatoire de la Marine.
Avril-mai-juin 1771.	Observation de la XIIIe comète.
26 mars, 3 avril 1772.	Observation de la XIVe comète.
1773.	Messier explique, dans un mémoire à l'Académie des sciences, les observations qu'il fait en diverses occasions dans la guérite du collège Louis-le-Grand. « De cette guérite, dit-il, on découvre parfaitement l'horizon, et l'Observatoire de la Marine n'a pas le même avantage. »
1773.	Mémoire contenant les observations de deux comètes qui ont paru en 1766, observées à l'Observatoire de la Marine, à Paris, par Messier.
1774.	Le plan de Bernard de Jaillot nous montre qu'en 1774 l'Hôtel était adossé à la Chambre syndicale des librairies ; la nomenclature en fait une courte mention, page 106, t. IV. La tour servait aux observations de la Marine.
1774, 18 août, 25 octobre.	Observation de la XVIe comète.

1775, 18 février, soir. Occultation de Saturne par la lune, observée par Messier à l'Observatoire de la Marine.

4 avril 1775. Observation de l'occultation d'Aldebaran par la lune, à l'Observatoire de la marine, par Messier.

1776. Date d'un des plus grands froids étudiés jusqu'alors à Paris. Messier présente sur ce sujet un mémoire à l'Académie des sciences. On y trouve un examen et des observations sur la température des caves de l'Observatoire royal et de celles de l'Hôtel de Clugny.

9-20 janvier 1776. Messier place son thermomètre à la croisée d'une de ses chambres élevée à vingt pieds au dessus du rez-de-chaussée, à l'est, et donnant sur la tour de l'Hôtel de Clugny. A partir du 20 janvier, il donne des observations sur le degré de froid, observé dans son laboratoire exposé au nord.

Il énumère les diverses pièces où il a fait ses expériences.

27 janvier 1776. Observation de l'occultation de l'étoile de la Baleine par la lune et d'Aldebaran, la nuit du 29 au 30 du même mois, faite à l'Observatoire de la Marine.

29 janvier 1776. Parmi les exemples des effets extraordinaires du froid en cette année, Messier rapporte à l'Académie des sciences le suivant :

« Le 29 au matin, l'eau que je jetais (environ une pinte) de mon observatoire dans la cour de l'Hôtel de Clugny, à la hauteur de 54 pieds, se trouvait gelée à son arrivée sur le pavé.

« Dans les latrines de l'Hôtel de Clugny, fermées d'un enclos de quatre pieds en carré, et placées dans une petite cour au rez-de-chaussée tenant au mur des Bains de Julien et au nord, la gelée avait pénétré vivement, la matière s'était gelée et gonflée, de manière qu'elle sortait de plus d'un pied au dessus de l'ouverture de la lunette. »

30 janvier 1776. 16 février. Messier se livre à ses observations sur la température de l'Hôtel de Clugny.

3 et 4 février 1776. Des bâtiments considérables, surtout les anciens édifices, étaient couverts de givre qui blanchissait les murs jusqu'à la hauteur de huit pieds ; ces effets se manifestèrent particulièrement à l'Hôtel de Clugny.

L'Hôtel devint alors un bureau météréologique : « Le grand froid, dit Messier, intéressait généralement les habitants de la capitale. Tous les matins, un grand nombre de personnes se rendaient chez moi pour avoir le degré de froid, et je fus obligé de *remettre chez le portier un bulletin qui contenait le degré de froid observé*,

on y venait en foule pour le copier et le répandre ensuite dans la capitale. »

Nuit du 30 au 31 juillet 1776.	Observation de la lune, par Messier, à l'Observatoire de la Marine.
26 février 1777.	Observation d'une aurore boréale singulière et d'une forme très extraordinaire, observée à Paris, de l'Observatoire de la Marine, par Messier.
17 juin 1777, 11 h. 46' du matin, 11 h. 51'.	Observation singulière d'une prodigieuse quantité de petits globules qui ont passé devant le disque du soleil le 17 juin 1777, faite à l'Observatoire de la Marine, par Messier.
24 juin 1778.	Eclipse du soleil observée à Paris, de l'Observatoire de la Marine, par Messier.
18 janvier, 17 mai 1779.	Observation de la XVII[e] comète, la LXIV[e] comète dont l'orbite fût alors calculée.
Nuit du 29-30 mai 1779.	Observation de l'éclipse de la lune.
14 juin 1779.	Observation de l'éclipse du soleil.
23 nov. au soir 1779.	Observation de l'éclipse totale de la lune.
27 oct., 29 nov. 1780.	Observation de la comète observée vers la Grande Ourse.
Nuit du 28 au 29 juin et 9 oct. 1781.	Découverte des XIX[e] et XX[e] comètes.
	Le 6 novembre 1781, Messier fit une chute effroyable dans l'après-midi ; elle interrompit toutes ses observations pendant un an et six jours. (Volume de 1781 de l'Académie des sciences, p. 365.)
12 nov. 1782.	Jour où Messier reprit ses travaux par des observations concernant le passage de Mercure sur le soleil.
12 nov. 1782.	Observation du passage de Mercure sur le disque du soleil faite à Paris, à l'Observatoire de la Marine, par Messier : « Comme je n'avais pas encore la force nécessaire pour pouvoir manier et préparer mes instruments pour l'observation de ce passage, M. de La Lande voulut bien me donner un de ses élèves, M. Le François, pour me seconder dans cette observation. »
18 mars 1783, nuit du 10-11 sept. 1783.	Observation de deux éclipses totales de la lune, à l'Observatoire de la Marine, par Messier. L'observation fut faite à l'aide d'une lunette chromatique, de trois pieds et demi de foyer, à triple objectif et à grande ouverture, garnie d'un micromètre à fil.

27 nov. 1783, 7 h. du soir.	Messier étudie à l'Observatoire de la marine la LXVIII[e] comète dont l'orbite fût calculée, découverte et indiquée par Méchain. C'était la XXI[e] que Messier observait à l'Hôtel et il fit cette étude au moyen « d'une grande lunette achromatique, montée sur sa machine parallactique ».
21 déc. 1783.	Dernière observation de cette comète.
3 fév. 1784, 5 h. 54' du soir jusqu'au 26 mai 1784 au matin.	Messier observe la LXIX[e] comète calculée, que Cassini avait découverte et qu'on n'avait plus vue depuis le 24 janvier, à cause du mauvais temps. C'est la XXII[e] qu'il y observe; il en cherche vainement une autre, découverte à Malte.
Nuit du 6-7 mars 1784.	Observation de l'éclipse de la lune faite à l'Observatoire de la Marine (Hôtel de Clugny).
7 janvier 1785 au soir du 16 janvier.	Messier observe sa XXIII[e] comète, la LXXI[e] dont l'orbite fût calculée à l'Observatoire de la Marine, à l'Hôtel de Clugny.
1-3 mars 1785 soir, 17 avril 1785.	Messier observe sa XXIV[e] comète, la LXXII[e] dont l'orbite fût calculée.
11 avril et 13 déc. 1785.	Occultation de quelques étoiles des PLÉIADES observée à Paris, de l'Observatoire de la Marine, par Messier.
12 avril 1785.	Occultation de Vénus par la lune, observée par Messier.
17 janvier 1786, 6 h. 35' 38", temps moyen.	Messier observe la comète découverte par Méchain.
11 août, 11 sept. 1786.	Messier observe sa XXVI[e] comète, la LXXIII[e] dont l'orbite fût calculée.
11 avril, 20 mai 1787.	Messier étudie sa XXVII[e] comète, la LXXIV[e] calculée.
15 juin 1787.	Observation de l'éclipse du soleil faite à Paris, de l'Observatoire de la Marine, par Messier.
5 et 7 janvier 1789.	Messier observe sa XXV[e] comète, la LXXXVI[e] dont on eût déterminé l'orbite.
25 juillet 1789.	Lettres patentes de Louis XVI, qui reconnaissent au cardinal de Larochefoucault, archevêque de Rouen, la propriété de l'Hôtel comme abbé de Cluny. Elles l'autorisent à le louer sous certaines conditions, en raison de ce que les Abbés n'y font pas un séjour assez prolongé pour veiller eux-mêmes aux réparations de la maison.

10 oct. 1789.	La *Gazette nationale* ou *Moniteur universel* annonce que, dans l'Assemblée Nationale de ce jour, un des secrétaires donna lecture de plusieurs lettres écrites par des maisons de l'Ordre de Cluny pour adhérer à l'offre faite de leurs biens à la Nation, au nom des religieux de Saint-Martin des Champs.
5 nov. 1789.	Ch. Messier observe le passage de Mercure sur le disque du soleil. Son mémoire contient des observations sur les taches du soleil ; on constate l'accord entre l'observation et la table de Mercure.
19-20 janvier 1790.	« Cette comète, observée par Charles Messier, est la trentième, dit la Table analytique des Mémoires de l'Académie des sciences, dont cet infatigable astronome nous ait donné les observations avec les détails les plus circonstanciés et la plus scrupuleuse exactitude. » Les cheminées gênèrent cette observation.
11-22 janvier 1790.	Charles Messier observe sa XXXIe comète. Observation de Saturne par Messier.
Nuit du 28-29 avril 1790.	Observation de l'éclipse totale de la lune, par Messier, à Cluny.
1er mai, 29 juin 1790.	Il observe la XXXIIe comète.
23 oct. 1790.	Loi sur l'administration des biens des monastères, particulièrement ceux de l'Abbaye de Cluny.
1791.	Le plan de Verniquet mentionne l'Hôtel.
juillet-août 1793.	« Le citoyen » Charles Messier fait un rapport sur les grandes chaleurs de cette époque. Plusieurs de ces observations furent faites à l'Hôtel de Cluny avec les thermomètres qui lui avaient servi pour l'étude des grands froids de 1776. L'un de ces instruments était placé dans l'intérieur de l'Observatoire, « un autre était placé au nord, » élevé de 20 pieds au dessus du sol, *attaché au mur de la rue des Mathurins*, qui était arrosé deux fois par jour.
6 messidor an V (1797).	Observation de l'éclipse du soleil observée à Paris, de l'Observatoire de la Marine, ci-devant Hôtel de Cluny, par le citoyen Charles Messier.
1797.	L'Hôtel est occupé par le libraire Fuchs.
11 prairial an VI (1798).	Comète de l'an VI, découverte et observée par le citoyen Messier. Pendant la période révolutionnaire, Messier n'emploie plus la désignation d'« Observatoire de la Marine » comme sous-titre de ses observations.

Il avait perdu ses traitements, et la Marine avait cessé de payer le loyer de l'Hôtel.

Vers 1798.	Un traiteur, Godin, possédait un appartement dans l'Hôtel.
6 thermidor an VI (1798).	Procès-verbal de Rougevin, architecte, estimant à 8.800 fr. le revenu annuel de ce domaine, et en capital à vingt fois le revenu, soit 176.000 fr.
18 floréal an VII.	Observation du passage de Mercure sur le disque du soleil, faite au ci-devant Observatoire de la Marine, Hôtel de Cluny.
17 et 23 pluviose an VIII (1800).	L'administration de la Seine aliène la maison de Cluny qui passe entre les mains du sieur Beaudot, médecin, ex-législateur, puis entre celles de Le Prieur, libraire.
1802.	Le libraire J. J. Fuchs publie à l'Hôtel de Cluny le livre : *La première promenade d'un Solitaire provincial.*
19 thermidor matin an VI.	Observation de l'éclipse du soleil, faite à Paris au ci-devant Observatoire de la Marine, par Charles Messier.
1807.	Le Palais des Thermes, en 1800, ne fut pas vendu avec l'Hôtel. Il fut donné en 1807 à l'Hospice de Charenton.
1812.	L'Hôtel de Cluny est vendu 92.000 fr.
1817.	Messier termine sa carrière dans l'Hôtel.
Vers 1830.	Un Anglais offre à M. Le Prieur de lui acheter la chapelle pour la transporter en Grande-Bretagne. Ce dernier refuse en exprimant le désir de conserver à notre pays une œuvre si précieuse.
1832.	M. Alexandre Du Sommerard (né en 1779, mort en 1842) installe sa collection dans l'Hôtel.
1833.	M. Albert Lenoir, aujourd'hui membre de l'Institut, expose au Louvre, sous le numéro 1546, un projet de Musée national destiné à sauvegarder l'Hôtel de Cluny par l'installation d'un Musée comprenant les Thermes, l'Hôtel et le couvent des Mathurins. Ce projet reçut plusieurs hautes distinctions.
1834.	L'imprimerie en taille douce de MM. Durand et Sauvé occupe le second étage.
1834.	Découverte des peintures qui ornent l'intérieur de l'absidiole de la chapelle.

15 avril 1836. — Le Palais des Thermes acquis par la ville de Paris, moyennant 72.000 fr.

10 juillet 1840. — Délibération du Conseil municipal de Paris invitant M. le Préfet à faire les diligences nécessaires pour réunir dans les restes du Palais des Thermes les antiquités parisiennes.

16 juillet 1841. — Le Conseil rappelle sa décision de 1840 et la réitère.

1841. — L'Hôtel est la propriété de la veuve de M. Belin Le Prieur.

19 août 1842. — Mort de M. Du Sommerard.

22 décembre 1842. — Le Ministre annonce au Conseil municipal son intention de fonder le Musée.

5 janvier 1843. — Mémoire par lequel le Préfet de la Seine rend compte de l'intention où serait le Ministre de l'intérieur de proposer aux Chambres l'acquisition de l'Hôtel et des collections en vue de la création du Musée. Il expose que ce ne peut être qu'à la condition d'un concours par la Ville de Paris et demande au Conseil pour y concourir :

1° De céder le Palais des Thermes à l'Etat ;

2° De relever l'Hôtel de Cluny de certaines servitudes de voirie;

3° De voter l'élargissement de la voie publique aux abords de l'Hôtel.

6 janvier 1843. — Le Conseil municipal réitère l'expression de ses désirs relatifs à l'Hôtel.

25 janvier 1843. — Rapport présenté par M. Charles, architecte voyer divisionnaire; il évalue à 615.697 fr. la dépense de l'élargissement à 12 mètres, par voie d'expropriation, des quatre îlots composant le côté gauche de la rue des Mathurins-Saint-Jacques.

26 janvier 1843. — Nouveau rapport supplémentaire du Préfet de la Seine, proposant d'élargir deux des quatre îlots du côté gauche de la rue des Mathurins.

27 janvier 1843. — Le Conseil acquiesce aux propositions du Ministre de l'intérieur, formulées dans le rapport du préfet en date du 5 janvier 1843.

Il vote l'élargissement entier à 12 mètres de la rue des Mathurins-Saint-Jacques avec des pans coupés aux angles de la rue de la Sorbonne, vis-à-vis de l'Hôtel. Cette opération devait s'exécuter dans un délai de six ans, à compter de la date de l'Ordonnance royale autorisant l'alignement de cette rue.

26 mai 1843. — Exposé des motifs, par M. le comte Duchatel, à l'appui du projet de loi tendant à l'acquisition de l'Hôtel et des collections.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand, dir. — Garen del. et sc.

COUR D'ENTRÉE

Imp. Eudes

Une erreur de toisé s'était produite, au détriment du propriétaire, dans l'estimation, faite par M. Visconti, des bâtiments de l'Hôtel de Cluny.

17 juin 1843. — La Chambre des Députés et celle des Pairs votent à une majorité considérable les fonds nécessaires à l'acquisition de l'Hôtel et de la Collection Du Sommerard qui s'y trouvait installée. Cet heureux résultat est dû au rapport d'Arago et aux efforts de Lenoir et de Vitet. Le crédit alloué à cet effet monta, à 590.000 fr. à prévaloir sur l'exercice 1843. 390.000 fr. étaient consacrés à l'achat des bâtiments et le reste à l'acquisition des collections laissées à sa mort par M. Du Sommerard fils. La ville céda gratuitement les Thermes qu'elle avait acquis le 5 avril 1836 pour 72.000 fr. et releva l'Hôtel de Cluny de la charge dont il était grevé au profit de la Ville. Le Conseil municipal y mit pour conditions que l'on en respecterait l'architecture. Il s'obligea, en outre, à l'élargissement entier, à 12 mètres, de la rue des Mathurins, avec pans coupés vis-à-vis la porte de l'Hôtel, dans un délai de six ans. Le fils de M. Du Sommerard fut nommé conservateur du musée.

Chambre des Pairs, séance du 4 juillet 1843. — Projet de loi relatif à l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection.

Chambre des Pairs, séance du 15 juillet 1843. — Rapport fait à la Chambre, par le baron de Barante, au nom de la commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection de M. Du Sommerard.

4 juillet 1843. — Date de la loi créant le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.

7 janvier 1844. — M. Albert Lenoir est mis en possession du monument à l'effet de pourvoir à sa restauration.

M. Sauvé, imprimeur en taille douce, quitte l'Hôtel qu'il ne pouvait se décider à abandonner. Il logeait au dessus des trois arcades de la cour; ses ateliers étaient installés dans les combles.

M. Guyot, graveur, avait quitté un peu auparavant son appartement; c'est celui que le Directeur du Musée occupe actuellement.

Le premier étage était affecté à des ateliers de plieuses.

Le rez-de-chaussée était habité par M[me] Belin, à qui M. Lenoir avait loué une pièce pour faire ses relevés.

1844. — Découverte de l'escalier qui mène de la salle basse à la chapelle haute et des fragments des statues qui ornaient les niches de la chapelle.

Samedi 16 mars 1844.	Le Musée est ouvert au public. Il est visité par le comte Duchatel, Ministre de l'intérieur. Première ouverture du Musée qui, dès le début, attire de nombreux visiteurs.
1856.	Commencement des travaux d'isolement de l'Hôtel. Ils durent environ 2 ans.
17 juin 1857.	Loi qui fixe la part de l'Etat dans l'ouverture des boulevards, pour le prix des terrains à réunir aux dépendances du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny. Les travaux de restauration sont poursuivis pendant plusieurs années, ainsi que les appropriations intérieures.
1885.	M. Darcel est nommé Directeur du Musée de Cluny à la mort de M. Du Sommerard.
1885.	Construction, sous la direction de M. Paul Bœswilwald, d'une salle moderne dans la cour située au couchant de la chapelle. Réfection des souches de cheminées.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

1324. — ACTE DONNÉ AU PALAIS DES THERMES.

Item acquisivit domum quae dicitur **Palatium de Terminis.** (Parisius Thermis, vulgo le *Palais des Thermes.*) Chronique de Cluny, p. 1671.

II

1334. — EXISTENCE D'UN HÔTEL DES ABBÉS DE CLUNY SOUS LE NOM DE PALAIS DES THERMES. — MENTION D'UN PROCÈS.

On lit dans l'appendice 3, de la note de Leroux de Lincy, qu'un emplacement fut cédé en 1334 « par les maistres frères et sœurs de l'Hostel-Dieu de Paris », dans une place joignant le **Palais des Thermes** aux religieux de Cluny pour la somme de 40 livres parisis payée comptant.

La pièce prouve qu'un débat était pendant entre ces deux parties en « une place vide en partie et en partie bastie des ouvrages de Sarrazinois, tenant, d'une part, à Guillaume de Nauges, alias dit du **Palais des Thermes,** et d'autre part *à la maison qui fut à messire Philippe de Marueil, et qui maintenant est aux dits religieux de Cluny, et aboutant par derriere à la maison desdits religieux....* »

(Compilation de 14,000 extraits des rouleaux du Parlement. Bibliothèque Royale. Cab. des Chartes et diplômes, carton M. R. P. 3.)

III

1424. — CRIÉE DE L'OSTEL DU PALAIS DES THERMES.

Dans des « *Despences faittes sur l'ordre des prévots des marchands et eschevins,* on cite Mathurin Cloyere et Nicolas de la Chapelle » pour avoir fait les criées des maisons qui s'ensuivent : c'est assavoir de l'ostel d'Aligre assize en la rue de Hautefeuille, de l'ostel des

escoliers de Laon, assis en la dite rue, un autre hostel nommé *l'Ostel du Palais des Termes,* etc.

IV

1425-1426. — COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — MENTION D'UN HÔTEL A L'ENSEIGNE DE LA MARGUERITE ET D'UN AUTRE OU PEND L'ÉCU DE BRETAGNE.

Par commandement de messeigneurs les prévost :

« *De l'abbé de Cligny, pour sa maison illec*, où pend **l'enseigne de la Marguerite**, par an 8 # p. à payer comme de passé ; pour ce ycy.......................... VIII # p.

« *Dudit abbé pour une autre maison* illec en suivant, ou pend l'enseigne de **l'Ecu de Bretagne**, par an, VII # p. ce pour les d. termes.......................... VII # p.

V

23 novembre 1428. — COMPTES DE LA RUE DES THERMES. — MENTION D'UN HÔTEL A L'ENSEIGNE DE LA MARGUERITE

Dans des extraits d'un registre imparfait des archives du Royaume de France (K. 977) intitulé : Copies de titres, contrats, lettres royaux et autres actes en faveur des prévôt des marchands et échevins de Paris, il est fait mention « des divers hôtels proche le **coing** de la rue du Palais du Terme ».

On y voit, à propos de la maison enlevée à Jaquette de Lannoy, que cette demeure était « assize à Paris, en la rue de la Harpe en laquelle pend l'enseigne du Berseau, tenant d'une part à ung hostel où pend **l'enseigne de la Marguerite**, *appartenant aux religieux, abbé et couvent de Cligny,* et d'autre part à, etc. »

L'acte est daté du mardi 23e jour de novembre 1428, et signé Billard.

VI

Jour des Morts de 1440. — COMPTES DE LA RUE DES THERMES. — MISE EN VENTE DE L'HÔTEL A L'ESCU DE BRETAIGNE

« Pour autres deniers rendus semblablement en la recepte de ce présent compte où est rendu de l'abbé de Clugny pour sa maison assise en la dicte rue (des Thermes) où pend **l'Escu de Bretaigne**, où soulait demourer Regnault Damance ; sur la quelle la ville prend chacun an sept livres parisis de rente ; *dont le dit receveur n'a aucune chose recu, pour ce qu'elle a esté vuide et fermée durant le temps de ce présent compte,* à ceste cause l'a fait mettre en criées qui commencèrent au jour des Mors mil cccc quarente, pour ce cy reprins pour la dicte année.. VII # p. »

VII

1441. — COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — MENTION DE L'HÔTEL A L'ENSEIGNE DE LA MARGUERITE ET DE LA MAISON DE L'ABBÉ DE CLUGNY.

« De Guillaume Potier pour deux maisons entretenans, assises à Paris entre la rue de la Herpe, en l'une des quelles souloit pendre l'enseigne du Berseil, et en l'autre **la Marguerite**, tenant d'une part à une maison où soulloit pendre l'enseigne de la Pomme, et d'autre part aboutissant par derrières à la **maison de l'abbé de Clugny**, lesquelles deux maisons souloient devoir XII # 10 s. p. de rente[1], mais pour les causes contenues au précédent compte du dit receveur, elles ont esté modérées à VIII # p. par an. »

VIII

1440-1441. — COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — MENTION D'UNE MAISON DE L'ABBÉ DE CLUGNY DANS LA RUE DE LA HARPE.

« *De l'abbé de Clugny, pour une maison* en suivant, en descendant la dicte rue, où demoure Regnault Damante VII # parisis par an, à payer comme dessus, pour ce, pour la dicte année. VII # p. »

IX

1447. — COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — L'HÔTEL DES ABBÉS A L'ÉCU DE BRETAIGNE RESTE ENTRE LES MAINS DE LA VILLE QUI LE MET EN LOCATION.

« *D'une autre maison qui fut à l'abbé de Clugny*, assise à Paris, en la rue de la Harpe, où souloit pendre pour enseigne **l'Escu de Bretaigne**, qui souloit devoir à ladicte ville VII l. Mais elle est demourée par criée à la dicte ville, comme il est déclairé au VIe compte dudit receveur; et a esté louée par ledit receveur à Simon Chasteau pour l'année finie à la St Jehan mil cccc quarente-sept, pour le prix de IIII l. parisis. »

X

1456. — COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — MENTION DE L'HÔTEL DE LA MARGUERITE ENTRE LES MAINS DE CHENNEVOTE ET DE L'EMPLACEMENT DU PALAYS DES THERMES OU LOGIS DES ABBÉS.

« De Guillaume Potier, à présent Adam Chennevote tavernier, pour deux maisons entretenans, séans en la dite rue, en l'une des quelles pend pour enseigne le Berceau et en l'autre **la Marguerite**, tenant à une maison où souloit pendre l'enseigne de la Pomme, et d'autre part aboutissant par derrière à une maison appartenant à l'abbé de Clugny, appelée **le Palays des Thermes**, par an .... VIII s. p. »

1. En 1426, le Berseil était taxé 8 # et 10 s. p., la Marguerite, 8 #, ce qui ferait un total de 16 # et 10 s. p. et non 12 # et 10 s. p.

XI

1456. — DES COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — MENTION D'UN *HOSTEL DE CLUGNY* ET D'UN HÔTEL A L'ÉCU DE BRETAIGNE DANS LA RUE DE LA HARPE.

« De Jehan Varrognier laboureur, pour ung hostel deux louages joignans à ycellui sur rue, contenant ung puis avecques une granche derrière, estant sous la partie de **l'Hostel de Clugny;** et sur laquelle partie a ung jardin par hault au dessus d'icelle partie tout entretenant, assis à ladicte rue où souloit pendre l'enseigne de **l'Escu de Bretaigne**, tenant d'une part tant ledit hostel que les dits louages tout au long du dit **hostel de Clugny,** d'autre partie tout au long à l'Ostel de l'abbé de Vaulx-Cernay, aboutissant la dicte granche qui est derrière iceluy au d. **Hostel de Clugny** ou à ses appartenances, par an... VIII L P. »

XII

1457. — DES COMPTES DE LA RUE DE LA HARPE. — MENTION DE L'ÉCU DE BRETAIGNE.

« De Jehan Varrognier laboureur, pour ung hostel deux louaiges joignant à yceluy sur rue, court, cave, ung puis avec une granche derrière, estant *soubs partie de l'hostel de Clugny;* et sur laquelle partie a ung jardin par hault au dessus d'icelle partie tout entretenant, assis en ladicte rue où souloit pendre **l'Escu de Bretaigne**, tenant d'une part, tant le dit hostel que les dits louaiges, tout au long à l'hostel de l'abbé des Vaulx de Cernay, aboutissant ladicte granche qui est derrière iceluy hostel au dit hostel de Clugny ou à ses appartenances, par an... VIII s p. »

XIII

Entre 1456 et 1480. — PART PRISE PAR JEAN DE BOURBON A LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE CLUNY PRÈS LES THERMES.

Dans la *Gallia Christiana*, t. IV, pp. 1158 et 1159, on lit à propos de Jean de Bourbon, 42e abbé de Cluny, qui succède à Otto II de la Perrière, mort le 2 novembre 1455 : « Johannes III de Bourbon, filius naturalis de Johannis I ducis Borbonii, abbas S. Andreæ de Villa-nova secus Avenionem, episcopus Aniciensis, ac etiam aliquando renunciatus archiepisc. Lugdun. unanimi consensu, ipso die obitus decessoris, in abbatem Cluniacensem postulatur 1456, quem, ut fertur, eligentes dicunt monachum expresse professum fuisse, *construxit hospitium* sui **domum Cluniacensem** *Parisiis ad Thermas*, etc..... »

....

....

Du Sommerard a fait observer qu'il n'y peut être question que du commencement des travaux, car la chronique de Cluny ne comprend pas la construction parisienne dans l'énumération des travaux dont elle fait l'honneur à son abbé. Voir à ce sujet les remarques que nous avons faites dans le 1er et le 2e chapitre.

Cet abbé se démit de la direction de l'abbaye en 1480, et vécut jusqu'en 1485.

XIV

1334. — MENTION D'UN AUTRE HOTEL DES ABBÉS DE CLUNY.

« En ce tems là les Abbez de Cluni avoient un hostel assez près de la boucherie S. Germain des Prez, où ils avoient fait depuis peu quelques augmentations au-delà de la Porte des Cordeliers. On ne scait pas à quelle occasion ou sur quel prétexte l'Université voulut entreprendre d'inquiéter l'Abbé; mais par ordre des présidens pour le Roy à Paris, deux huissiers du Parlement se transportèrent, le dimanche après la St Martin d'esté 1334, à l'assemblée générale de l'Université qui se tenoit aux Mathurins pour lui signifier que l'Abbé de Cluni, et l'Abbaye avec toutes les personnes de l'ordre de Cluni, leurs domestiques et leurs biens, en quelque endroit du royaume qu'ils fussent, estoient en la sauvegarde du Roy, tant par privilège spécial, que parce que l'Abbé de Cluni estoit du Conseil du Roy. Ils firent en mesme tems deffense à l'Université, de par le Roy, de faire aucune injure, violence, ou nouvelle entreprise contre l'abbé de Cluni, ses religieux, ou autres de sa dépendance, en corps ou en bien, et particulièrement à la maison dont nous venons de parler, laquelle ils mirent de nouveau sous la protection et sauve-garde du Roy et publièrent cette garde, tant à l'Université en corps qu'aux voisins de la maison. » Felibien, *Histoire de Paris*, tome 2e, page 591.

Les Registres du conseil du Parlement, résumés ci-dessus, s'expriment textuellement ainsi, en ce qui concerne la maison : « et spécialement à la maison dudict abbé (de Clugny) ne en ses appartenances, laquelle maison est assise de lez la boucherie St Germain des Prez, ne ou nouvel batissement que ledict Abbé a faict en ladicte maison outre la porte aux Cordeliers... ». Félibien, *Histoire de Paris*, t. IV, p. 522.

XV

1558. — PAVAGE DE LA COUR DU DEVANT DE L'HÔTEL DE CLUNY [1].

« Le sixiesme jour de fébrier mil VeLVIII (1558), a esté pour plusieurs bonnes et justes considérations ordonné au Bureau de la Ville que aux fraiz et despunz de ladicte ville la grande cour et le devant de l'Hostel de Clugny appartenant à Monseigneur le Révérandissime cardinal de Lorraine, seront pavez de neuf et que, en rapportant certification, du contrerolleur et mer des œuvres de ladicte Ville, de la livraison et toisé dudict pavé qui aura esté fourni sera délivré aquist valable, paiit au bureau de ladicte ville ledict jour et an ainsi signé : Perrot de Thon-Courlay, Marcel.

Arch. Nat. H. 1783, fol. 275 [1].

1. Note communiquée par M. de Champeaux.

XVI

RÉPARATIONS ET LOUAGES DE L'HÔTEL AU XVIe SIÈCLE.

M. A. Bruel, chargé de publier pour l'Etat le *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny*, a bien voulu nous adresser la communication suivante :

« Voici ce que je trouve dans un *Inventaire général des Titres de l'abbaye de Cluny,* rédigé en 1682 par Claude Locquet, secrétaire de la Chambre abbatiale :

« Hostel de Cluny à Paris.

« Visite des réparations de l'Hostel de Cluny, rue des Mathurins, à Paris, du 22 may 1590. Signé de Verdun.

« Louage dud. Hostel de Cluny à M. Jean Leguier, lieutenant civil, par le sieur Des Roziers, agissant pour le sieur abbé de Cluny, moyennant 300 escus d'or par an. Du 12 avril 1594. Signé de Saint-Vaust.

« Ratification de Claude de Guise, abbé de Cluny, du susd. louage, du 6 décembre 1594.

« Quittance pour réparations faites à l'Hostel de Cluny en 1594-95 et 96.

« Congé de l'Hostel de Cluny donné par la veuve du sieur lieutenant civil. »

Que sont devenues ces pièces ? Je l'ignore, et c'est tout ce que renferme l'Inventaire de 1682 sur l'Hôtel des Abbés de Cluny à Paris.

XVII

Nous avons dit que les amateurs de cette époque employaient souvent les artistes aux divers bâtiments qu'ils faisaient élever. Le cardinal d'Amboise a donc peut-être employé dans la construction de l'Hôtel de Cluny quelqu'un des artistes qui élevèrent pour son frère le château de Gaillon. C'est à ce titre que nous les donnons ici. En tous les cas, nous sommes heureux d'avoir occasion de vulgariser des noms trop peu connus [1].

Architectes (maîtres-maçons) ayant travaillé à Gaillon pour le château.

Guillaume Senault.
François Senault.
Jehan Fouquet.
Jehan Moulin.
Michellet Loir.
Toussaint Delorme.
Jehan Gaudars.
Mathieu Litée.
Guillaume Mainville.
Martin Arrault.
Henry Neauldet.
Jehan Gifart.
Raulin Boudin.
Jehan Guignant.
Jehan Decaux.
Pierre Fain.
Pierre Delorme.
Bertrand de Meynal.
Geraulme Pacherot.
Colin Byard.
Pierre Valence.
Roulland Leroux.

1. D'après Deville, Comptes de Gaillon (Documents inédits sur l'Histoire de France).

Peintres.

Jehan Barbe.
Pierre Loys.
Robert Morin.
Richard du Hay.
Voir suite, p. CXXVIII.

Jehan Dyacre.
Jacques Leguerleux.
Henry Lequié.
Henry Aciez.

Charpentiers du château de Gaillon.

Jehan Vallés.
Gieffroy Thibault.
Guyot Morisse.
Louis de la Haye.
Guillebert le Cousturier.
Jehan de la Haye.
Raulin de la Haye.

Denis Fremievre.
Henry Vidié.
Richard Eudes.
Richard Jouy.
Jehan Dumouchel.
Martin Desperroiz.
Jehan Avisse.

Imagiers.

Hance ou Jean de Bony.
Guillaume de Bourges.
Michelet Descombert.
Pierre le Masurier.

Denis le Rebours.
Michault Conlombe.
Anthoine Just, occupé en 1508 et 1509 au château.

Conlombe, l'auteur du tombeau de François II, à Nantes, sur lequel il signa Michel Columb.

Fondeurs.

Jacques Billon.
Jehan Helot.
Benoist Huart.

Plombiers.

Nicolas Dupuis.
Pierre Houel.
Robert Devaux.

Serruriers.

Jehan Piesseval.
Pierre Lejeune.
Gilles Dumesnil.
Michel Leserf.

Maréchaux.

Bertrand.
Guillaume Hervieu.

Orbatteurs.

Jehan de Bartreville.
Nicolas Delaplanche.
Nicolas Dubense.
Robert Dumonchel.
Geoffroy Louvet.

Guillaume de Ronnesalles.
Nicolas Leseigneur.
Nicolas de Ronnesalles.
Guillaume de Lamare.

L'un ou l'autre d'entre ces artistes a pu être employé par le cardinal à son Hôtel de Cluny. Ils furent parfois appelés à d'autres travaux du cardinal.

Ainsi, vers 1506, le maître des œuvres de Gaillon, Guillaume Senault, de Rouen, fut mandé à Bourges pour donner son opinion sur la tour neuve de l'église Saint-Etienne.

Pierre de Lorme vint huit jours à Paris pour y faire des achats (p. 354).

XVIII

A PROPOS DU MARIAGE A L'HÔTEL DE CLUNY DE JACQUES AVEC MAGDALENE. (ANNALES D'AQUITAINE, FEUILLET CCXVIII.)

« Ladicte année mil cinq cent trente-six, le Roy d'Escosse nommé Jacques espousa madame Magdalene de France, *aisnée* fille du Roy. Ce roy d'Escosse estoit un prince jeune, beau, de moyenne stature, et bien formé et accomply de choses appartenantes à ung Roy. Les nopces furent à Paris, en grand triumphe et magnificence. »

XIX

ARRIVÉE DE MAZARIN A L'HÔTEL DE CLUNY. — RÉCIT DE L'ÉPOQUE.

Recueil des Gazettes Nouvelles. Relations *extraordinaires* et autres récits des choses avenues toute l'année 1634. Dédié au Roy par Théophaste Renaudot, conseiller et médecin de Sa Majesté, maistre et intendant des Bureaux d'Adresses de France. Du Bureau d'Adresses, au Grand-Coq, rue de la Calandre, près le Palais, à Paris. (In-4°, Bibliothèque Nationale.)

On lit p. 540, dans le n° 133 de la *Gazette*, en date du 2 décembre 1634 : « Le 26, le seigneur Mazarin, vice-légat d'Avignon et nonce extraordinaire de Sa Sainteté en cette cour, estant, il y a 15 jours, arrivé en cette ville *incognito*, fut rencontré au couvent des religieux pénitens du tiers-ordre de Saint-François, au village de Piquepuce, par le comte d'Alaiz et le sieur de Bautru, de la part de Sa Majesté, où se rendirent aussi le Nonce ordinaire et presque tous les prélats qui estoient ici. Il fit son entrée par la porte Saint-Anthoine, dans le carosse que le Roy lui avoit envoyé, devancé de ses gentils hommes et pages à cheval, et de quantité d'estafiers et laquais richement vêtus de ses livrées, et suivi d'un cortège de cent à six vingts carosses, la plus part à six chevaux, que la Reine, les cardinaux, princes, seigneurs de cette cour et ambassadeurs, lui avoient aussi envoyés, entre lesquels estoit remarquable celui dont le cardinal Antonio lui fit présent à son départ de Rome. *Il alla descendre à l'hostel des Nonces, où il fut visité le lendemain, de la part du Roy, par le sieur de Liencourt, et, de la part de la Reine, par le comte d'Orval, tous deux chevaliers de l'Ordre.* »

XX

MAZARIN EST CHERCHÉ AU NOM DU ROI ET DE LA REINE. — RÉCIT DE L'ÉPOQUE.

De Paris, le 9 décembre 1634.

« Le 5, le comte d'Alaiz et le sieur de Bautru furent, avec les carosses du Roy et de la Reine, prendre le seigneur Mazarin, qu'ils conduisent à Saint-Germain, où il eut une favorable audiance de Leurs Majestez; qui se conjouïrent avec lui du changement de son habit. Il fut de là à Ruel, où il eut pareille audiance du Cardinal Duc. » (*Id.*, p. 555, *Gazette* n° 137, du 9 décembre 1634.)

XXI

25 juillet 1789. — LETTRES PATENTES CONFIRMANT UN BAIL EMPHITÉOTIQUE DE L'HOTEL DE CLUNY A PARIS, CONSENTI PAR M. LE CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULT AU Sr MOUTARD.

Nous avons relevé aux Archives Nationales (Titres domaniaux, Q¹ 1303) la pièce suivante:

« Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, salut.

« Notre très cher et bien aimé cousin le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, nous a fait exposer qu'en cette dernière qualité il possède à Paris une maison appelée l'Hôtel de Cluny, située rue des Mathurins-Saint-Jacques, que les abbés de Cluny ne font pas dans leur ville un séjour assez long pour veiller par eux-mêmes aux réparations de cette maison, qu'en conséquence il s'est déterminé à céder ledit Hôtel, à titre de bail emphitéotique pour 99 années, aux S^r et D^e Moutard, par un acte du 7 mars dernier, moyennant une redevance de 4.500 #, et en outre aux autres charges, clauses et conditions imposées audit acte, mais, comme il ne peut avoir d'exécution sans notre autorisation, notre sieur cousin nous a supplié de lui accorder une lettre patente pour ce nécessaire. A ces causes, de l'avis de notre Conseil, qui avait ledit acte de bail emphitéotique, lequel est ci attaché pour le contrecel de notre chancellerie, nous avons confirmé et, par ces présentes signées de notre main, confirmons ledit acte; voulons qu'il soit exécuté suivant sa forme et teneur, aux charges, clauses et conditions y contenues. Donc vous mandons que ces présentes ayiez à enregistrer, du contenu en icelle faire jouir et user notre cher cousin et ses successeurs de ladite abbaye, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le 25e jour de juillet, l'an de grâce 1789, et de notre règne le 16e. »

XXII

Autre pièce sans date (même carton) indiquant pour l'Hôtel de Cluny une redevance de dix deniers oboles parisis. — (Archives Nationales. Q¹ 1303. Titres domaniaux. Quartier Saint-André, Université).

Même carton. — 10 novembre 1642. — Vente d'une maison, sise rue des Mathurins, au cardinal de Richelieu, laquelle tient d'une part à la Sorbonne, pour être démolie.

On a vu que Richelieu était abbé de Cluny. Ce détail est à rapprocher de cette pièce.

XXIII

Histoire de l'Académie royale des Sciences, avec les Mémoires de mathématiques et de physique pour la même année.

Ces Mémoires sont précieux. L'idée que nous avons eue de les consulter nous a permis de restituer avec précision toute la phase presque ignorée de l'histoire de l'Hôtel, alors que ce bâtiment servait d'Observatoire.

On en trouvera le récit dans la chronologie, mais il est bon de signaler ici quelques passages de ces Mémoires.

Observation de l'éclipse totale de lune, du 13 décembre 1750 au matin, faite à Paris dans l'Hôtel de Clugny, par M. de l'Isle (p. 343, 2 pages).

Cet astronome dit que, d'un certain côté, il n'a pas l'horizon bien libre pour ses observations. On ne trouve pas d'autre appréciation sur le bâtiment.

Le 27 juillet 1748, M. *Delisle* était encore au Luxembourg où il faisait une observation de l'éclipse de soleil.

Observation pour la conjonction de Jupiter avec la lune, du 29 décembre 1751 au soir, faite à Paris dans l'Hôtel de Clugny, par M. de l'Isle (p. 90).

Observation de l'éclipse de lune, du 2 décembre 1751 au soir, faite à Paris dans l'Hôtel de Clugny, par M. de l'Isle (p. 273).

« J'ai été fort incommodé, dans l'observation de cette éclipse, par les nuées, le brouillard et le vent; l'orage des jours précédents avait rompu les fenêtres du midi, d'où le vent soufflait. »

Observation de l'étoile ρ du Verseau et conjonction de l'étoile θ avec la lune, le 2 novembre 1754 au soir, à Paris, dans l'Hôtel de Clugny, par M. de l'Isle (p. 382).

En 1755, M. de la Lande fait ses observations au Luxembourg.

XXIV

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS AU SUJET DE L'HÔTEL DE CLUNY.

M. Charles Read, l'ancien chef du Service des Travaux historiques de la Ville et ancien directeur du musée Carnavalet, nous écrit la lettre et nous communique les documents ci-dessous, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire, afin de les sauver de l'oubli.

« Alors que je proposais et préparais (il y a justement vingt ans!) l'acquisition de l'*Hôtel Carnavalet* par la Ville de Paris, je fis des recherches dans les Délibérations du Conseil municipal, pour y recueillir des précédents. J'en trouvai un bien curieux concernant cet Hôtel, que je publierai un jour ou l'autre. — Et, chemin faisant, je relevai quatre délibéra-

tions relatives au *Palais des Thermes* et à l'*Hôtel de Cluny*. Je viens d'en retrouver la copie chez moi, parmi mes papiers. C'est ce qui les a sauvées des néfastes incendies de 1871, où les originaux et tant d'inappréciables trésors et documents historiques ont été anéantis avec notre vieil Hôtel de Ville! J'étais aussi parvenu à retrouver un document important, que l'on considérait depuis longtemps comme perdu. C'était l'original du remarquable mémoire historique et technique que M. Albert Lenoir avait adressé, en 1833, au Préfet de la Seine (M. de Rambuteau), tendant à la conservation des ruines du *Palais des Thermes*. M. Lenoir avait été très heureux de cette découverte, car il n'en possédait pas de minute, et il en avait vivement regretté la perte. Les plans qui accompagnaient son travail ne s'étaient pas retrouvés, mais enfin son mémoire si intéressant et si honorable, comme œuvre d'initiative, subsistait. Il a péri pour toujours, dans les cendres de mon cabinet, le 26 mai 1871.

Charles READ.

Voici le texte de ces délibérations :

Demande de réunir dans les salles du Palais des Thermes les restes d'antiquités parisiennes.
Délibération du Conseil municipal de Paris du 10 juillet 1840.

Sur l'art. 4 dudit chapitre (chap. 20),

Le Conseil

Invite M. le Préfet à faire les diligences nécessaires pour réunir dans les salles du Palais des Thermes les restes d'antiquités parisiennes épars dans différentes localités, et qui peuvent avoir quelque intérêt historique.

Signé au registre :
Besson, *président;*
Preschez, *secrétaire.*

Délibération du 16 juillet 1841. — Palais des Thermes. — Antiquités.

Le Conseil,

Vu le vœu déjà émis touchant le Palais des Thermes au budget de l'exercice 1841, invite avec une nouvelle instance M. le Préfet à faire toutes les diligences nécessaires pour la conservation de ce palais, le plus vieux monument de Paris, et pour recevoir dans ses salles les restes d'antiquités parisiennes, épars dans différentes localités, et qui peuvent offrir quelque intérêt historique.

Signé au registre :
H. Gamméron, *président;*
Preschez, *secrétaire.*

Délibération du 6 janvier 1843. — Palais des Thermes, sa conservation.

Le Conseil,

Considérant que le Palais des Thermes est un monument d'antiquité dont l'administration municipale doit protéger la conservation,

Invite M. le Préfet à entrer en négociations pour acquérir cet immeuble et à s'occuper de lui donner une destination convenable.

Signé au registre :
Besson, *président;*
Cochin, *secrétaire.*

Délibération du 28 janvier 1843. — Cession à l'Etat du Palais des Thermes. — Concession au sujet de l'Hôtel de Cluny.

Le Conseil,

Vu le mémoire du 5 janvier 1843, par lequel M. le Préfet de la Seine lui rend compte de l'intention où serait M. le Ministre de l'intérieur de proposer aux Chambres l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection Dusommerard, pour la création d'un Musée d'antiquités nationales, à la condition d'un concours par la Ville de Paris, et demande au Conseil, comme moyens de concourir à cette fondation :

1° De faire cession gratuite à l'Etat du Palais des Thermes;

2° De relever l'Hôtel de Cluny de la servitude de voirie à laquelle il est soumis au profit de la Ville, en vertu d'une clause domaniale du 17 pluviôse an VIII;

3° De voter l'élargissement d'une partie de la voie publique aux abords de l'Hôtel de Cluny;

Vu la lettre de M. le Ministre de l'intérieur, du 22 décembre 1842, par laquelle, en annonçant l'intention de fonder un Musée d'Antiquités nationales, au moyen de l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection Dusommerard, il demande à la ville de concourir à cet établissement, en cédant à l'Etat le Palais des Thermes, en relevant l'Hôtel de Cluny de la servitude de voirie qui le grève, et en dégageant, par des opérations de voirie, le nouvel établissement;

Vu le mémoire supplémentaire de M. le Préfet de la Seine, en date du 26 janvier 1843, par lequel il propose d'élargir deux des quatre îlots, du côté gauche de la rue des Mathurins, par voie d'expropriation ;

Vu le rapport à l'appui de ladite proposition, présenté par M. Charles, architecte-voyer divisionnaire, le 25 janvier 1843, lequel évalue à 615.697 fr. la dépense de l'élargissement, à 12 mètres, par voie d'expropriation des quatre îlots composant le côté gauche de la rue des Mathurins-Saint-Jacques;

En ce qui concerne le principe du concours de la Ville à la création d'un Musée d'Antiquités nationales à fonder dans le Palais des Thermes et l'Hôtel de Cluny;

Considérant que ce projet se recommande à la fois sous le rapport de l'art, de l'archéo-

logie, de l'histoire du pays, et même de la gloire nationale; qu'il fera renaître ce Musée des Petits-Augustins, dont la dispersion excita tant de regrets dans le public, et surtout parmi les artistes et les savants; qu'il ne saurait être mieux placé que dans les vastes salles, les cours et jardins du Palais des Thermes et de l'Hôtel de Cluny; l'un, le plus vieux monument de Paris et un des plus antiques du royaume; l'autre, le dernier édifice de ce genre qui existe dans la capitale; tous deux recommandables par de grands et nombreux souvenirs historiques, et offrant dans leur ensemble, unique dans le monde, presque tous les différents âges de l'architecture;

Considérant qu'à tous ces titres, et quoique ce Musée doive être marqué d'un cachet éminemment national, la Ville de Paris ne peut que s'honorer en concourant à sa fondation;

En ce qui concerne les moyens de concours proposés;

1° Relativement à la cession gratuite, à l'Etat, du Palais des Thermes :

Considérant que, bien que cet édifice, acquis le 5 avril 1836, moyennant environ 72.000 francs, et incessamment restauré depuis ce temps, coûte aujourd'hui plus de 100.000 fr. à la Ville, et que celle-ci ne cède pas sans regret à l'Etat un monument qui témoigne de son antiquité, qui était, dès le IIIe siècle, le siège de l'autorité suprême dans les Gaules, et sur lequel elle avait des vues municipales, néanmoins, comme le projet de l'administration supérieure ne saurait se réaliser sans cette cession, il y a lieu de l'autoriser, mais à la condition que le Palais des Thermes devra continuer de subsister avec son caractère actuel;

2° Relativement à la servitude de voirie dont on demande de relever l'Hôtel de Cluny :

Considérant que la clause en vertu de laquelle existe cette servitude autorise à prendre sans indemnité sur l'Hôtel de Cluny, dans toute l'étendue de sa façade, tout le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue des Mathurins; que cette rue n'a pas plus de 5 mètres de largeur devant l'Hôtel de Cluny; que la circulation qui y a lieu ne permet pas de l'aligner à moins de 12 mètres; que si l'on relève l'Hôtel de Cluny de cette servitude, tout le terrain nécessaire à l'alignement devra être pris de l'autre côté de la rue qui est entièrement bâti; qu'il en résultera pour la Ville une dépense considérable, mais que, quelque forte que soit cette dépense, et attendu que la mutilation de l'Hôtel de Cluny, qui résulterait de l'exécution de la servitude, serait incompatible avec le projet conçu par M. le Ministre de l'intérieur, la Ville est disposée à consentir à ce sacrifice, mais à la condition toutefois que cet Hôtel subsistera dans son entier avec l'architecture qui lui est propre;

3° Relativement à l'élargissement de la voie publique, aux abords de l'Hôtel de Cluny :

Considérant que, quoique la Ville ait déjà beaucoup fait pour améliorer la voie publique dans ce quartier par le percement de la nouvelle rue Racine, par le dégagement de l'entrée du Palais des Thermes, par la mise à l'alignement d'une maison vis-à-vis ce palais, par l'élargissement de la rue de la Harpe sur toute la longueur du Collège Saint-Louis, et le reculement d'une maison non loin de là dans la rue de l'Ecole-de-Médecine, par la démolition de quatre maisons, qui a lieu actuellement en face de la rue des Mathurins, et enfin par le vote tout récent d'une rue qui, partant de l'Ecole polytechnique, relie cette Ecole au Collège de France; néanmoins, voulant favoriser autant qu'il est en elle la création projetée d'un Musée d'Antiquites nationales, elle est disposée à s'engager à porter à 12 mètres, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, l'élargissement de toute la rue des Mathurins, avec des pans coupés vis-à-vis la porte de l'Hôtel de Cluny, aux angles de la rue de Sorbonne, mais seulement dans un espace de six ans, à compter de la date de

l'Ordonnance royale qui autorisera l'alignement, à cause de la dépense considérable que doit entraîner cet élargissement, et de l'état des finances de la Ville, engagée dans un grand nombre d'entreprises coûteuses et de longue durée ;

Délibère :

ART. 1er.

Il y a lieu, par la Ville de Paris, d'acquiescer à la proposition de M. le Ministre de l'intérieur de concourir à la fondation d'un Musée d'Antiquités nationales dans l'Hôtel de Cluny et le Palais des Thermes ;

ART. 2.

Pour le concours de la Ville de Paris, le Conseil consent à céder gratuitement à l'Etat le Palais des Thermes et à relever l'Hôtel de Cluny de la charge dont il est grevé au profit de la Ville, en vertu d'une clause domaniale du 17 pluviôse an VIII, à la condition, néanmoins, que ces deux monuments continueront de subsister, le premier avec son caractère actuel, le second avec l'architecture qui lui est propre ;

ART. 3.

Le Conseil s'oblige, en outre, à voter, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, l'élargissement entier à douze mètres de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, avec des pans coupés aux angles de la rue de la Sorbonne, vis-à-vis la porte de l'Hôtel de Cluny, opération qui s'exécuterait dans un délai de six ans, à compter de la date de l'Ordonnance royale qui autorisera l'alignement de ladite rue ;

ART. 4.

La présente délibération sera considérée comme non avenue, dans le cas où les Chambres ne voteraient pas la fondation projetée du Musée d'Antiquités nationales.

Signé au registre :
BESSON, *président;*
DAVID-MICHAU, *secrétaire.*

XXV

DÉLIBÉRATIONS DU PARLEMENT AU SUJET DE L'HÔTEL DE CLUNY.

Nous avons eu la curiosité de rechercher dans le *Moniteur universel* les discussions auxquelles a donné lieu l'acquisition de l'Hôtel. Elles sont très longues et reproduites le plus souvent *in extenso.* Il serait fastidieux de les réimprimer de cette façon. Mais le lecteur sera bien aise d'en avoir une analyse détaillée. Elle nous montre combien les choses les plus utiles soulèvent de difficultés alors qu'il s'agit de les fonder.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand del. — Mieusement phot.

LUCARNES ET CHEMIN DE RONDE

DE LA FAÇADE SUR LA COUR DU LOGIS PRINCIPAL

Imp. A. Lemercier — Dujardin héliograv.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 26 mai 1843.

M. Teste, *Ministre des Travaux publics.* En l'absence de mon collègue M. le Ministre de l'Intérieur, retenu à la Chambre des Pairs, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre le projet de loi ayant pour objet une demande de crédits de 590.000 fr., destinés à l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection de M. Du Sommerard.

M. Lepelletier d'Aunay, *président.* Le projet de loi et l'exposé des motifs seront imprimés, distribués et renvoyés à l'examen des bureaux.

Le *Moniteur* nous apprend aussi que la question fut mise à l'ordre du jour de la séance du 29 mai 1843.

(*Moniteur universel*, p. 1291 et 1292.)

Séance du samedi 17 juin 1843.

M. Arago. J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport sur le projet de loi relatif à l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection Du Sommerard.

(*Moniteur*, p. 1545.)

CHAMBRE DES PAIRS

Mardi 4 juillet 1843.

La Chambre donne acte au Ministre du Roi de la présentation de plusieurs projets de loi parmi lesquels celui relatif à Cluny.

Samedi 15 juillet 1843.

Le Chancelier donne, au début de la séance, la parole à M. le baron de Barante, au sujet de l'acquisition.

M. le baron de Barante. Messieurs, le projet de loi qui autorise l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection de feu M. Du Sommerard n'a point rencontré de contradicteurs dans la discussion publique, ni même, ce semble, dans les journaux. Toutefois, plusieurs objections ont circulé, et sans doute elles ont paru dignes d'être prises en sérieuse considération, *puisqu'un nombre imprévu de suffrages négatifs s'est trouvé dans l'urne du scrutin à la Chambre des Députés*[1].

Mercredi 19 Juillet 1843.

Présidence de M. le comte Portalis, vice-président. La parole est à M. de la Riboissière.

M. le comte de la Riboissière combat l'acquisition dans un long discours. Il ne

1. Chambre des Pairs. Séance du 15 juillet 1843. Rapport fait à la Chambre par M. le baron de Barante, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection de feu M. Du Sommerard; broch. in-8° de 16 pages. Les membres étaient : MM. d'Audiffret, de Barante, Cousin, de Houdetot, Lebrun, de Rambuteau, Siméon.

conteste pas, d'ailleurs, l'intérêt de l'Hôtel : « C'est, dit-il, aux localités qui se parent de ces édifices particuliers, qui en font leur gloire et leur richesse, qu'il appartient de les protéger contre la destruction. » Il croit qu'en s'engageant dans cette voie le Gouvernement ne soit obligé de montrer le même soin jaloux pour un grand nombre d'autres maisons, ce qui l'entraînerait trop loin.

Quant aux objets qu'on voudrait placer à l'Hôtel de Cluny, ils sont déjà classés dans les plus magnifiques Musées du monde : au Louvre, au Musée d'artillerie. M. de la Riboisière croit que quand on aura logé un conservateur et sa famille, des gardiens et un suisse, il restera bien peu de place pour ranger des curiosités !

M. de Barante, *rapporteur*, se refuse à engager une controverse inutile. « M. de la Riboissière, dit-il, n'est pas de notre avis, voilà tout. »

M. le marquis de Boissy demande à qui seront données les places; si la place de directeur est promise, elle entre en considération du bon marché. Il ne voudrait pas que la place fût donnée comme un supplément, car les ministères suivants auraient les mains liées et ne pourraient nommer un autre directeur en cas de nécessité.

M. de Boissy se livre ensuite à des appréciations étranges. Perdant de vue les sacrifices consentis par la Ville de Paris, oubliant l'intérêt national, non local, de telles institutions, il trouve que trop souvent « on nous fait concourir, nous autres départements, avec la Ville, qui seule en profite.

« La jeunesse des départements, dit-on, viendra suivre les cours à Paris; elle trouvera des moments de récréation utile dans les salles de ce nouveau Musée. J'en conviens, mais il ne faut pas faire payer davantage à la jeunesse des départements, qui déjà coûte tant aux familles de la province. »

Il termine en se prononçant pour l'acquisition partielle et en demandant que la Ville concoure pour une plus forte part.

M. le comte de Rambuteau fait remarquer qu'on ne s'est pas rendu compte des sacrifices que la Ville a faits. A coup sûr, il y aurait eu avantage pour elle à acheter l'Hôtel pour son compte.

« La Ville de Paris dépensera environ 600,000 à 700,000 fr. pour cette opération, par suite des engagements qu'elle a pris.

« D'un autre côté, elle relève l'Hôtel de Cluny d'un retranchement, et elle fait l'abandon du Palais des Thermes, qui lui revient à 100,000 fr. Or, je le répète, l'Hôtel de Cluny n'aurait pas coûté cent mille écus, et la Ville aurait pu conserver son ancien tracé et affecter l'Hôtel à un service public, pour lequel les bâtiments auraient été convenables. »

La Ville n'avait pas l'intention d'établir un Musée spécial à Paris, elle a pensé que c'était du ressort du Gouvernement central, et a voulu prouver sa générosité pour les objets d'utilité publique. D'ailleurs, si les départements concourent à la dépense générale, il est juste de songer que Paris est le centre où l'on vient chercher les lumières, l'instruction, les connaissances; la Ville paye par la consommation qu'elle fait un tribut suffisant, car si la moyenne de l'impôt est de 27 fr. par tête dans tout le reste de la France, elle est de 114 fr. par tête à Paris.

M. le comte de la Riboissière, répétant ses précédentes paroles, trouve que la Ville eût pu y installer la mairie du onzième arrondissement; « c'était pour elle un devoir, une

obligation, une convenance d'acheter l'Hôtel, tandis que pour le Gouvernement il n'y a aucune nécessité de le faire ; ce sera un mauvais précédent. »

M. le Rapporteur demande à la Chambre de bien se souvenir que M. de la Riboissière ne trouve pas nécessaire de réunir les objets dispersés. Il rappelle que le Gouvernement, la Chambre des Députés et la Commission ont pensé que c'était une chose utile et honorable pour la France d'établir un semblable Musée.

Une discussion s'engage ensuite. M. le baron Dupin trouve qu'on formera un Musée d'un grand intérêt national, que le goût de l'industrie parisienne en profitera et qu'on y pourra envisager l'art au point de vue de la fabrication industrielle. Le nouveau Musée ne sera la répétition d'aucun autre.

M. le comte de la Riboissière lui reproche de n'avoir pas lu le catalogue, car il aurait vu que la collection se compose en grande partie d'objets faits à l'étranger, notamment par Cellini.

M. Dupin répond que Benvenuto Cellini est au nombre des grands artistes attirés dans notre patrie par François Ier ; il a travaillé beaucoup d'objets précieux qui sont restés chez nous, qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre de l'art et qui seront parfaitement placés dans une collection française.

M. le comte de la Riboissière demande de faire voter séparément sur l'acquisition de la collection et sur celle de l'Hôtel.

M. le Président. La division est de droit.

L'art. 1er est ainsi conçu :

« Il est ouvert au Ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1843, un crédit extraordinaire de 590,000 fr. applicable aux objets ci-après, savoir :

« Acquisition de la collection Du Sommerard.............................. 200,000 fr.

« Acquisition de l'Hôtel de Cluny.................................... 390,000 fr.

Je consulte la Chambre sur le § 1er, relatif à l'acquisition de la collection Du Sommerard.

(Le § 1er est mis aux voix et adopté).

M. le Président. Je mets aux voix le § 2, relatif à l'acquisition de l'Hôtel de Cluny.

(Le § 2 est mis aux voix et adopté).

« Art. 2. — Il sera pourvu aux dépenses autorisées par la présente loi au moyen des ressources affectées, par la loi de finances du 11 juin 1842, aux besoins de l'exercice 1843 ». (Adopté.)

La chambre procède au scrutin sur l'ensemble du projet de loi.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants.. 98
Boules blanches... 61
Boules noires... 37

(La Chambre a adopté).

(*Moniteur*, p. 1895).

La Commission de la Chambre des Députés (p. 89) se composait de MM. Fulchiron, Taillandier, de Golbery, Boulay (Meurthe), Arago, Leprevost. Oger, Demesmay, Vitet.

DOCUMENTS CONSERVÉS AUX ARCHIVES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Nous devons à l'obligeance de M. Marcou d'avoir eu connaissance du dossier de l'Hôtel conservé aux Archives de la Commission des Monuments historiques. Il se compose de photographies, de dessins de M. Albert Lenoir, de ceux de M. Paul Bœmvilwald pour la couverture de la cour située derrière la chapelle, et d'un dossier de pièces diverses.

Ce dernier contient un rapport de M. Du Sommerard, en date du 9 novembre 1843, sur l'état des locataires de l'Hôtel avec la durée des baux, le produit et la désignation des lieux occupés à partir du 1er octobre 1843. On y apprend que le produit, variable avec les dates d'expiration des baux, s'élève au maximum à 3.960 francs. Il y annonce que le 1er janvier 1849, les diverses parties de l'Hôtel seront entièrement rentrées en la possession de l'administration pour être converties en salles de musée; M. Du Sommerard en estimait la dépense annuelle à 9.000 francs. Le produit total du 1er octobre 1843 au 1er janvier 1849 est évalué à 19.715 francs.

On put abréger la durée d'occupation par la résiliation des baux obtenue au moyen de paiement d'indemnités; à ce titre, le sieur Félix, relieur, reçut 2.000 francs d'indemnité le 26 janvier 1846; en 1844, Suet avait reçu 800 francs et Letellier 500 francs. Un des locataires, Sauvé, engagea un procès avec l'Etat. Dans ses lettres, où il donne pour adresse, 14, rue des Mathurins, il se plaint de la gêne causée aux locataires par le factionnaire du poste qui y est installé, par les visiteurs et par les travaux de restauration.

Le dossier de la Commission comporte aussi des pièces des 15 et 28 janvier 1848, relatant communication des titres de propriété aux Domaines. On lit dans une pièce émanant de la *Cour des comptes* que, « dans la vérification faite, dans le compte de 1843, du payeur central du trésor, une somme de 389.000 francs ordonnancée sous le n° 1553 a été payée le 27 novembre 1843 à Mme veuve Leprieur, à valoir sur celle de 390.000 francs, prix de la vente de l'Hôtel de Cluny, mais les *anciens titres de propriété ne font point partie des pièces justificatives de ce paiement.* »

Les papiers font mention de Me Guérin, notaire à Paris, de la prise de possession par l'Etat en 1843, et de pièces relatives à l'acquisition. Quelques-unes concernent une estimation de l'immeuble par Labrouste et Viollet le Duc, qui durent réclamer plusieurs fois le montant des honoraires [1] qui leur étaient dus pour leur rapport. Ils y fixaient à 310.000 francs la valeur de l'immeuble, en mentionnant expressément que ce chiffre était celui de la *valeur réelle*, dans laquelle n'entrait pas celle que lui donnait son histoire. Visconti, chargé du même travail proposait le chiffre de 389.815 francs. Un plan accompagne son mémoire.

Enfin plusieurs pièces de l'année 1845 concernent le paiement des frais résultant de l'acquisition.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Nous avions espéré qu'en raison des rapports des d'Amboise avec Rouen, Clermont-Ferrand, Albi, les archives locales pourraient contenir des données sur l'origine de l'Hôtel. Les correspondants si compétents de la revue *L'Ami des Monuments,* MM. de Beaurepaire, Rouchon et Jolibois, nous ont assuré qu'on n'y trouvait aucun renseignement sur ce sujet.

1. Il s'élevait à 800 francs et, dans leur réclamation, ils rappellent qu'ils avaient été chargés de ce travail par une lettre du Ministre en date du 22 décembre 1842. On ne contestait point d'ailleurs leur droit, mais on prétendait qu'il était périmé; ils faisaient valoir que leur réclamation avait été adressée en temps utile.

QUATRIÈME PARTIE

DESCRIPTION DE L'HOTEL

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

On sait que l'Hôtel de Cluny est situé à Paris, dans le 5[e] arrondissement. Il est compris entre le boulevard Saint-Germain et la rue Du Sommerard [1], d'une part, le boulevard Saint-Michel [2] et la rue de Cluny de l'autre.

Une partie de ce terrain est occupée par les Thermes romains et par un square; l'espace situé entre l'Hôtel de Cluny et la rue de Cluny est celui sur lequel était construit le couvent des Mathurins qu'on a eu le grand tort de détruire. On n'a pas seulement fait disparaître ainsi une œuvre d'art, mais on a aussi enlevé au Musée un cloître et des locaux merveilleusement disposés pour permettre l'extension des collections; c'est ce qu'avait compris M. Albert Lenoir dont on n'a réalisé qu'en partie le projet. Il avait proposé, en effet, d'établir l'accès du Musée dans la partie *romaine*. Une salle *romane* établie dans la cour de la chapelle aurait servi de transition avant la visite des collections du Moyen-Age conservées dans l'Hôtel de Cluny. On eût

1. Ancienne rue des Mathurins-Saint-Jacques.

2 Ancienne rue de la Harpe, nom qu'elle posséda dès 1450, ainsi que l'établit l'abbé Lebœuf dans son *Histoire de Paris* (t. I, p. 337) en s'appuyant sur un manuscrit.

pénétré ensuite dans le couvent des Mathurins, d'origine très ancienne, mais dont les constructions avaient été faites au XVIIe siècle. Il eût abrité les objets plus modernes.

Ainsi, le visiteur aurait pu étudier les productions des diverses civilisations dans l'ordre naturel de leur évolution chronologique.

L'entrée actuelle a donc lieu par la rue Du Sommerard. Une porte cochère (1) ou *porte charretière*, comme on disait jadis, et une porte de piétons (2) ou *poterne*, percées dans le mur (2-1-30) qui sépare la propriété de la voie publique, donnent accès dans la cour d'honneur où furent brûlées, sous la Révolution, les boiseries de la chapelle.

Le mur sur la rue est crénelé, il était muni d'un chemin de ronde en bois porté sur des corbeaux aujourd'hui détruits, et que M. Albert Lenoir a remplacés par des potences en fer.

Piganiol rapporte qu'on montrait, dans cette cour, le diamètre de la *cloche* appelée *Georges d'Amboise,* qui est dans une des tours de la cathédrale de Rouen; il est tracé sur la muraille, où l'on assure, dit-il, qu'elle a été jetée en fonte.

La notice qui précède le catalogue du Musée de Cluny fait remarquer que les registres capitulaires du chapitre de Rouen consultés par M. Ad. Lecocq, de Chartres, semblent contredire cette assertion. Ils mentionnent que, le 29 septembre 1500, le sieur Castignoles, trésorier du cardinal d'Amboise, présenta audit chapitre, de la part de son maître, une somme de 2,015 ducats pour faire fondre, suivant l'intention du prélat, la plus grosse cloche qu'il serait possible de faire; elle devait être fondue à Rouen, au bas de la Tour neuve, dans la cour d'Albane, par Jehan le Maçon, fondeur de Chartres.

Il est certain, du moins, qu'on voit sur le mur la circonférence que Piganiol donne comme étant celle de la cloche de Rouen. Elle se trouve sur le mur de clôture, à gauche de l'endroit marqué (31) sur le plan, derrière le puits (6) situé dans l'angle de la cour.

A gauche de la cour se trouve le *bâtiment du concierge*, dit suivant la

locution habituelle d'autrefois « *la conciergerie* » (3), auquel se rattache une *galerie* (5) dont le fond est constitué par le mur oriental (32) d'une salle des Thermes romains. Ce portique, complément de la plupart des des cours des grands hôtels de cette époque, donnait accès à la porte (41) qui existe toujours. On entrait ainsi dans les pièces du rez-de-chaussée dans lesquelles on pénétrait également par les escaliers (10) et (15) ou par la petite porte (33). *Le principal corps de logis* (21-10-13) se trouve en face l'entrée; *deux fenêtres* (21) datent de l'époque de l'installation du Musée qui nécessita ce surcroît de lumière; nous les avons supprimées de notre plan restitué, afin de présenter l'édifice dans son état primitif; nous avons aussi dans le même but rétabli la petite porte (33) qui n'existe plus aujourd'hui. La porte (13) qui est aujourd'hui l'accès habituel du public était primitivement une fenêtre. On pénétrait alors dans le bâtiment par *l'escalier en tourelle* (10) qui fait saillie sur la cour et par l'escalier (15) auquel on n'accède plus par l'extérieur mais par l'intérieur de la pièce (16). Sur la face (40) du grand escalier on a tracé un cadran solaire; on y lit : *Nil sine nobis* et la date 1674. A droite de la cour, se trouvent les cuisines (14) qui ont été transformées en corps de garde et en un passage (14-34) d'où l'on gagne le square (12) par la porte (34); on a rapporté en cet endroit une porte provenant d'un hôtel dit de la Reine Blanche qui se trouvait dans la rue du Foin.

Cette cuisine avec son perron et son escalier particulier (15) avait à la fois issue au dehors, sur le sol de la cuisine et dans la salle (36).

On arrive ainsi dans le *jardin* de l'hôtel (23), qui, jusqu'à l'organisation du Musée, était borné par un *mur* (24) aujourd'hui détruit; une simple *grille* établie sur son emplacement le sépare actuellement du square. Il mesure environ 17 mètres de largeur sur 35 mètres de longueur et des propriétés particulières l'entouraient autrefois.

La façade sur le jardin a été percée, aux endroits marqués (35), par trois fenêtres modernes quoique de style ancien; elles procurent au musée la lumière nécessaire. Le retour d'angle (19-20) constitue la *façade de la*

chapelle, dont l'absidiole située au premier étage s'avance en saillie (20). Le dessous de l'oratoire forme la *chapelle basse* (20) qui permet de passer dans les Thermes (26) et qui constitue une salle ouverte, sorte de préau couvert sous la chapelle.

La pièce (19) forme retour sur le jardin ; au dessus de cette salle (19) se trouve la *chambre de la reine Blanche,* dite aussi chambre *des abbés*. Elle est desservie par un escalier spécial (22) ayant porte sur le jardin, porte sur cette pièce (19) et sur la galerie (17); cette pièce est également desservie par l'escalier (28) restauré pour la seconde fois en octobre 1887.

Une cour (9) donnait accès aux constructions romaines (26). On s'occupe en ce moment d'achever la décoration de cette cour que l'on va transformer en salle de musée pour la fin de l'année 1887. La pièce (8) est une salle antique. Viollet le Duc croit, non sans apparence de raison, que les écuries y étaient installées du temps des abbés.

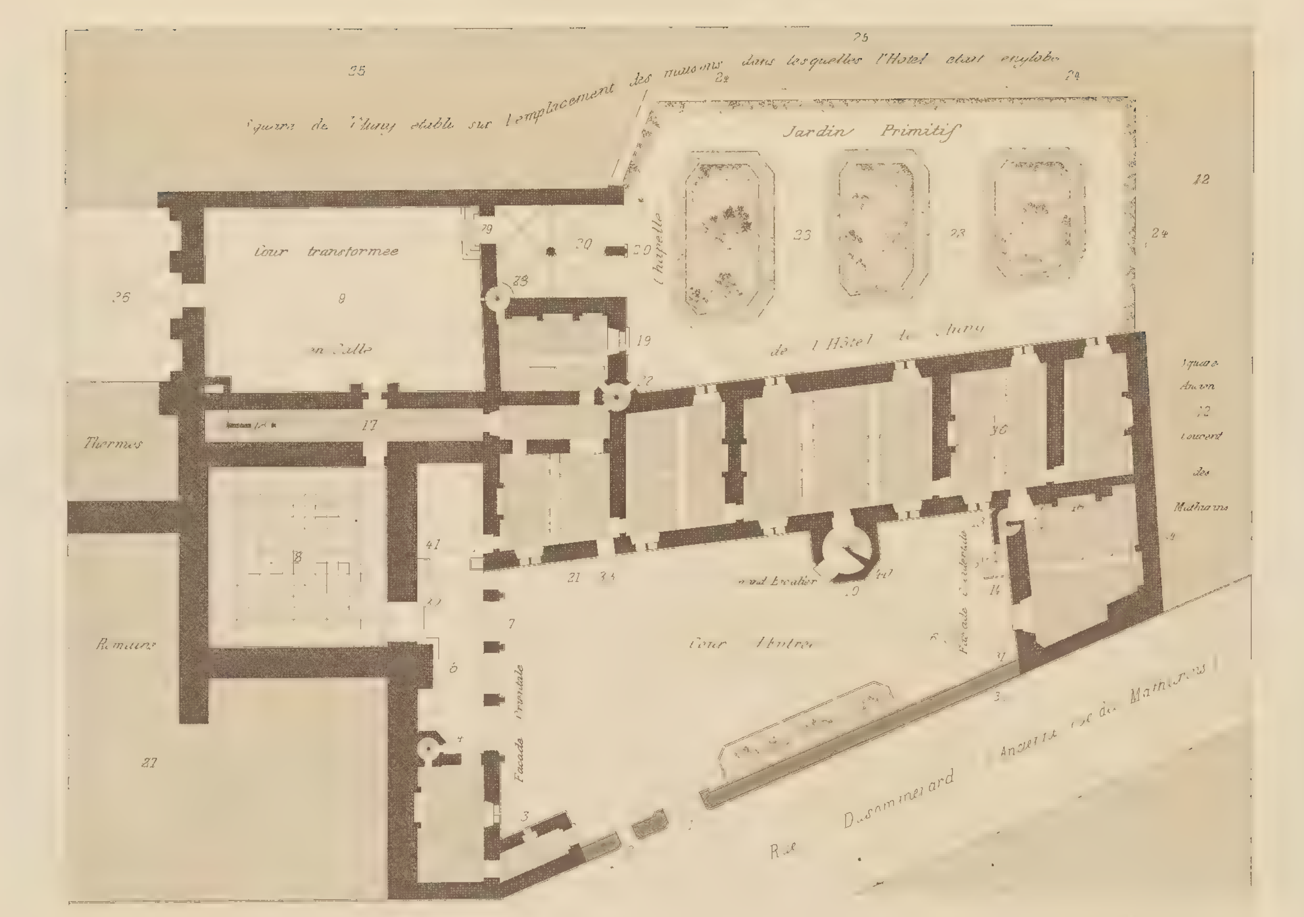
Une étroite galerie (17) contenait à ses extrémités les *lieux d'aisance* (18); on y a disposé actuellement le charmant escalier qui provient de la Cour des comptes. Il permet au public de monter au premier étage du musée pour en redescendre par l'escalier (28) de la chapelle.

Ce livre ne traitant que de l'Hôtel de Cluny, nous ne décrirons pas les Thermes de Julien (26), ni le couvent des Mathurins (12), ni les anciennes maisons qui les encadraient et auxquelles le square a succédé.

Nous indiquons leur emplacement par une teinte grise qui fera voir comment l'Hôtel de Cluny se trouvait primitivement entouré.

M. de Guilhermy a fait remarquer fort justement qu'il ne faut point chercher à l'intérieur de l'Hôtel de Cluny une distribution analogue à celle qui paraît aujourd'hui indispensable pour qu'un logis soit commode ou même habitable. L'architecte n'a point songé à ces dégagements, à ces corridors qui permettent d'accéder à chacune des différentes pièces d'un appartement sans traverser les autres. Ce sont ici de grandes salles qui se succèdent, occupant chacune la profondeur entière du bâtiment, et qui toutes « se commandent », pour nous servir de l'expression consacrée. Les escaliers nous

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE
ÉTAT PRIMITIF RESTAURÉ



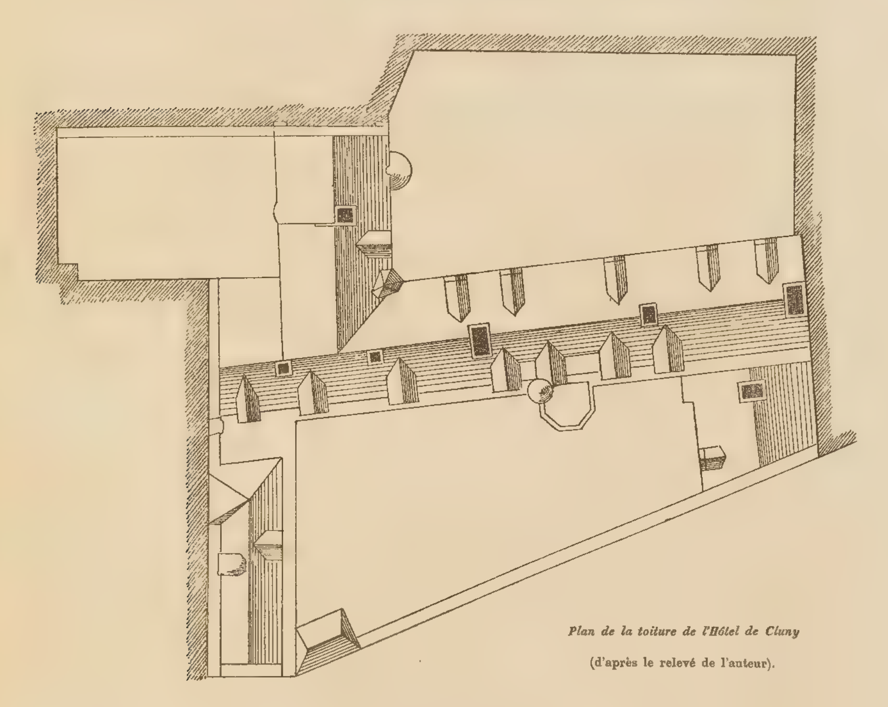


Charles Normand dir. — $0^{m}33$ — $0^{m}30$ — Giraudon phot.

PORTE CHARRETIERE — GORGE FORMANT ENCADREMENT — BASE ET ANGLE SUPERIEUR

Imp. A. Lemercier — Dujardin héliograv.

semblent heureusement placés de manière à ne pas interrompre la suite des appartements et ils ont été répartis ici avec une grande habileté. D'après



Plan de la toiture de l'Hôtel de Cluny

(d'après le relevé de l'auteur).

une disposition assez fréquente dans les châteaux et les demeures de la même époque, l'escalier d'honneur est établi dans une tour formant saillie (10); on a placé les escaliers de service dans les tourelles qui occupent les angles de l'édifice.

La cour du château de Blois offre un exemple, sur de gigantesques proportions, de ces escaliers saillants en forme de tours et tourelles. Nous avons constaté par des études sur l'architecture en France, qui nous ont amené à parcourir tout notre pays, que le souci de l'indépendance des pièces se rencontre rarement dans les logis d'autrefois.

Les caves sont d'origine romaine; elles s'étendent sous le square, nous faisant pressentir ainsi l'importance de l'édifice romain dont une faible partie demeure seule au dessus du sol. Le reste a été remplacé par l'hôtel, les rues, le square et les maisons avoisinantes.

La *porte* du square qui donne passage de la cour du Musée aux jardins qui l'entourent est du XVIe siècle. C'était la porte d'entrée d'une maison dite de la Reine Blanche, rue du Foin-Saint-Jacques, construite sous le règne de Henri II; elle fut démolie en 1858 pour l'ouverture du boulevard Saint-Germain et le dégagement du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny. Elle porte au catalogue le n° 208 (édition de 1883).

Il importe de faire remarquer que le plan de la maison est construit entre cour et jardin, ce qui distingue, selon Viollet le Duc, l'habitation du citadin, du commerçant et du fabricant, d'avec celle d'un personnage important. L'homme noble en effet ne veut point, comme le citadin, vivre sur la rue; il tient à élever son logis en arrière, le séparant de la voie publique par un mur de clôture comme celui de l'Hôtel de Cluny, ou par des communs constitués ici par la cuisine et la conciergerie. D'ailleurs d'autres habitations seigneuriales furent de même élevées entre cour et jardin; les hôtels de Saint-Pol, des Tournelles, de Bourbon, de la Trémoille, de Sens, de Guise, établissent encore combien est fausse l'opinion de quelques-uns, qui ont prétendu attribuer à la marquise de Rambouillet l'honneur d'avoir été la première à Paris qui eut l'idée de se faire bâtir un hôtel entre cour et jardin.

PORTE CHARRETIÈRE.

Elle est couronnée par un arc surbaissé, ses côtés sont ornés de larges moulures qui encadrent des feuillages et des figurines ; les moulures de la gorge formant chambranle ont été restaurés en partie. On y distingue à la base des animaux fantastiques, formant amortissement à une suite d'ornements où se distinguent des feuilles de vigne, des grappes de raisin et des anges tenant des banderolles.

La baie de cette *porte charretière*, que nous qualifions aujourd'hui de *porte cochère,* est occupée par une boiserie moderne exécutée dans le style de l'époque sous la direction de M. Albert Lenoir. Au dessus de la porte, on voit l'écu des d'Amboise qui est *palé d'or et de gueules de six pièces*. Cet écusson surmonté d'une crosse fut entièrement composé lors de la restauration de l'Hôtel. On se servit, à cet effet, des données fournies par les autres parties du bâtiment.

Le couronnement en pierre de la porte fut démoli vers 1819 pour la sûreté des passants, ainsi que nous l'apprenons par une notice parue vers 1834 chez Ducollet. (p. 18.)

La porte charretière est accompagnée d'une porte plus petite, ou *poterne*, plus spécialement réservée aux piétons. L'emploi d'une double porte était alors une habitude dont l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges[1] et le château de Blois nous offrent deux témoignages d'un intérêt particulier. A Bourges, la

Chambranle de la porte d'entrée.

1. Nos lecteurs trouveront de nombreuses gravures du plus haut intérêt, des reproductions de photographies, ainsi que des renseignements inédits sur les monuments français de toutes les époques, dans la revue *l'Ami des Monuments*, indispensable à quiconque s'occupe de beaux-arts et d'érudition. (Paris, 51, rue des Martyrs).

poterne est à gauche de la porte charretière, comme à l'Hôtel de Cluny. Il en était de même à l'hôtel de la Trémoille qui a été si malheureusement détruit à Paris. A Blois, la poterne est à droite.

On a rétabli la boiserie de la poterne dans le style de l'époque; on y retrouve le marteau de porte et le double guichet qui sont l'ornement caractéristique des entrées de ce temps.



Fig. *Porte donnant sur la façade principale.*

PERSPECTIVE DE L'ENSEMBLE

(*A comparer avec le plan*).

Ce dessin donné en tête du chapitre Ier, page 7, permet d'apprécier l'ensemble de l'Hôtel. Nous avons décrit ses dispositions générales en expliquant les détails du plan, nous n'avons donc pas à y revenir. Disons seulement que la partie de l'Hôtel qu'on voit en avant constitue la façade tournée sur la rue de Cluny. Elle est complètement moderne. Le côté gauche du dessin représente la façade sur l'ancienne rue des Mathurins-Saint-Jacques, aujourd'hui rue Du Sommerard. Nous avons remplacé les maisons qui s'y trouvent actuellement par d'autres affectant un caractère plus ancien qui achèvent de mettre l'ensemble dans un cadre offrant plus de rapprochement avec celui qu'il pouvait avoir à l'époque primitive.

Ce livre contient une autre gravure qui donne la vue en état actuel telle qu'elle se présente à ceux qui chaque jour viennent en si grand nombre visiter le Musée.

On voit de tous côtés dans cet Hôtel des coquilles et bourdons à moitié rompus. Comme *Jacques* Cœur à Bourges, *Jacques* d'Amboise fit, par le même motif tiré de son prénom, entrer les attributs de son patron, protecteur des pèlerins, dans l'ornementation de l'Hôtel de Cluny.

L'Hôtel de Cluny, comme celui de la Trémoille, comprend des caves, un rez-de-chaussée, un premier étage et un étage sous combles mansardé. Viollet le Duc l'apprécie ainsi : « Bien que l'architecture des logis n'ait pas l'élégante délicatesse de l'hôtel de la Trémoille, cependant elle ne manque ni de grâce ni de style. Les fenêtres sont heureusement percées, les escaliers très habilement disposés, et la chapelle est un petit chef-d'œuvre. »

FAÇADE PRINCIPALE.

La vue perspective a pour but de faire apprécier tout le pittoresque que cette façade présente sur la rue, grâce à ses saillies et au jeu de lumière qu'elles provoquent.

La façade géométrale de son côté montre l'élégance de ses proportions : le mur de clôture a été reproduit à part, car en se projetant sur le bas de cette façade il en eût caché une partie. La planche montre cette façade telle qu'elle était primitivement, c'est-à-dire dégagée des deux fenêtres qui ont été construites à chaque étage du Musée dans le style ogival. La nécessité de donner de la lumière aux salles lors de l'installation du Musée obligea à ces remaniements. On a rétabli également sur ce dessin la petite porte du rez-de-chaussée que l'on n'y voit plus. On a restitué son caractère de fenêtre à la dernière baie à droite, qui sert aujourd'hui de porte d'entrée depuis l'époque où l'on installa le Musée. On a rétabli aussi l'escalier qui l'avoisinait et supprimé les marches modernes qui donnent accès à l'entrée actuelle. A côté on voit les restes d'un petit cadran.

A droite et à gauche on voit en coupe l'intérieur des bâtiments qui forment les ailes orientale et occidentale de la cour d'entrée.

La grande tour qui contient l'escalier principal est un des beaux morceaux de l'Hôtel. Au dessus et sur les côtés de sa porte, des coquilles et des bâtons de pèlerin sculptés en abondance ont pour but de rappeler le nom de saint Jacques, patron d'Amboise, fondateur de l'Hôtel de Cluny. Des banderolles liées aux ornements portent sa devise : *Initium Sapientiæ Timor Doi — Serva Mandata — Servire deo — Regnare est.*

Un cadran solaire est gravé sur le pan coupé du nord-est de la tour. Le soleil figure au centre; une banderolle l'entoure; on y lit : *Nil sine nobis.* Les heures sont écrites en chiffres romains sur cette banderolle.

On a logé en 1887 une figure dans la niche qui couronne la porte d'entrée.

Les fenêtres de cette tourelle éclairent l'escalier.

A droite du dessin on voit au rez-de-chaussée l'ancienne cuisine de l'Hôtel; au dessus est une grande pièce, auprès de laquelle se trouve le trésor, petite salle voûtée, mise à l'abri du feu afin de recevoir et préserver les objet précieux.

A gauche de notre planche on remarque la galerie basse qui règne au rez-de-chaussée; la partie du premier étage qui se trouve au dessus est occupée par une galerie.

Notre dessin montre des constructions au dessous de la ligne du sol; ce sont les caves, elles sont d'origine romaine, avec additions datant de l'époque ogivale.

La balustrade qui couronne la tourelle a été rétablie suivant un profil dont les traces subsistaient dans la partie contiguë à la tourelle qui domine l'escalier. A la droite du dessin, on voit la tourelle qui permet l'accès du cabinet du directeur, de ses bureaux et de l'étage supérieur.

Les plombs de la crête qui couronne le pavillon du concierge sont anciens. On voit encore les traces des ornements qui les décoraient. Ils étaient probablement dorés à l'origine.

Les deux cheminées qui sont à gauche de la planche sont en briques, les autres en pierres de taille.

Le mur de clôture a été figuré à part, dans son état primitif. On a négligé d'y indiquer une troisième porte percée à son extrémité droite; elle est moderne et sert au service de nuit; la fenêtre moderne, percée dans le rez-de-chaussée du bâtiment de droite pour éclairer le corps de garde, ne figure également pas sur le dessin de mur, en raison de la date récente de sa percée.

Les créneaux ont été refaits sur le modèle de l'un d'eux qui subsistait encore accolé à l'aile droite du bâtiment, comme le constate la *Revue Archéologique*, annonçant en 1852 l'achèvement de leur réfection.

La grande fenêtre qu'on voit au premier étage du pignon de droite éclaire la pièce actuellement réservée au directeur du Musée.

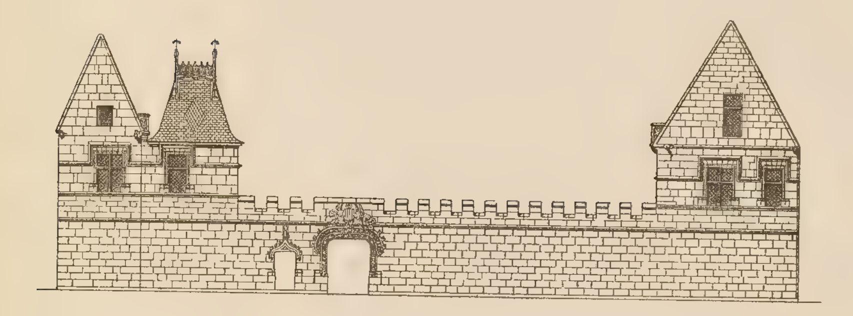
HÔTEL DE CLUNY A PARIS



FACADE MÉRIDIONALE DU PRINCIPAL CORPS DE LOGIS

Imp Eudes

On peut apprécier le caractère si ferme de ce beau mur; il assurait toute sécurité au propriétaire, tout en laissant à découvert la splendeur des sculptures; le passant pouvait jouir ainsi des beautés de cet art charmant qui lui révélait l'opulence des maîtres du logis.



Mur de clôture sur la rue Du Sommerard, restitué dans son état primitif.

AILE OCCIDENTALE DE L'HOTEL.

COUPE SUR LE LOGIS PRINCIPAL AVEC LES FAÇADES ORIENTALES DE LA COUR ET DU JARDIN.

Cette planche donne la vue avec ses proportions rigoureuses. On voit, à droite du dessin le bâtiment de la chapelle, au milieu, le corps de logis principal, et, à gauche, la façade sur la cour de l'aile orientale de l'Hôtel avec le pavillon de concierge et le mur de clôture.

1° *Face orientale de la chapelle.* On trouve au rez-de-chaussée la salle basse sous la chapelle dont nous donnons une vue particulière. On y accède par deux arcades ogivales. Dans le fond de l'arcade de gauche, on aperçoit l'escalier qui permet d'accéder au premier étage et qui est représenté à la page 57.

La tourelle en saillie sur le mur de la chapelle contenait l'autel; c'est là qu'on célébrait l'office. Les deux fenêtres ogivales servent à éclairer la salle haute de la chapelle.

La fenêtre qui se trouve au dessous de la lucarne est celle de la chambre des Abbés, dite aussi de la Reine Blanche.

La tourelle qui occupe l'angle renferme un escalier qui permettait de se rendre directement des appartements au jardin.

2° *Coupe du logis principal.* Les pièces qui sont coupées sont celles qui forment actuellement les salles principales du Musée.

On y remarquera l'étroitesse des portes intérieures qui y sont figurées. On avait en effet l'habitude à cette époque de les faire basses et peu larges, de façon à ne laisser que peu de place disponible à l'entrée de l'air froid chaque fois qu'on les ouvrait. Il n'était fait exception à cette règle que pour les communications entre grandes salles, destinées à un grand concours de monde; encore ne dépassent-elles guère alors que 2^m à $2^m 50$ au plus de

hauteur. On les fermait habituellement avec des pièces de tapisseries; beaucoup d'entre elles étaient garnies de *clotets* s'élevant à six ou sept pieds de haut, qui empêchaient l'air extérieur d'entrer dans la pièce.

Leur partie supérieure se termine en arc surbaissé, au dessus duquel sont figurés des chapeaux de cardinaux, dont M. Albert Lenoir a retrouvé les traces; elles ont été détruites à son insu par la volonté de M. Du Sommerard, mais on a cru devoir les rétablir sur ce dessin.

3° *Cour d'entrée. Façade tournée vers l'orient*. Les quatre arcades sont celles du portique près duquel se trouvaient peut-être les écuries. Dans la dernière arcade à gauche, on aperçoit un escalier de service, permettant l'accès des étages supérieurs et des caves. Le débouché de cet escalier sur le toit est protégé par une guérite en pierre.

On remarquera les courbes renversées qui terminent chacun des arcs en tiers point des arcatures du portique. C'est ce que l'on nomme les *contre-courbes*. Leur origine remonte au XIVe siècle et elles atteignent leur apogée avec la décadence de l'art ogival. Ces contre-courbes ont d'autant moins d'importance que les arcs sont plus aigus. On les trace géométriquement suivant certaines règles qui déterminent en quelle partie elles viennent toucher l'ogive tangentiellement [1].

Les quatre arcades que l'on voit à gauche de la gravure sont celles du portique figuré en (5) sur le plan général. A cette époque, la plupart des hôtels possédaient des portiques intérieurs servant d'abri aux personnes en attendant qu'elles pussent entrer dans les appartements. Là se tenaient aussi les valets, et parfois on y attachait les chevaux pendant les visites des maîtres; presque toujours c'étaient, comme ici, des galeries établies devant un mur, non entièrement ouvert, afin d'éviter les courants d'air; on en trouve beaucoup d'analogues, notamment au château de Blois, à l'hôtel de Jacques Cœur de Bourges, dans des maisons d'Orléans et de Montferrand,

1. Voyez les tracés, p. 240, tome 4, du *Dictionnaire d'architecture française*, par Viollet le Duc.

près Clermont ; il y en avait entre autres à Pierrefonds, au château de Madrid près du Bois de Boulogne, dans l'hôtel de la Trémoille, à Paris, rue des Bourdonnais [1].

Le mur coupé qui porte ombre est celui qu'on voit en bordure sur la rue Du Sommerard. Le pavillon à toiture élevée, contre lequel il s'appuie, est celui du concierge.

1. Voyez la revue *L'Ami des Monuments* donnant chaque année plus de cent planches de monuments inédits tirés sur papier de fantaisie et un volume de texte de plus de 300 pages de documents inédits sur les diverses branches des Beaux-Arts. (Paris, 51, rue des Martyrs.)

FAÇADE SUR LE JARDIN.

Cette façade sur l'ancien jardin de l'Hôtel est plus simple que les précédentes; cinq fenêtres seulement sont anciennes à chaque étage : ce sont celles qui se trouvent au dessous des grandes lucarnes de pierre. Les deux lucarnes de bois dites *chiens assis* sont également modernes ; deux fenêtres ont été percées à chaque étage et deux autres près la tourelle d'angle.

Diverses modifications ont été apportées à cette façade lors de la création du Musée. On transforma en porte, actuellement inutilisée, une des fenêtres du rez-de-chaussée. Les deux baies pratiquées près la tourelle furent refaites dans le style des fenêtres anciennes, d'autres furent rétablies dans leur état ancien d'après des traces qui subsistaient et qui indiquaient leur largeur primitive. Le mur mitoyen du couvent des Mathurins disparut; il fut remplacé par une grille.

Nous avons omis à dessein de reproduire les parties ajoutées qui altèrent la physionomie et l'unité de cette façade si bien comprise. Nous la présentons à nos lecteurs dégagée de cette gangue d'origine contemporaine imposée par les besoins du Musée.



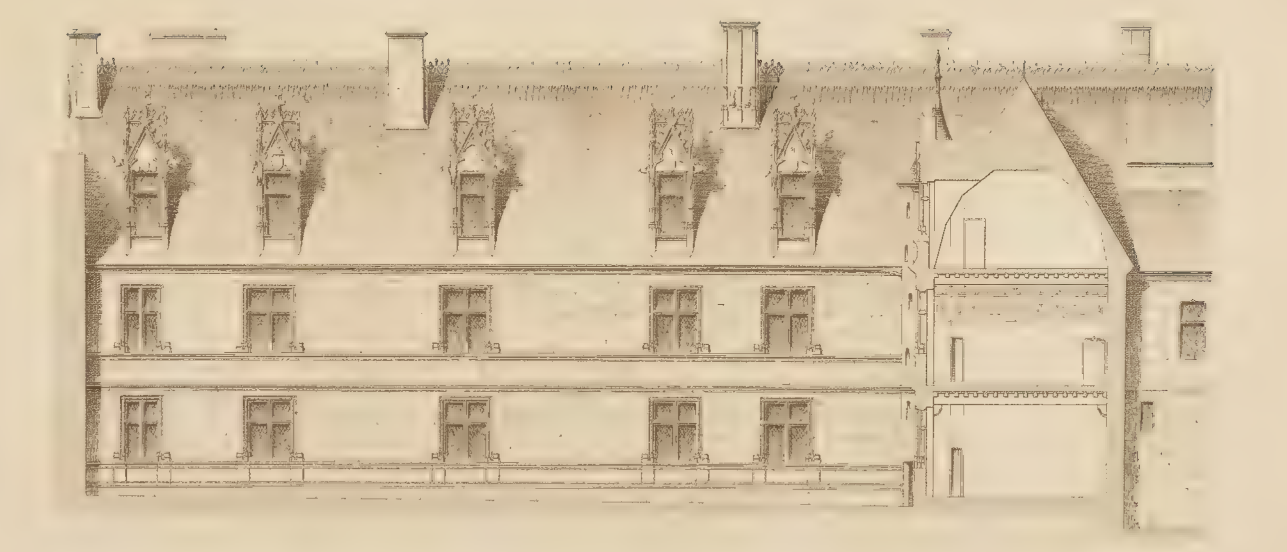
Imp. Eudes

sculpsit

FAÇADE ORIENTALE SUR COUR ET SUR LE JARDIN

LENOIR DEL

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Jomas del

FAÇADE MÉRIDIONALE SUR LE JARDIN

Imp Eudes

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand del. *G. Garen sc.*

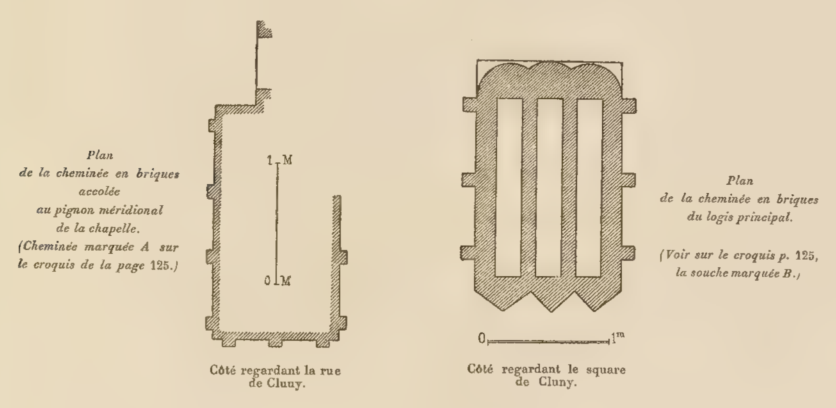
CHEMINÉE DU XVe SIÈCLE

Imp. Eudes

CHEMINÉES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES.

On ne saurait trop admirer les cheminées et les grandioses souches de cheminées aux nobles allures léguées par le Moyen-Age et la Renaissance. Nos architectes, secondés par l'esprit intelligent et large des propriétaires, pouvaient alors en faire des motifs de la plus grande magnificence.

Les souches de cheminées qu'on admire sur les toits de l'Hôtel de Cluny sont parmi les plus simples d'entre elles ; avec celles du Palais de Justice et de l'Hôtel de Sens, elles sont les plus anciennes de Paris. Un trouvère du XIIIe siècle, *Adenez*, nommé quelquefois *le Roi*, auteur de *Berthe aux grans piés*, n'a pas oublié les cheminées de Paris quand il s'écrie : « La Dame est à Montmartre, s'esgarda la vallée, vist le cisd de Paris qui est longue et lie mainte tour, mainte salle et *mainte cheminée.* »



Plan de la cheminée en briques accolée au pignon méridional de la chapelle. (Cheminée marquée A sur le croquis de la page 125.)

Plan de la cheminée en briques du logis principal. (Voir sur le croquis p. 125, la souche marquée B.)

L'habileté avec laquelle on a disposé les briques des cheminées a permis d'obtenir des contreforts, des bandeaux, des pans coupés qui produisent d'heureux effets de lumière.

La grande cheminée en pierre D (p. 125) ornée de consoles fut démontée à la fin de juin 1885, en raison de son mauvais état de conservation. Les pierres étaient en grande partie complètement perdues. Un

curieux détail de construction nous est offert par les entailles pratiquées dans le sens de la hauteur des dalles, au droit des joints verticaux. On avait pratiqué, en effet, dans l'épaisseur de la dalle, de chaque côté du joint, une entaille de 4 centimètres sur 3 centimètres; ces longues entailles étaient remplies de tuileaux qui servaient à assurer aux assises leur cohésion. Elles doivent peut-être à ce détail d'avoir résisté. On a muni d'une tige, en 1886, la cheminée A (p. 125) qui couronne la chapelle. Les cheminées en briques A, B, C, (p. 125) ont été également refaites lors des travaux conduits par M. Bœmvillwal en 1885-1887.

Il ne restait des *cheminées intérieures* d'autrefois que celles qu'on voit dans la partie orientale qui sert de dépôt aux parapluies. On retrouva le profil des autres cheminées sur les murailles en enlevant les tentures modernes. Pour donner une idée du style dans lequel elles avaient dû être conçues, nous avons relevé la cheminée donnée sur la planche intitulée cheminée du xve siècle; elle présente, en effet, une grande analogie avec l'esprit de la décoration de l'Hôtel et remonte à la même époque.

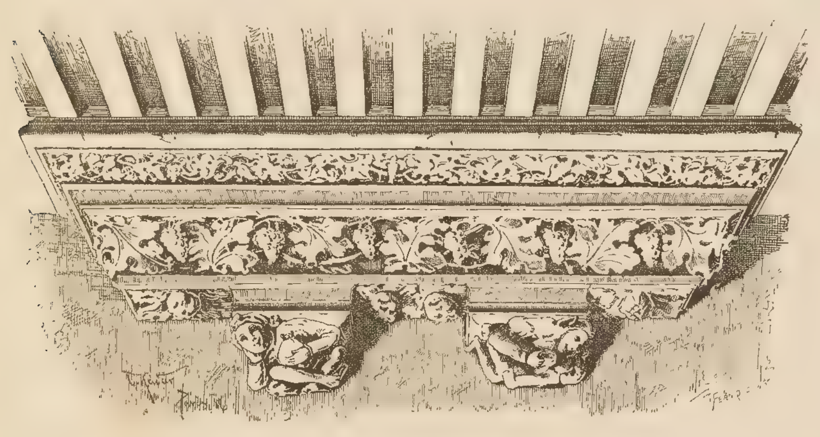
Il est utile de savoir que, selon l'usage du xve siècle, toutes les cheminées étaient conçues de manière à se porter mutuellement les unes les autres d'étage en étage, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au sommet de l'édifice, différentes en cela des nôtres qui ne reposent dans leur saillie que sur des planchers. Les cheminées anciennes occupaient donc toute la hauteur des pièces afin de former une suite non interrompue par les divisions d'étages.

Lorsqu'une salle de grande dimension et suffisamment chauffée par un seul foyer était surmontée de plusieurs pièces nécessitant chacune sa cheminée, alors de vigoureuses consoles ornées, placées dans la grande salle inférieure, là où les cheminées faisaient défaut, en remplissaient l'office; elles formaient le support de celles de l'étage supérieur. Tel était le but de la console qu'on voit à l'Hôtel de Cluny, dans la grande salle du milieu, au premier étage. Nous le donnons à la page 113. Des fragments ont permis de la rétablir en entier lors de la restauration de M. Lenoir.

Les tuyaux destinés à la fumée étaient pratiqués dans l'épaisseur des

murs, non côte à côte comme nous les plaçons aujourd'hui, mais accolés l'un devant l'autre; d'étroites dalles de pierre les séparaient. Il résulte de ce système que les souches ne prenaient pas, comme de nos jours, une extension illimitée, qu'elles pouvaient ainsi présenter au dessus des toits d'agréables proportions et se décorer plus facilement. Toutefois, dans des constructions divisées en nombreux étages, l'épaisseur limitée des murs est un obstacle à ce système [1].

Telles se présentaient les dispositions anciennes de l'Hôtel de Cluny à l'égard des moyens de chauffage. Lorsqu'il fallut le convertir en Musée, on ne pouvait prendre d'autre parti que de rester dans la même voie et de décorer les salles diverses de vastes cheminées analogues à celles qui s'y trouvaient autrefois. Plusieurs furent acquises sur divers points de la France;



Console ornée décorant le plafond d'une des salles du premier étage et destinée à supporter la cheminée qui se trouve au dessus.

elles sont d'époques différentes : les deux qui se voient au rez-de-chaussée, ainsi que celle de la grande salle centrale au premier étage, datent de la Renaissance. Etant plus ou moins mutilées par les déplacements et l'abandon, on a dû les restaurer en les rétablissant. Les deux autres qui occupent la partie

1. Albert Lenoir, *Revue de l'Architecture*, dirigée par M. Daly.

occidentale du Musée offrent des dispositions plus anciennes que les premières et rappellent le xve siècle, ce qui les met en parfaite harmonie avec l'architecture de l'Hôtel de Cluny. Ces deux cheminées étaient démontées depuis longtemps et gisaient dans un jardin de la ville du Mans lorsqu'elles furent reconnues et signalées par M. Denuelle, peintre. L'administration s'empressa de les acquérir ; leur conservation était parfaite, les traces de couleur qui se voyaient sur les sculptures permirent de faire la restitution complète du décor qui fut exécutée par M. Denuelle, sous la direction de M. A. Lenoir. C'est cette dernière qui est représentée sur la planche faite d'après notre aquarelle. Cette gravure ne reproduit pas la couleur qui fait partie intégrante de sa décoration.

CHAPELLE.

Nous ne décrirons pas l'état ancien de ce ravissant morceau d'architecture puisque nous l'avons fait en reproduisant le récit de Piganiol, page 47. Un maçon qui demeurait dans l'Hôtel fut sur le point de démolir cette chapelle sous la révolution[1]. Un Anglais voulut la transporter en Angleterre[2].

On remarque, dans la chapelle basse, le pilier central; son chapiteau est un document des plus importants pour l'histoire de cet Hôtel. En effet, on y voit les armes de Charles VIII qui fixent la date de la construction de l'Hôtel. De plus, l'écusson de Jacques d'Amboise *palé d'or et de gueules*, avec la crosse abbatiale en amortissements, y est représenté soutenu une première fois par deux anges, et une seconde fois accosté par deux hommes sauvages. Le chiffre du roi régnant Charles VIII est surmonté d'une couronne pareille à celle de la rosace de la *Sainte-Chapelle* du Palais. Les supports de son écu sont deux anges à longues robes, à grandes ailes demi déployées, ainsi que le faisaient faire souvent les prélats de cette époque ; ils sacrifiaient à la mode du temps en faisant porter un autre écusson par deux sauvages. Au xve siècle, en effet, le sauvage était un personnage en vogue. Le sauvage velu est essentiellement gardien. On le voit au xive siècle chargé de tenir l'écu de France sur différents méreaux : armé d'une épée, comme le roi sur les écus d'or, il semble préposé à la garde de l'emblème national. On peut lire, d'ailleurs sur l'emploi des figures velues au Moyen-Age, la savante dissertation de M. de Longpérier[3]. Le sauvage est ordinairement armé d'un arbre déraciné ou d'une énorme massue : c'est ainsi, du moins, qu'on le figure presque partout; mais, ici, le sculpteur semble avoir voulu s'écarter de la voie commune : un sauvage y paraît armé, portant d'une main un ais mal taillé et de l'autre un long croc de fer terminé en griffe de lion, absolument semblable à ceux que

1. Voir p. 48 et la *Notice sur l'Hôtel de Cluny*, Paris, Le Prieur, 1841.
2. Voir page 50. — Voyez page 20 le chapiteau dont il est question.
3. Œuvres complètes de Longpérier, mises en ordre par M. Schlumberger, tome IV, page 236.

les peintres en miniature prêtent aux démons dans les dessins de leurs missels de cette époque.

Les *consoles* ne sont point richement ornementées comme le chapiteau. Les sculptures qui les décoraient ont été grattées : une seule reste encore et ne présente qu'un faible intérêt : un homme à longue barbe, coiffé d'un ample bonnet, vêtu d'une large robe qu'une cordelière sépare par le milieu, y est représenté tenant un phylactère.

On monte au premier étage par un *escalier à vis*, bordé d'une rampe que couronne une balustrade. Elle a été retrouvée par M. Lenoir dans la maçonnerie qui enfermait la cage de l'escalier. Il trouva, lors de la démolition de ce pan de mur, tous les éléments de la restauration de cette balustrade qui donne à ce coin un cachet d'élégance tout particulier; la piquante originalité de son ajustement en fait un des plus heureux détails de l'édifice.

M. Paul Bœmwillwald a refait complètement à neuf cette balustrade en septembre 1887. On débouche de l'escalier dans la chapelle par une porte étrangère à l'Hôtel et dont il est parlé à la fin du présent chapitre.

La chapelle haute servit au début du siècle d'amphithéâtre de dissection; la disposition de l'amphithéâtre rapprochait alors les derniers bancs des corniches. Certain docteur se vantait vers 1830 d'avoir contribué à faire disparaître avec son scalpel, en attendant mieux, les armoiries qui garnissaient les douze consoles à présent à nus qui devaient porter les armes des d'Amboise. La chapelle haute devint ensuite une salle de cours de pharmacie, puis un atelier d'infirmerie[1].

La chambre de la reine Blanche fut transformée alors en prétoire de section; ce fut probablement celle qui prit le nom de Marat.

L'absidiole de la chapelle est éclairée au premier étage par trois fenêtres doubles garnies de vitraux, mentionnées au catalogue de 1883 sous les n°s 2006, 2012. Ces panneaux de verre, peints au XVIe siècle, sont de provenance différente ; un seul d'entre eux, le *Portement de croix*, appartient aux ver-

1. Notice publiée chez Ducollet.

rières primitives de la Chapelle. C'est le seul dont un concours heureux de circonstances ait assuré la conservation. M. Albert Lenoir nous a raconté que son père avait acquis cette pièce pour sa collection particulière ; diverses circonstances l'amenèrent à proposer à M. Du Sommerard l'échange de ce morceau contre son livre sur les Arts au Moyen-Age. La proposition fut agréée et ce fut son fils, M. Albert Lenoir, qui l'apporta lui-même à M. Du Sommerard père. On a dit, bien à tort, que ces vitraux avaient été transportés aux Petits-Augustins. Le catalogue du Musée des Monuments français ne les mentionne pas, bien que tout un chapitre y soit réservé aux anciens vitraux. De plus, M. Albert Lenoir fils nous a affirmé également que cette tradition était fausse.

CHAPELLE DE CLUNY

Portement de la croix.
Seul vitrail appartenant aux verrières primitives de l'Hôtel.

Les vitraux de la chapelle n'ont été enlevés que vers 1804[1].

On ne saurait trop admirer la façon dont la Chapelle est couverte. Les voûtes aux fines nervures, dit M. de Guilhermy, retombent en faisceau sur le pilier central. Les quatre voûtes en arcs d'ogive portent sur une colonne centrale comme dans la salle basse. Les niches qui décorent quatre à quatre les trois faces du sanctuaire renfermaient les statues de la famille d'Amboise. Elles furent brisées au XVIIIe siècle et servirent de matériaux de construction. Elles devaient donner à l'ensemble un caractère très décoratif. Les écussons armoriés placés au dessus des niches ont été grattés et effacés.

M. Lenoir nous a assuré que des fragments devaient s'en trouver dans les caves de l'Hôtel où sont déposés un certain nombre de pièces. Personne au Musée n'a pu nous les montrer, mais en dehors de Piganiol (voir page 47) nous avons retrouvé d'utiles indications dans le *Dictionnaire historique de*

1. Notice publiée chez Ducollet en 1834, page 201.

Paris, publié en 1779 par Heurtaut et Magny, époque à laquelle les statues existaient encore. On lit en effet dans cet ouvrage, que l'on voyait contre les murs, en forme de mausolées, les portraits de toute la famille d'Amboise, entre autres celui du Cardinal. La plupart étaient à genoux, en costume de leur siècle. Les figures qui ornaient les niches de la chapelle, disparues à la fin du XVIIIe siècle, ont été retrouvées en 1844 pendant le cours des travaux d'installation du Musée; elles avaient été placées par fragments et hachées pour former un mur dans la salle basse située au dessous de la chapelle; ce mur, composé entièrement de ces fragments, avait pour but de dissimuler le charmant escalier qui décore cette salle et dont la découverte ne date que de ce jour. (Voir le catalogue du Musée de Cluny, VII, et le *Moniteur universel.*)

Heurtaut et Magny continuent ainsi leur description de l'abside :

« Au dedans de cette tourelle est un groupe de quatre figures de grandeur naturelle, d'une bonne main et très bien dessiné pour le temps. »

L'autel et son Christ sur les genoux de sa mère, sculpté en marbre, a été brisé. Il existait encore en 1779, car Heurtaut et Magny le décrivent dans leur Dictionnaire : « La Sainte Vierge y est représentée tenant le corps descendu de la croix et couché sur ses genoux. »

A gauche de la planche qui donne la vue intérieure, on aperçoit l'absidiole ornée de vitraux; sa saillie qui s'avance sur le jardin est portée en encorbellement sur le pilier extérieur du préau couvert.

Le toit primitif, en plomb historié, recouvre encore aujourd'hui la chapelle. Quelques-uns de ces ornements étaient dorés à la façon de ceux de la toiture des bâtiments du concierge.

A l'intérieur, la voûte de la petite abside est ornée de peintures. Dauzat leur attribuait une origine italienne. Le peintre pensait qu'elles étaient dues aux artistes qui avaient décoré l'ancienne église de Sainte-Cécile d'Albi. Elles représentent le Père éternel sortant d'un nuage, vêtu en pape et tenant le globe du monde ; il bénit son Fils expirant sur la croix ; un ange recueille le sang qui jaillit du côté de Jésus ; treize autres anges portent les

HOTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand del.

INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand dir. — Giraudon phot.

CHAPELLE _ DAIS AU DESSUS DES NICHES _ CUL-DE LAMPE RECEVANT LA RETOMBÉE DE VOÛTE

Imp. A. Lemercier — Dujardin héliograv.

instruments de la passion. On lit, sur les banderoles qui les enlacent, des prophéties relatives au sacrifice de la nouvelle alliance.

Toutes ces figures sculptées en ronde bosse sont rehaussées d'or et de couleur. Des peintures d'un bon style, exécutées sur les parois de cette abside et probablement par des artistes italiens, représentent Marie, mère de Jacques, et Marie Salomé pleurant la mort du Christ.

Les *peintures* qui ornent l'intérieur de l'absidiole de la chapelle ont été retrouvées vers 1834, sous trois couches de badigeon. Elles ont conservé leur éclat et leur transparence, malgré le lessivage par acide et même le grattage auxquels elles ont été imprudemment soumises ; aucune indication n'en faisant soupçonner l'existence, les ouvriers avaient commencé l'opération du nettoyage en toute liberté. Les dorures et légendes de la coupole qui couvre l'absidiole sont restées également intactes [1].

Notons encore que l'oratoire est tourné vers l'orient ; la tradition qui a réglé la construction de nos cathédrales a déterminé également l'orientation de ce modeste sanctuaire.

Porte à l'intérieur de la Chapelle. — La boiserie qui remplit la baie donnant accès dans l'escalier porte au catalogue (1883) le n° 1595. Elle est étrangère à l'Hôtel, peinte et dorée, et provient de l'Hôtel-Dieu de Provins. On a figuré sur ses panneaux la salutation angélique et plusieurs figures de saints personnages exécutées en relief. Elle date de la fin du xve siècle, comme l'Hôtel, et mesure 2^{m} 10 de haut sur 0^{m} 85 de long.

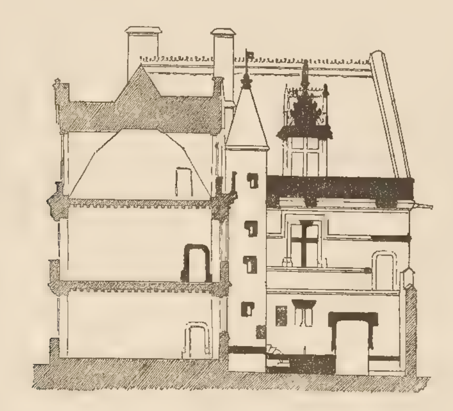
Découverte de sculptures appartenant à l'Hôtel de Cluny. — Nous avons retrouvé des sculptures provenant de l'Hôtel et que nous croyons être celles qui ornaient les niches de la chapelle. On a vu, en effet (page 119), que, lors de la restauration de M. Albert Lenoir, des fragments en avaient été retrouvés. Depuis lors, personne ne savait ce qu'ils étaient devenus. Nous croyons les avoir reconnus dans des débris conservés

1. Notice publiée chez Ducollet.

dans les caves. Ce sont des pieds, des têtes, des mains et autres parties de statues. Le plus important de ces morceaux, qui mesure un mètre de haut, appartient incontestablement à l'Hôtel; il devrait être retiré depuis longtemps de la place humide et sombre qu'il occupe. Cette statue porte, en effet, la coquille de Saint-Jacques sculptée sur la sacoche qui est suspendue à ses épaules. Certainement cette statue appartient à l'une des parties de l'édifice; son emblème est précisément celle du saint patron du fondateur de l'Hôtel où la coquille est figurée partout. La tête a toute sa barbe et des plis de draperie recouvrent son corps. Il est étonnant que ces détails ne soient relatés nulle part.

INDICATION DES PARTIES RESTAURÉES.

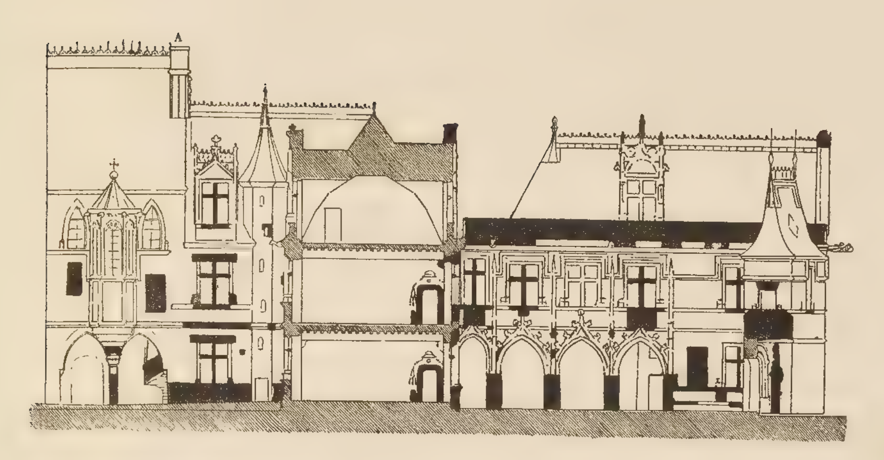
Nous devons à M. Albert Lenoir communication de documents précieux. Ils nous ont permis de conserver le souvenir des parties rétablies lors de



Façade occidentale de la cour d'entrée.
Les parties teintées en noir sont celles qui ont été rétablies lors de la restauration.

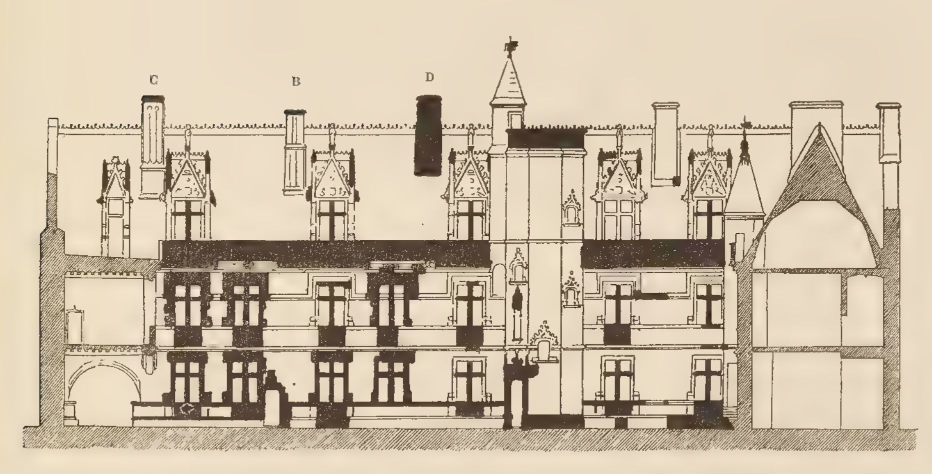
la restauration que dirigea M. Albert Lenoir.

Ce genre de renseignements manque presque toujours. Nous pouvons le fournir pierre par pierre; cette indication est évidemment du plus haut intérêt. Nos dessins n'indiquent pas les restaurations toutes récentes de M. Bœswillwald, parce qu'elles sont mentionnées dans notre texte.



Façade orientale de la chapelle et de la cour d'entrée.

Les parties noires indiquent les parties restituées lors de la restauration.



Façade septentrionale de la cour d'entrée.

ESCALIER DE BOIS.

Lors de l'organisation du Musée, on estima qu'il était nécessaire d'avoir un escalier intérieur qui permît au public l'accès de l'étage supérieur. On édifia alors celui que représente notre planche. Il fait donc désormais partie intégrante de l'hôtel. Cette raison autant que sa beauté nous engagent à le donner ici; mais il n'appartient nullement à la construction primitive. Il provient, en effet, de la Cour des comptes. Il avait été emmagasiné dans les caveaux du Palais de Justice. On l'en a retiré pour le rétablir ici.

Un pilier isolé et orné s'élève jusqu'à la hauteur d'un palier pratiqué à la moité de l'étage où il se transforme en balustrade; en arrière de cette dernière s'élève sur ce palier un second pilier qui porte la partie supérieure de l'escalier.

De ravissantes sculptures ornent le pilier et les rampants de l'escalier; elles sont visiblement inspirées du style antique. Des H et M couronnés sont mêlés à ces ornements; on peut en voir un des détails sur notre figure; les initiales qu'on y voit indiquent le règne de Henri II et de Catherine de Médicis; certaines parties de ces ornements ont été dorés.

Cette disposition d'escalier fort ingénieuse était souvent employée autrefois. On ne saurait contester le caractère pittoresque et la richesse qu'elle donne à l'intérieur de l'habitation.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS



ESCALIER

Imp. Eudes

HÔTEL DE CLUNY À PARIS



Charles Normand dir.

Garen del et sc.

DÉTAILS DIVERS

Imp. Eudes

AILE ORIENTALE

(*Voyez la* Vue *page* 23 *et le bâtiment figuré au fond de la* Vue prise des toits.)

On voit en tête de la page 23 une vue de la cour; on y aperçoit, dans le fond, le bâtiment qui constitue l'aile orientale de l'Hôtel. Cette partie de l'habitation possède deux façades; l'une, regardant l'occident, donne sur la cour d'entrée; l'autre, tournée au levant, et qui se trouve sur le square et la rue de Cluny, est toute moderne. Il convient de dire quelques mots de l'une et de l'autre façade.

1° *Façade sur la cour de l'aile orientale.* On voit deux portes au rez-de-chaussée. La plus proche du mur de clôture est l'ancienne porte des cuisines; on l'a encadrée de moulures lors de l'installation du Musée. L'autre porte, plus écartée du mur de clôture, est complètement moderne. On l'a percée pour conduire au jardin et au cabinet du directeur. On voit aussi les traces d'un perron qui servait originairement à entrer dans la tonnelle quadrangulaire située à l'angle de cette façade.

Au premier étage, une porte étroite et cintrée conduit à un chemin de ronde placé derrière la ligne de créneaux qui couronne le mur de clôture sur la rue. Ce chemin a été rétabli d'après des indications anciennes; il est formé de fortes planches de chêne portées par des corbeaux de fer [1].

2° *Façade sur le jardin de l'aile orientale.* Elle a été entièrement conçue et exécutée depuis la démolition du couvent des Mathurins. De ce côté, il n'y avait primitivement qu'un mur de clôture. Les moulures et fenêtres ont été raccordées avec les lignes correspondantes de la façade sur la rue. Les fenêtres, cheminées et autres détails de cette façade sont également modernes.

1. Albert Lenoir, notes manuscrites, p. 23.

Cette façade sur le jardin est ornée d'une jolie porte Renaissance provenant d'un hôtel, dit de la Reine Blanche, situé autrefois dans la rue du Foin.

La grille qui isole le square du petit jardin qu'on voit entre la chapelle et l'aile du logis principal a été élevée sur l'emplacement des murs qui séparaient le couvent des Mathurins de l'Hôtel de Cluny. L'espace qu'elle limite ainsi représente le jardin primitif de l'hôtel.

LES CAVES DE L'HOTEL DE CLUNY

(Voir le plan, page 8).

On peut compter les quelques rares personnes qui ont visité les caves de l'Hôtel de Cluny. Pourtant cette promenade est des plus curieuses et nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs la description inédite de ces souterrains.

On peut y accéder de trois façons. La porte (9), voir page 8, pratiquée dans les Thermes du côté du boulevard Saint-Michel constitue l'accès le plus commode et celui qui permet d'arriver le plus rapidement aux parties intéressantes. On peut y descendre aussi en soulevant une trappe que l'on voit dans la cour d'entrée de l'hôtel. Enfin un troisième moyen d'arrivée est celui que fournit un escalier d'une trentaine de marches que l'on trouve dans l'angle sud-ouest de la cour d'entrée; il se trouve à l'une des extrémités du portique aux quatre arcades, qui occupe un des côtés de la cour d'entrée.

Nous avons pris ce dernier accès; les parois de cet escalier circulaire sont d'appareil romain en briques et pierres. On arrive au dessous du portique auquel correspondent deux caves et une étroite galerie. Les murs sont d'origine romaine, mais les voûtes sont pourvues d'arcatures très simples de l'époque ogivale. Les murs antiques se composent le plus souvent d'assises alternées de briques et de pierres, et parfois de petit moellon carré.

On y voit aussi un grand appareil romain en belles assises de pierres de taille mesurant 0,30 de haut sur 0,70 de long. Le point d'intersection du dessous de la galerie aux arcades (10), avec le dessous de la galerie (10) occupée par l'escalier en bois, offre une particularité : on trouve en cet endroit un appareil magnifique dont les pierres mesurent 1 m 40 de long et 0,40 de haut. C'est sur ce mur que porte la façade principale qui, comme

on le voit, porte sur un solide soubassement ; il est aussi intact que s'il venait d'être construit quoiqu'il soit vieux d'environ quinze siècles.

La cave qui correspond aux grandes salles du rez-de-chaussée n'est qu'un étroit boyau eouvert par une voûte en berceau renforcée de loin en loin par des arcs doubleaux. L'appareil est en briques et en pierres. On ne peut suivre bien loin cette galerie, car elle est actuellement murée à peu de distance.

Au dessous de l'étroite galerie dont l'extrémité est occupée par l'escalier en bois, se trouve une cave en forme de long boyau. Les murs en sont romains et ses dimensions ont dicté à l'architecte du Moyen-Age l'étroit corridor du rez-de chaussée. Le maître de l'œuvre a suivi fidèlement les indications de plan que lui imposait son ancêtre romain ; on y constate des appareils divers s'entrecroisant et se rapportant à l'un des types que nous venons de signaler.

Telles sont les caves que l'on voit au dessous de l'Hôtel de Cluny. Elles sont essentiellement romaines ; on y constate de rares additions du Moyen-Age consistant uniquement dans l'adjonction de voûtes de cette époque. Elles servent actuellement de magasins pour le bois et le charbon.

Mais il est sous les Thermes, ainsi que sous le square de Cluny, d'autres voûtes romaines qui offrent des restes du Moyen-Age bien autrement importants. On est d'autant plus surpris de les y trouver, que rien ne fait présager leur existence à l'extérieur. Ce sont sans doute les caves de constructions ogivales depuis longtemps détruites et qui occupaient jadis l'emplacement sur lequel on a établi le square de Cluny. Nous ne serions pas éloignés de croire que ce sont là les restes de ces hôtels primitifs des abbés de Cluny dont nous avons recherché les traces ignorées dans le chapitre Ier (page 7). Les demeures clunisiennes antérieures à l'Hôtel actuel ont disparu ; le souvenir même s'en était perdu ; mais ces caves, sont croyons-nous, des vestiges de ces habitations que le sous-sol a su nous garder. On y voit d'étroits passages s'entrecroisant en tous sens et débouchant subitement dans des salles spacieuses. Les murs sont presque tous d'appareil romain,

de natures diverses. Cette variété de constructions antiques semble indiquer que des remaniements ont eu lieu dès cette époque. On constate, notamment sous la salle, des tapisseries, des fragments d'arcade, qui offrent un appareil singulier; nous ne le recommandons point sans doute comme un modèle; il indique au contraire une époque de décadence; mais nous croyons que c'est un exemple assez rare et, comme il est difficile d'accès, nous croyons devoir le signaler comme curiosité de coupe de pierre. C'est dans cette même pièce que débouche un escalier à vis, actuellement muré.

Quelques-uns de ces murs ont été construits ou consolidés en ces derniers temps.

Sous la porte d'entrée de la salle des voitures on voit un conduit vertical et cylindrique. Il est circulaire, mesure 1 m 25 de diamètre; il est construit en bel appareil d'assises en pierre de taille. Il en subsiste une demi-tranche verticale. On peut supposer que ce sont les restes d'un puits.

Ici comme dans les caves suivantes, se trouvent déposés des fragments non classés ou rebutés, provenant des collections de M. Du Sommerard. C'est dans ces débris que nous avons découvert les fragments des statues qui décoraient l'Hôtel ; on ignorait complètement ce qu'étaient devenues ces décorations. (Voir le chapitre de la Chapelle.)

Visitons à présent les dessous du square de Cluny.

A l'endroit où l'on a placé le portique des Bénédictins d'Argenteuil, correspond une assez grande cave aux murs romains, mais dont la couverture ogivale se compose de trois travées couvertes par des voûtes d'arêtes aux saillantes ossatures. Le profil des arêtes, très simple, est analogue à celui des voûtes des autres parties de ces caves; il donne un très grand caractère à ce sombre intérieur ; des culs-de-lampe reçoivent la retombée de ces voûtes ; nous n'y avons pu distinguer aucune armoirie.

Sous la croix de Sébastopol et sous les arbres qui se trouvent à côté, on aperçoit une colonne engagée dans des gravois qui emplissent une salle souterraine; on voit les amorces des voûtes qui la couvraient ; des fouilles

intelligentes permettraient sans doute de la dégager. A côté, se trouve un petit escalier à vis.

Sous la porte ogivale qui relie au square la cour qu'on vient de couvrir, se trouve une grande salle, actuellement étayée avec des pièces de bois. Les mêmes et fortes nervures de cette cave et de la pièce voisine lui donnent un grand cachet, mais cette dernière est plus intéressante à cause de sa grande clef de voûte; elle paraît avoir été destinée à recevoir des armoiries ou des ornements dont on ne voit plus aucune trace.

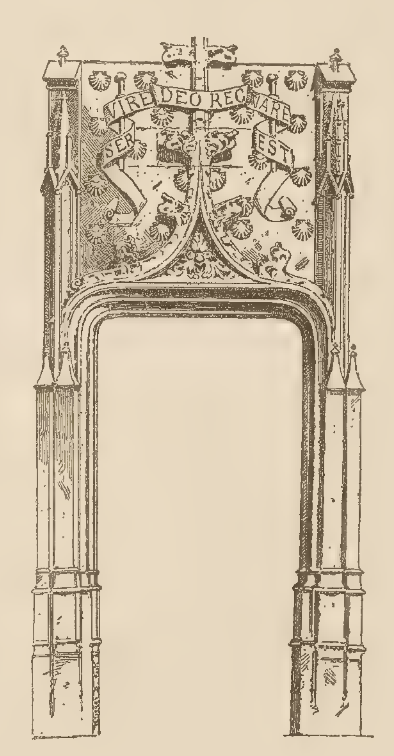
Ces deux caves forment la partie extrême des caves accessibles. Un arceau romain, qui permet d'y accéder, possède un appareil en brique et pierre fort beau et d'une merveilleuse conservation. Nous ne doutons pas que des fouilles bien conduites permettraient de retrouver d'autres parties de ces caves, qui doivent s'étendre bien au delà. Nous ne saurions trop conseiller d'entreprendre un jour ces fouilles car nous croyons qu'elles seront intéressantes.

TOURELLE DE L'ESCALIER PRINCIPAL

(Voyez la planche double).

La grande planche double représente l'escalier principal figuré en (10) sur le plan; il est terminé par une plate-forme à laquelle on arrive par un petit escalier à vis partant de l'étage sous comble.

Ces escaliers, qualifiés d'escaliers intérieurs parce qu'ils desservaient plusieurs étages d'un bâtiment, quoiqu'ils furent posés dans des cages accolées aux constructions, offraient de nombreux avantages. On les voit, comme le fait remarquer Viollet le Duc auquel nous empruntons ce passage, pouvant à volonté être englobés dans les constructions ou n'y tenir que par un faible segment, permettant de pratiquer des portes à toutes hauteurs et sur tous les points de leur circonférence, prenant peu de place, d'une construction simple, d'une exécution et d'un éclairage faciles, doux et rapides à volonté; les réparations en étaient commodes, ils montaient du fond jusqu'à des hauteurs considérables sans que la solidité des parties voisines pût en être atteinte, et, avantage précieux en ces temps de guerroyeurs, ils étaient barricadés en un moment.



Porte de l'escalier principal placé dans la grande tour de l'Hôtel de Cluny.

On nommait *vis* ces escaliers, « puisqu'en ce temps-là le nom d'escalier n'était pas connu », dit Sauval [1]. L'adoption de ce genre de degrés obligeait à des portes assez basses puisqu'il fallait que le linteau de la baie masquât la première révolution de l'escalier; mais alors on considérait ce linteau comme une imposte, dont une fenêtre, parfois une niche, comme à l'Hôtel de Cluny, formait la dépendance obligée ; au dessus de la baie se trouvaient habituellement des sculptures desquelles se détachaient les devises chères au maître de céans ; c'est ce qu'on voit aussi à l'Hôtel de Jacques Cœur ; ici, où on lit une devise bien en rapport avec une demeure d'abbés : *Servire deo regnare est.*

L'intérieur de la tourelle n'offre rien de bien saillant. Il est décoré de boiseries et de tambours modernes en différents points de sa hauteur. Le bas du noyau de l'escalier offre des moulures analogues à celles qu'on employait d'ordinaire à cette époque dans cette partie des constructions.

Le noyau est surmonté, à sa partie supérieure, par un fût cylindrique mouluré qui reçoit la retombée de la voûte qui recouvre la cage de l'escalier. Une balustrade vient s'y appuyer, tandis que, par l'autre extrémité, elle pénètre dans le mur ; c'est la disposition si fréquemment employée dans ces constructions.

1. Histoire et antiquités de la ville de Paris, t. II, p. 23.

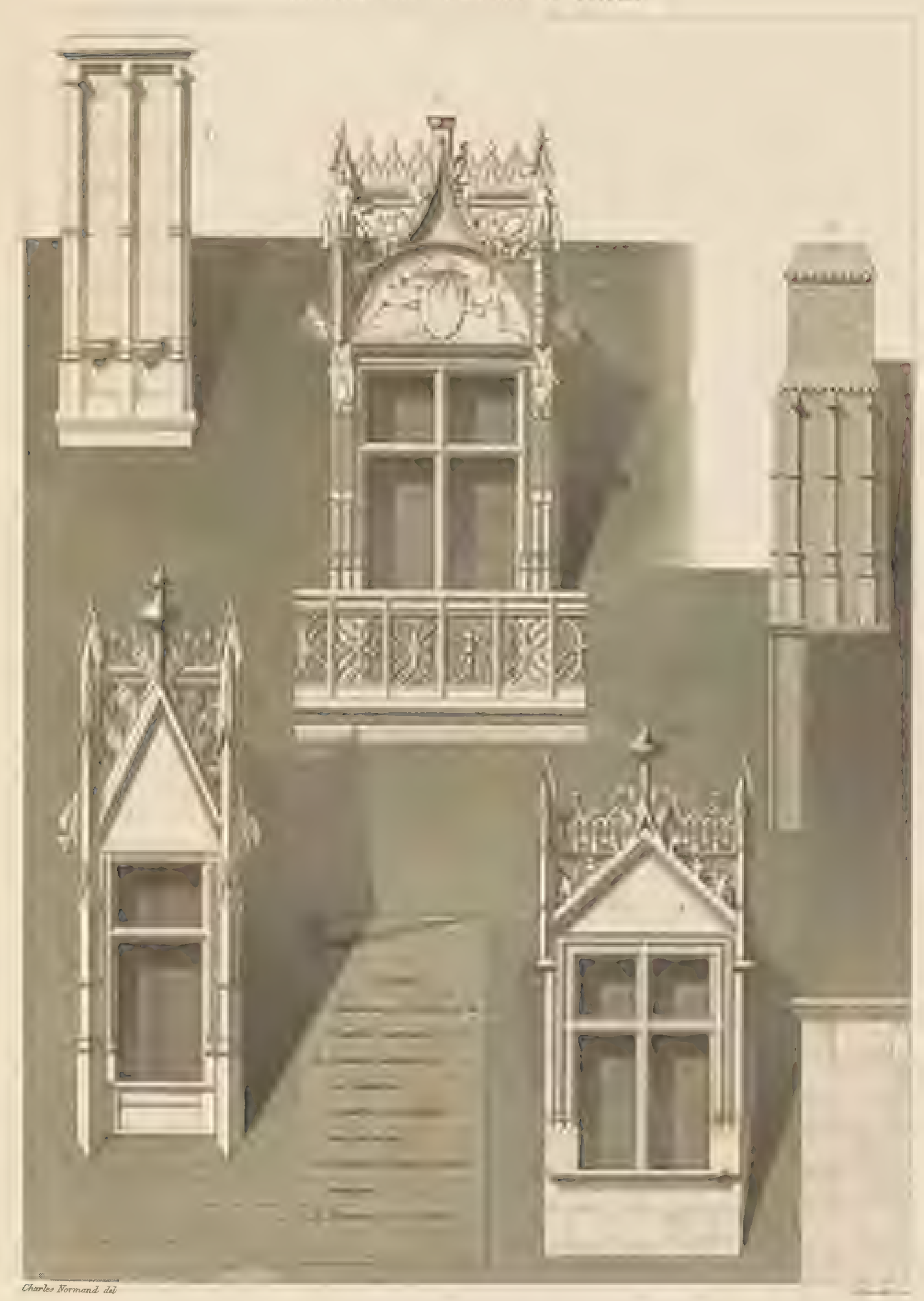
HÔTEL DE CLUNY A PARIS





GRAND ESCALIER ET LOGIS PRINCIPAL

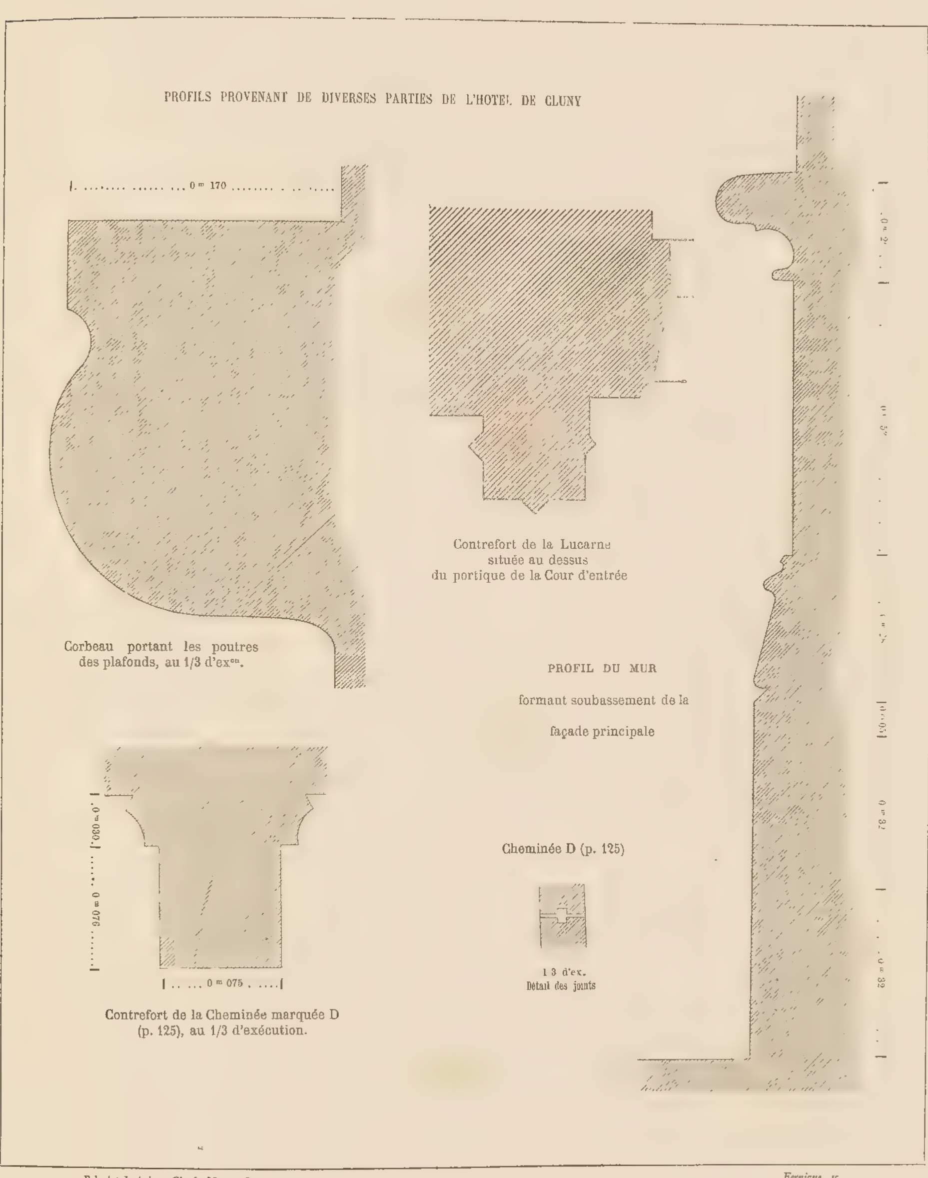
HÔTEL DE CLUNY A PARIS



Charles Normand del.

CHEMINÉES ET LUCARNES DE DIVERSES PARTIES DE L'HÔTEL

Imp. A. Lemercier



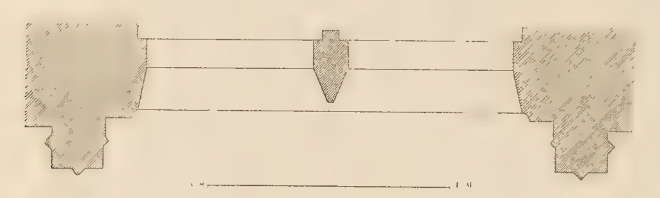
Relevé et dessiné par Charles Normand. *Fernique, sc.*

PROFILS DIVERS

LUCARNES.

Nous avons donné plusieurs vues représentant, soit en perspective, soit en géométral, les lucarnes de l'Hôtel de Cluny. Nous donnons, en outre, ici le plan de l'une d'elles.

On sait qu'au Moyen-Age on a fait des lucarnes, tantôt en pierre, tantôt en bois, apparent ou recouvert, soit d'ardoises, soit de plomb. A l'Hôtel de



Plan de la lucarne placée sur le bâtiment où se trouve le portique
(D'après le relevé de l'auteur).

Cluny elles sont toutes en pierres, car les quelques petites lucarnes en bois, dites *chiens assis*, datent de l'époque de la transformation du logis en Musée.

Les parties triangulaires en pierre qui se trouvent au dessus des baies, et qu'on nomme gables ou tympans, étaient ornées d'armoiries, détruites sous la Révolution, et rétablies en partie, d'après des traces certaines, par M. Albert Lenoir. Parmi les lucarnes, il faut distinguer celle qui se trouve au dessus du portique de la cour d'entrée. Elle paraît d'une époque un peu postérieure à celle des autres. On y constate l'influence de la Renaissance dans plusieurs détails. En outre, la *contre-courbe*, c'est-à-dire la courbe enversée qui termine l'arc plein cintre, indique le début du XVIe siècle; c'est qu'en effet cette contre-courbe prend naissance au point de la circonférence que rencontre le rayon à 45°. La balustrade, qui se trouve au devant, porte le K couronné du roi Charles VIII : ce qui, avec le chapiteau de la salle basse

de la chapelle (voir p. 20), établit que l'Hôtel fut élevé sous ce règne. De plus, il semble qu'on puisse affirmer qu'il fut achevé sous ce règne puisque les parties supérieures de l'édifice semblent en donner le témoignage. Au dessous de la balustrade, se trouve la corniche : les feuillages y courent dans des gorges profondes séparées entre elles par de fines moulures.

Un chemin de ronde existe entre les lucarnes et la balustrade, ainsi que le fait voir notre héliogravure donnant la perspective des lucarnes du logis principal. L'accès est facile, grâce à l'un des escaliers en tourelle, et la circulation y est commode.

Les lucarnes de l'Hôtel de Cluny figurent parmi les plus belles que nous ait léguées le xve siècle. De plus, leur variété contribue encore à augmenter leur charme. On en trouve de la même époque au Palais de Justice de Rouen, à l'Hôtel de Ville de Compiègne, sur des maisons de Tours, de Caen, d'Orléans, de Bourges, à l'Hôtel de Ville de Saumur. Mais les lucarnes les plus belles et les plus variées que nous ayons vues de cette époque sont certainement celles du Château de Josselin, dans le Morbihan. C'est une suite unique qui dénote une prodigieuse richesse d'imagination, un grand goût, une exécution supérieure. Comme nous le faisait d'ailleurs remarquer son distingué propriétaire, M. le prince de Léon, député du Morbihan, elles ont ce rare avantage d'être intactes et de n'avoir subi aucune restauration. Notre collègue, membre du Comité de la revue *l'Ami des Monuments français*, sait apprécier cette suite si originale de lucarnes, dont l'importance est telle qu'il semble que la façade ait été faite pour elles.

On ne saurait trop désirer de voir donner de ces soins minutieux à la décoration des combles, aujourd'hui trop négligée. N'est-ce point ce qui contribue d'une façon particulièrement saisissante au bon effet de la silhouette des bâtiments.

NOTE SUR MESSIER

Nous avons vu le rôle important joué par l'Hôtel de Cluny, comme observatoire, grâce à Messier. Aussi lira-t-on avec plaisir quelques lignes qui feront mieux connaître le caractère de l'hôte qui acquit tant de réputation à cette maison. Plus de soixante années des volumes de l'Académie des Sciences sont consacrées à l'exposé des découvertes astronomiques faites par Messier dans l'Hôtel de Cluny.

Delambre, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a écrit la notice biographique de Messier dans le volume de 1817. Messier était né, en 1730, dans la Meurthe. Delisle le prit d'abord sous sa protection; mais, dans la suite, il s'efforça d'atténuer la valeur de ses découvertes. Delambre raconte sur l'habitant illustre de notre Hôtel les détails suivants, à propos de la comète de 1772 :

« Les soins qu'il donnait alors à sa femme mourante l'avaient empêché de parcourir le ciel suivant sa coutume. Il ne put voir la comète que trois jours après la mort de sa femme, et de mauvais plaisants imprimèrent qu'il avait été moins sensible à cette perte qu'au chagrin d'avoir manqué une découverte, et *qu'en s'efforçant de pleurer sa femme, il ne put jamais que pleurer sa comète*. Il trouva des consolations dans les années suivantes ; sans entrer dans plus de détails, il nous suffira de dire qu'il observa en tout 46 comètes, dont 21 ont été découvertes par lui, et que Louis XV ne l'appelait que son *dénicheur de comètes*. La Harpe dit : *le furet des comètes*[1]. »

On lui doit surtout un nombre considérable d'éclipses des satellites de Jupiter. En 1755, son traitement était de 500 livres. Delisle, qui eut vis-à-vis de lui une étrange conduite, lui abandonna pourtant 400 livres, à prendre annuellement sur la pension dont il jouissait comme astronome de la Marine. La Marine payait le loyer de son observatoire installé dans l'Hôtel de Cluny. On y ajouta même un logement voisin, dans lequel il a terminé ses jours, mais qui devint à sa charge, lors de la Révolution qui supprima sa place, son traitement et ce loyer, qui n'était au total *que de 600 livres*.

Chacune de ses découvertes lui valait l'entrée d'une Académie étrangère. Il n'entra à l'Académie des Sciences qu'après plusieurs échecs, en 1770. — Le 6 novembre 1781, il se promenait dans le jardin de Monceaux, qui excitait alors la curiosité publique, et où l'on n'entrait que par billets. Il tombe dans une glacière de 25 pieds de haut, et sent qu'il a la cuisse et le bras cassés, le poignet fracassé, deux côtes enfoncées, et une blessure au dessus de l'œil droit. L'évêque d'Avranches le fait retirer, et la première consolation qu'il adresse à la victime de sa négligence est de lui demander d'un ton brusque : *Qui êtes-vous ? et que faites-vous là ?* » Messier répond doucement qu'il est de la compagnie du président de Saron. On donne des ordres pour le tirer de l'abîme.

L'intérêt fut général pendant sa maladie. Tous les ordres de la société prirent part à son malheur et firent tout pour le consoler et le dédommager. M. Sage lui fit obtenir du roi une gratification de 1,200 livres, suivie presque aussitôt d'une pension viagère de 1.000 livres et d'une gratification de 2.400 livres.

1. *Correspondance*, tome I. p. 97

La Révolution le priva de toutes ses ressources, supprima l'Académie et sa pension. Son généreux ami, le président de Saron, était tombé sous la faux révolutionnaire. On conçoit à peine comment il put subsister, s'il n'avait pas quelques faibles épargnes; tout ce qu'on sait, *c'est qu'il n'avait pas même les moyens d'alimenter la lampe qui servait à ses observations nocturnes*. Il vit enfin des jours plus heureux : l'Institut, le Bureau des longitudes, la Légion d'honneur lui firent connaître une indépendance et une aisance à laquelle il était peu accoutumé. Elle ne changea rien à ses manières, et il en fit profiter sa famille.

BIBLIOGRAPHIE

Guillebert de Metz. *Description de Paris au XV*[e] *siècle publiée pour la première fois par Leroux de Lincy*. Paris, 1855, in-12.

Les notes sur Paris en l'an 1407 ne parlent pas de l'Hôtel de Cluny; on y trouve seulement la mention des rues de Clugny (60) et des Mathurins (61).

Corrozet (Gilles). *Les Antiquitez, histoire et singularitez de Paris*. Paris, 1550, in-12. (L 7 K 5983, Bibliothèque Nationale.)

L'Hôtel de Cluny est simplement cité. On y dit que le roi ordonna par édit de l'an mil cinq cent XLIX le recensement des maisons de Paris, dont le nombre fut évalué à 10.000. — Dans l'édition de Bonfons, 1576, il n'est aussi que simplement mentionné.

Saint-Julien (Pierre de). *Meslanges historiques, par Pierre de Saint-Julien, doyen de Chalon, etc*. Lyon, 1588.

C'est l'auteur le plus ancien qui fournisse des renseignements détaillés sur l'édification de l'Hôtel de Cluny.

Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris. T. 1[er], 1875.

Reproduction, avec annotation par M. J. Cousin, du plan de Paris, de 1552, retrouvé à Bâle. L'Hôtel de Cluny y est figuré en perspective.

Du Breuil (J.). *Le Théâtre des Antiquités de Paris par le R. P. F. Jacques du Breuil*, Parisien. A Paris, 1612.

Malingre (Cl.). *Les Antiquitez de la Ville de Paris, par Claude Malingre, historiographe du Roy*. Paris, 1640, in-folio.

On trouve à la page 287 une note intéressante sur l'Hôtel de Cluny.

Brice (G.). *Description nouvelle de la Ville de Paris*, 5 édit. Paris, 1706, in-8, t. II, p. 210.

Sauval (H.). *Histoire des Antiquités de Paris*. Paris, 1724, 3 vol. in-folio.

T. III, p. 10, quatorze lignes de peu d'intérêt sur l'Hôtel de Cluny.

Félibien (M.). *Histoire de la Ville de Paris par Michel Félibien, revue par M. G. Lobineau*. Paris, 1725, 5 vol. in-folio.

On y trouve une note sur la protection donnée en 1334 par le roi à l'hôtel de l'abbé de Cluny. Le texte intégral de l'époque est reproduit dans le tome IV, p. 522. — T. V, p. 19, texte intégral de l'époque reproduisant la signification, qui est faite en 1584, de cesser d'y jouer la comédie.

Maihows. *Paris artistique et monumental en 1750*. Lettres de voyage de l'Anglais D[r] Maihows, réimprimées par M. Bonnardot. Paris, Didot, 1881, in-8.

Il y a, à la page 18, un renseignement sur l'Histoire de Cluny.

Hurtaut et Magny. *Dictionnaire historique de la Ville de Paris*. Paris, 1779, 4 vol. in-8.

Ce dictionnaire donne, au mot « Hôtel de Cluny », des détails sur l'état de la chapelle à cette époque.

Dulaure. *Histoire de Paris*. Paris, 1820-22, 8 vol. in-8.

T. I, p. 88. — Note sur les Thermes et sur les parties qui en furent retrouvées sous les Mathurins. — Gravure de la grande salle. — T. III, p. 215. Nom donné aux pièces pendant le XVI[e] siècle. — T. III, p. 247-75. Aventure de Charles de Lorraine.

LENOIR (Albert). *Projet de Musée historique*. Paris, 1833, in-8.

L'auteur expose le projet sur lequel il est revenu plus au long dans la brochure de 1882.

ANONYME. *Notice sur l'Histoire de Cluny et le Palais des Thermes*. Paris, Ducollet, décembre 1834, in-8.

Le catalogue de la Bibliothèque Nationale (*Histoire de France*, t. VII, p. 752) indique que ce livre est dû à M. Du Sommerard, ainsi qu'il résulte d'une note manuscrite. Nous ajouterons que la notice suivante l'établit également.

Notice sur la Notice relative à l'Hôtel de Cluny, publiée chez Ducollet, 1834, due à M. Du Sommerard; et sur le même travail fait par Mme de Saint-Surin. Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, juin 1835.

On n'y trouve aucun renseignement nouveau; c'est un compte rendu bienveillant.

SAINT-SURIN (Mme de). *L'Hôtel de Cluny*. Paris, Techener, 1835, in-8.

La moitié du volume contient des poésies des xve et xvie siècles.

LEROUX DE LINCY. *Recherches sur les propriétaires et les habitants du Palais des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, dans l'intervalle des années 1218 à 1600*. Dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. XVIII, 1841. Tirage à part de 40 pages à la Bibliothèque Nationale (L^{9} j. 485).

C'est le travail le plus sérieux fait sur ce sujet. Il contient la reproduction des pièces et passages d'auteurs principaux, ainsi qu'une note très utile.
Cette notice a comblé une lacune. M. Leroux de Lincy fut amené à faire ce travail par ses recherches sur l'histoire de l'Hôtel de Ville de Paris.

Notice sur les Thermes et l'Hôtel de Cluny. Paris, Belin-Le Prieur, libraire, s. d., in-12.

Ce travail donne divers renseignements utiles, tels que la note concernant l'offre d'achat de la chapelle par un Anglais.

ARAGO, député des Pyrénées-Orientales. — Rapport à la Chambre des Députés (session 1843. — N° 214) au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à un crédit extraordinaire de 590,000 fr. pour l'acquisition de l'Hôtel de Cluny et de la collection de feu Du Sommerard.

Présenté dans la séance du 17 juin 1843. On y lit. : « Le budget de cette année sera inévitablement en déficit ; le découvert précédent est considérable; en de telles circonstances ne faudrait-il pas ajourner une création dont l'urgence peut paraître douteuse ? » C'était l'objection la plus sérieuse. Le rapporteur s'efforce de démontrer l'urgence de la création projetée; son rapport, extrêmement favorable et fort habilement présenté, conclut à l'achat.

BARANTE (Baron de). Rapport à la Chambre des Pairs, dans sa séance du 15 juillet 1843, ayant le même objet.

Cette étude, également très heureuse, conclut à l'adoption du projet de loi, en plaidant chaleureusement la cause de l'achat.

Notice sur le Palais des Thermes et l'Hôtel de Cluny. Paris, 1844, chez Chassaignon, rue Gît-le-Cœur, 7 (Bibliothèque de l'hôtel Carnavalet, 2719). — En tête, une médiocre gravure : Un *incroyable* admirant une galerie de tableaux.

Plaquette in-12, de 12 pages, donnant un résumé historique, la description de ces deux édifices et des collections. Relate le fait d'une proposition d'achat de la chapelle à M. Le Prieur par un Anglais qui voulait la transporter en Angleterre.
On y lit, page 12 :
« Le Musée est ouvert au public tous les Dimanches, de midi à quatre heures. Les billets ne sont reçus que les Mercredi et Vendredi de chaque semaine. »

GUILHERMY (De). *Description archéologique de Paris*, 2e édit. Paris, 1856, in-8.

L'Hôtel de Cluny y est très bien décrit avec ses détails (p. 348-358). Une gravure sur cuivre (p. 328) le montre en perspective dans son aspect ancien. On a supprimé les remaniements modernes et l'on a indiqué le couvent des Mathurins. Au point de vue historique, il ne renferme aucune indication nouvelle, mais se borne à résumer les notions acquises.

LENOIR (Albert). *Statistique monumentale de Paris*. Paris, Imprimerie impériale, 1867 et années antérieures : un atlas de planches et un volume de texte.

La partie qui concerne l'Hôtel de Cluny se compose de cinq planches in-folio dont l'explication est donnée dans le texte (p. 236-242).

Mantz (Paul). *Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.* Etude faisant partie du *Paris-Guide*, in-8, publié à Paris à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1867. Première partie.

On trouve, p. 459-477, un bon résumé d'ensemble de l'historique de l'Hôtel, la description des bâtiments et des collections.

Bibliothèque Nationale. Catalogue de l'Histoire de France.

T. VII, p. 752, Liste des ouvrages relatifs à l'archéologie des villes et localités diverses. La nomenclature des ouvrages relatifs à l'Hôtel de Cluny est de beaucoup moins longue que celle que nous donnons ici; elle ne comporte que 10 numéros (475 à 485).

Guilhermy (De). *Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle.* Paris, 1875, t. II. Ancien diocèse de Paris.

On y trouve l'inscription de la chapelle.

Lenoir (Albert). *Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.* Paris, 1882, in-8.

Recueil de documents sur la création du musée d'antiquités nationales de Cluny. Cette brochure établit le rôle remarquable de M. Albert Lenoir dans la sauvegarde du monument et la création du musée.

Lenoir (Albert). *Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.* (Manuscrit inédit.)

Dessins, notes et documents manuscrits communiqués par l'auteur. Nous devons aussi nos vifs remerciements à cet érudit si compétent, pour ses nombreux renseignements verbaux, fruits d'une expérience de plus de soixante années et de traditions de famille.

Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle.* Paris, 1861, in-8.

Au mot *Maison* (t. VI, p. 284), on trouve le plan (fig. 38) et une vue cavalière (fig. 39). L'article renferme peu de chose sur l'Hôtel dont il expose la disposition générale. On trouve quelques indications intéressantes à plusieurs autres mots, tels que *lucarnes*, etc....

Annales archéologiques de Didron, t. I, p. 96 et 176.

Note sur un badigeon provisoire effectué dans l'Hôtel.— Une autre note due à M. de Guilhermy, sur l'Hôtel, est à peu près la même que celle parue dans sa *Description de Paris* (t. I, p. 25).

Revue archéologique, t. I, p. 18-38.

Notice signée A. D (du Chatelain), avec des figures médiocres sur l'histoire de l'Hôtel. Le t. IX, p. 454, contient des nouvelles sur la restauration du mur de clôture.

Moniteur des Architectes, 45e volume.

Planches sur l'Hôtel de Cluny, par M. Albert Lenoir, d'après les mêmes dessins qui ont servi à sa *Statistique monumentale.*

Encyclopédie d'Architecture, 1re série, 4e année.

Détail de la menuiserie de la porte d'entrée de l'escalier de la grande tourelle. Elle est indiquée, par erreur, comme une œuvre du XVIe siècle; elle est moderne et de la composition de M. Lenoir.

Revue de l'Architecture, dirigée par M. César Daly.

Dessin en couleur de la cheminée que nous donnons sur notre planche; mais il n'y a ni coupe, ni façade latérale. La planche est expliquée par une note de M. Albert Lenoir.

Topographie de l'ancienne France à la Bibliothèque nationale.

Le volume où se trouve l'Hôtel de Cluny contient une suite de planches, la plupart assez défectueuses; on y peut voir du moins les états successifs de ce monument reproduit par d'anciennes lithographies.

Franklin, *Les anciens plans de Paris*, Paris, 1878, 2 vol.

Mieusement. Photographe attaché à la Commission des Monuments historiques. Suite de vues photographiques prises en 1886-1887.

On y trouve une collection des plus complètes des vues de l'Hôtel et de ses collections. Nous avons publié en héliogravures quelques-unes d'entre elles. M. Mieusement possède de grandes et de petites épreuves, donnant tous les objets intéressants du Musée, conservé avec tant de soins par notre éminent confrère M. Darcel.

Giraudon. Collection très complète de photographies du Musée et du Monument.

M. Giraudon, photographe attaché à la Revue *l'Ami des Monuments*, a exécuté en 1886-1887 une suite très intéressante des diverses parties du Musée et de l'Hôtel. Nous avons fait reproduire par l'héliogravure celles qui nous ont paru les plus curieuses.

LAMPUÉ. Vues en photogravure de l'Hôtel de Cluny.

On y trouve les détails que nous avons donnés des lucarnes et du dessous de la Chapelle.

Bibliothèque Nationale, Ms. f. 18159, f° 139 v°. — N° 782 des Arrêts du Conseil d'Etat *sous Henri IV*, par Valois.

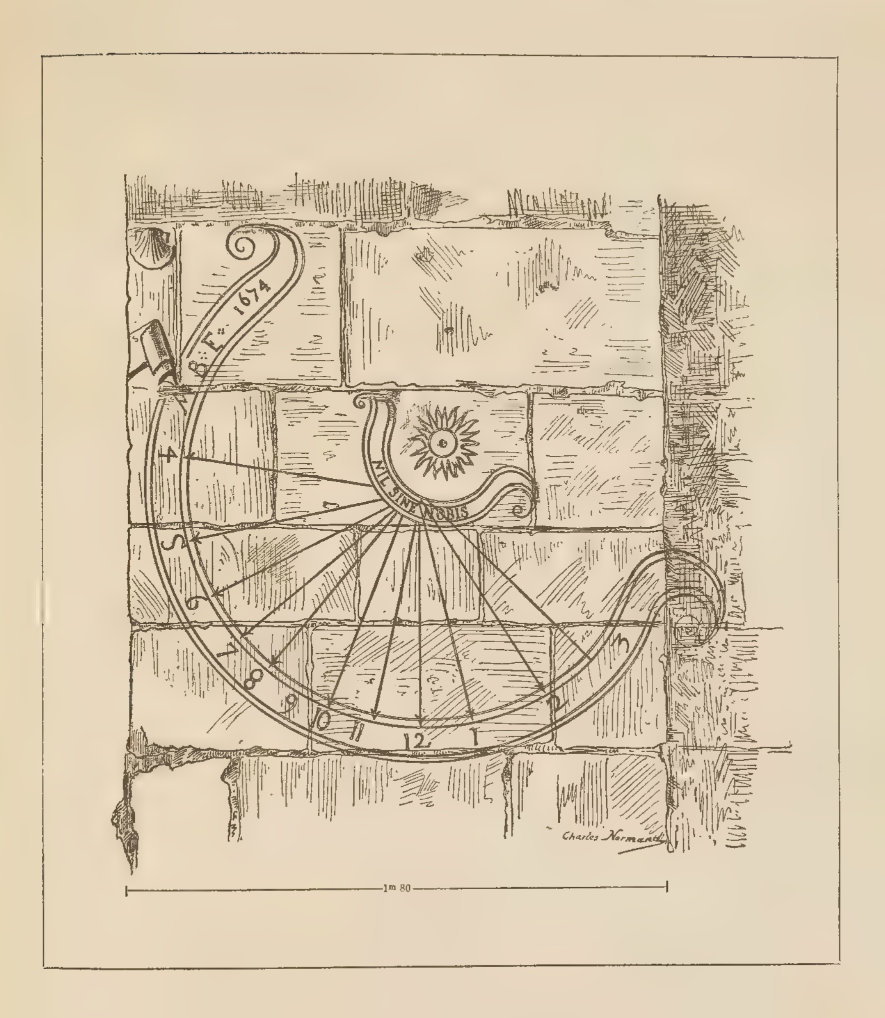
On y trouve un arrêt ordonnant que les marchands de Paris qui voudraient obtenir un délai pour le payement de leurs dettes devront se pourvoir devant le sieur Séguier, lieutenant civil en ladite ville.

Or, la pièce datée du 12 avril 1594, que nous a signalée M. Bruel, et qui fut ratifiée en décembre, parle précisément d'un sieur Séguier. L'arrêt du Conseil d'État étant en date du 16 mai 1594, on peut en inférer que les marchands de Paris vinrent à l'Hôtel de Cluny afin d'obtenir le délai pour le payement de leurs dettes.

SOURCES DIVERSES.

Nous avons consulté un grand nombre d'autres sources que nous avons citées dans le texte. Nous avons étudié particulièrement une soixantaine des volumes de *Mémoires publiés par l'Académie des Sciences;* c'est ainsi que nous avons pu restituer l'histoire jusqu'alors inédite de l'Observatoire de la Marine à l'Hôtel de Cluny. Nous avons également trouvé des renseignements épars dans les divers volumes des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, dans les historiens généraux; les journaux, notamment la *Gazette Renaudot*, nous ont également fourni d'utiles indications. Enfin nous ne saurions oublier de bienveillants collaborateurs qui nous ont communiqué divers documents. Ce sont : MM. Bruel, conservateur aux Archives nationales ; M. de Champeaux, inspecteur des Beaux-Arts à la ville ; M. Franklin, le conservateur de la Bibliothèque Mazarine ; M. Albert Lenoir, de l'Institut, M. Charles Read, l'ancien directeur du Musée Carnavalet et des travaux historiques de la Ville ; M. Lemonnier, professeur d'histoire à l'Ecole des Beaux-Arts.

Nous nous sommes dispensés d'apprécier dans la *Bibliographie* plusieurs des ouvrages indiqués, tels que le livre de M. Du Sommerard. Nous leur avons consacré déjà des observations dans le cours de l'ouvrage.



CADRAN SOLAIRE DATÉ DE 1674

Tracé sur l'un des pans de la tourelle du Grand-Escalier. — La tige manque. — L'extrémité droite de la banderole qui contient les chiffres de l'horaire est gravée sur le pan coupé contigu.

Réduction photographique d'un relevé fait par l'auteur à grandeur d'exécution.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Abbaye de Cluny, 2.
Abbé de Cluny (Maison de l'), 59.
Abbés (Chambre des), 30, 47, 96, 107.
Abside et Absidiole, 53, 71, 118, 120.
Académie des Inscriptions, 14.
Académie des Sciences, 45, 64, 65, 70, 84, 139, 144.
Aciez, 81,
Adam Chennevote, 77.
Adenez, 113.
Admoniateur, 24.
Aile orientale (voir Façade), 129.
Aimart II (voir Boissy), 32, 61.
Aitre, 48.
Alais (D') ou d'Alaiz, 64, 82, 83.
Albane (Cour de l'), 48, 94.
Albi, 26, 27, 28, 92, 120.
Albret (Jeanne d'), 36.
Aldebarans, 67.
Aligre (Ostel d'), 75.
Allemagne, 34.
Amance (D'), 18 (voir Damante, Regnault).
Ambassadeurs vénitiens, 28.
Amboise, 4, 25, 27, 48, 55, 58, 92, 99, 103, 120.
Amboise (Geoffroy d'), 27, 29, 32, 35, 61.
Amboise (Georges d'), 26, 27, 28, 48, 94.
Amboise (Jacques d'), 9, 20, 21, 23, 27, 28, 47, 61, 117.
Amboise (Louis d'), 28.
Ami des Monuments (Revue l'), 8, 99, 109, 138, 143.
Amis des Monuments parisiens (Société), 4, 5, 14, 45, 59.
Amis des Monuments rouennais (Société), 5.
Amours, 18.
Andreas Quercetanus, 16.
Angelots, 24, 25, 28, 61.
Angleterre, 25, 50, 61.
Anglais, 18, 60.
Annales archéologiques (Revue), 143.
Antigone, 40.
Antiquaires de France (Société), 39, 142.
Antiquités de Paris, 25, 141.
Antiquités nationales, 50, 52.
Antoine (Marc), 40.
Antonio, 82.
Appareil, 131, 132, 134.
Aqueduc, 10, 11.
Aquitaine (Annales d'), 82.
Arago, 26, 52, 53, 73, 89, 91, 142.
Arbouze (Jacques de Veny d'), 43.
Arcade, 133, 107.
Architecture métallique antique, 13.
Archives nationales, 79, 83.
Arêtes, 47, 133.
Argenteuil, 133.
Arnaud (Angélique, abbesse d'), 43, 63.
Assemblée nationale, 70.
Athènes, 42.
Aumale (Duc d'), 37, 38, 62.
Aubenay, 42.
Aubery, 41, 42.
Audiffret (d'), 89.
Augustins (Petits), 52, 53, 87, 119.
Aunay (Lepelletier d'), 89.
Autel, 47.
Auvergne (E.-Th. de la Tour d'), 44.

Auvergne (Henri Oswald de la Tour d'), 44.
Avenio, 78.
Avignon, 82.
Avisse (Jehan), 81.

Bagne (Guidi de), 42, 64.
Baïf (Jean-Antoine de), 40.
Bale, 62.
Baleine, 67.
Balustrade, 104, 127, 136, 138.
Banderoles, 121.
Barbe, 81.
Barante (De), 73, 89, 90, 142.
Barillon, 29.
Bartreville (Jehan de), 81.
Bâtons de pèlerins, 103.
Baudouin, 8.
Bautru, 64, 82, 83.
Bayeux, 59, 60.
Beaudot, 49, 70.
Beaurepaire (De), 92.
Belin, 49, 50, 54, 73, 142.
Bénédictins, 8, 133.
Berceau (A l'enseigne du), 18, 77.
Bernard, 66.
Berseau, voir Berceau.
Berseil, voir Berceau.
Bersel, voir Berceau.
Bertrand, 81.
Besson, 85, 86, 88.
Beurre (Tour du), 48.
Bibliothèque Carnavalet, 142.
Bibliothèque Mazarine, 49, 144.
Bibliothèque Nationale ou Royale de France, 31, 75, 82, 141, 143, 144.
Billard, 76.
Blanche, 29, 30, 130 (voir Chambre).
Blois, 34, 97, 99, 100, 108.
Blondel, 64.
Bœswillwald (Paul), 57, 74, 92, 114, 118, 123, 158.
Bois de Boulogne, 109.
Boissy (De), 32, 38, 90.
Bonamy, 14.
Bonnardot, 35, 141.
Bonfons, 141.
Bontemps (Pierre), 38.
Bony (Hance ou Jean de), 81.
Bordages, 13.
Bourbon (Logis de), 26, 98.
Bourbon (Armand de), 43.
Bourbon (Henri II de), 44.
Bourbon (Jean III de), 19, 23, 78.
Boucheries Saint-Germain, 10, 60, 79 (voir Saint-Germain).
Bouillon (Cardinal de), 44.
Bourdonnais, 109.
Bourdons, 101.
Bourgeois, 18.
Bourges, 82, 99, 108, 138.
Bourges (Guillaume de), 81.
Bourgogne (Hôtel de), 39.
Bourguignons, 18, 60.
Bradamante, 40.
Braun, 61.
Brave (Le), 40.
Brescia, 12.
Bretaigne (Hostel à l'enseigne de l'écu de), 17, 18, 19, 59, 60, 76, 77, 78.
Bretagne (Grande), 71.
Breuil (J. du), 25, 141.
Brice, 26.
Bruel, 144.
Bullant (Jean), 38.
Bullet, 64.
Bureau, 79, 104.

Cadoène (R. de), 17.
Cadran solaire, 103.
Calandre (Rue de la), 82.
Carcassonne, 37.
Cardinaux (Armes de), 42, 108.
Carmes déchaussés, 41.
Carnavalet, 84, 144.
Castellum, 12.
Casteron, 45, 65.
Castignoles, 48, 94.
Cathédrale, 121.

Catherine de Médicis, 37, 127.
Caves, 67, 98, 104, 122, 131, 132, 133, 134.
Cellini, 35, 91.
Censive, 18.
Cêsier, 24.
Chalons, 141.
Chambranle, 99.
Chambres des pairs, des députés, 53, 73, 89, 90. 91, 142 (voyez Parlement).
Chambre des Abbés, 30, 47, 96, 107.
Chambre de la reine Blanche, 30, 47, 96, 107, 118.
Chamerot, 53.
Champeaux (De), 36, 79, 144.
Champlevoy, 40.
Champollion Figeac, 31.
Chapelle, 5, 17, 27, 30, 33, 42, 44, 47, 48, 50, 53, 55, 57, 61, 71, 73, 74, 96, 107, 117, 118, 119, 120, 121, 125, 130, 133, 137, 141, 142.
Chapiteau, 17, 61, 117, 137.
Chapitres généraux, 26.
Charenton, 49, 52.
Charles (architecte), 53, 72, 86.
Charles VIII, 20, 61, 117, 137.
Charles IX, 39.
Charles-Quint, 34.
Charpentiers, 81.
Chartres, 48, 94,
Chaslus (Pierre de), 14.
Chassaignon; 142.
Chasteau (Simon), 19.
Chastelux, 14.
Chateau, 97, 138.
Chaudesolle (R. de), 17.
Cheminée, 70, 74, 104, 113, 114, 115, 129, 143.
Chemin de ronde, 129.
Chiens assis, 109, 137.
Childebert, 13.
Christ, 120, 121.
Chronologie, 59.
Citharæ, citharam, 17.
Clagny, 19, 43, 63.
Claude, 12, 32, 38.
Claude Malingre, 20, 141.
Clermont, 24, 28, 61, 92, 109.
Clermont-Ferrand, 61, 108.
Cléopâtre, 39.
Clèves (Hôtel de), 42.
Cligny, 17.
Cloche, 48, 94.
Cloître, 5.
Clotets, 108.
Clovis, 13.
Clugny, 19, 43.
Cluny (bourg), 8.
Cluny (Chronique de), 10, 14.
Cluny (collège), 10, 24, 63.
Cluny (congrégation), 8, 14, 15, 16.
Cluny (Rue de), 52, 55, 63, 93, 101, 111.
Cluny (Square de), 132.
Cluny (Théâtre de), 52.
Cochin, 86.
Cœur (voir Gît-le-Cœur, Jacques Cœur).
Coligny, 37.
Colonne, 133.
Columb, 81.
Comédiens, 38, 39, 40, 62.
Compiègne, 138.
Comptes (Chambre ou cour des), 27, 92, 127.
Concierge, conciergerie, 28, 33, 40, 45, 94, 95, 98, 104, 120 (voir Portier).
Condé (De), 37, 54.
Confrérie, 39.
Conlombe, 81.
Conseil municipal, 52, 53, 72, 73, 84, 85, 86, 87, 88.
Conseil d'Etat, 144.
Constance Chlore, 12.
Conti, 43.
Contre-courbe, 108, 137.
Coq (Grand), 82.
Coquille, 101, 103, 122.
Corbeaux, 129.
Cordeliers (Porte des), 79.
Cornélie, 40.

Corniche, 138.
Corrozet, 25, 35, 62, 141.
Cosan, 16, 17.
Coupole, 121.
Courbet, 54.
Cour d'entrée, 21, 23, 36, 48, 54, 62, 95, 108, 125, 129, 131.
Courtenay (Jehan de), 14, 59.
Cousin, 25, 89.
Cousin (Jean), 38.
Cousturier (Gilbert le), 81.
Coutances, 30.
Creneau, 104, 129.
Crête, 104.
Criée, 17, 19, 75.
Cuisine, 98, 104, 129.
Culs-de-lampe, 133.
Croix de fer, 46.
Crosses, 48.

Daly (César), 43.
Damante (voir D'Amance, Regnault), 18, 76, 77.
Darcel, 47, 57, 74, 143.
Dauzat, 27, 120.
David Michau, 88, 91.
Débats (journal), 55.
Delambre, 44, 45, 139.
Delaplanche (Nicolas), 81.
Delisle, 44, 64, 65, 84, 139 (ou De l'Isle).
Demesmay, 91.
Denuelle, 116.
Descombert, 81.
Description de l'Hôtel de Cluny, 93.
Desperroiz (Martin), 81.
Devaux (Robert), 81.
Didon, 39.
Didot, 141.
Didot (Pierre-François), 46.
Didot (Firmin), 46.
Didot (Henri), 46.
Didron, 143.
Diplomatique, 41.
Dieu d'amour, 18.
Directeur (Cabinet du), 104.
Domaines, 92.
Domus ad Citharam, 17.
Duban, 53.
Dubense (Nicolas), 81.
Dubuisson-Aubenay, 42, 44.
Du Cerceau, 62.
Duchastel, 52, 55, 72, 74.
Du Chatelain, 143.
Duchesnes (André), 16.
Ducollet, 43, 99, 118, 119, 121, 142.
Duguay-Trouin, 54.
Dulaure, 141.
Dumesnil, 81.
Dumonchel (Robert), 81.
Dumonchel (Jehan), 81.
Dupin, 91.
Dupuis (Nicolas), 81.
Duquesne, 54.
Durand, 71.
Dussieux, 44.
Du Sommerard (Alexandre), père, 1, 25, 26, 27, 29, 35, 38, 41, 43, 45, 48, 49, 52, 54, 71, 73, 79, 86, 89, 90, 91, 92, 94, 101, 119, 133, 142, 144.
Du Sommerard (Edmond), fils, 43, 52, 54, 55, 73, 158.
Du Sommerard (Rue), 8, 14, 18, 108, 109.
Dyacre (Jehan), 81.

Echevins, 17, 75.
Eclipse, 66, 68, 69, 70, 84.
Ecole des Beaux-Arts, 52.
Ecole des Chartes, 54, 55.
Ecole de Médecine, 87.
Ecosse, 34, 35, 82.
Ecu, 17, 18, 19.
Ecussons (voir Amboise), 48.
Enseigne, 17, 18, 19.
Escaliers, 47, 51, 55, 57, 73, 95, 97, 103, 107, 108, 127, 131, 133, 134, 135, 158 (voir Tourelle).
Este (Renaud d'), 43, 44.
Essarts (Charlotte des), 43.

Eugène, 39.
Eudes (Richard), 81.

Façade principale ou septentrionale de la cour d'entrée, 103, 125, 131.
Façade orientale de la cour d'entrée et de la chapelle, 125, 129.
Façades, 127.
Falaise, 46, 49.
Félibien, 11, 34, 40, 49, 79, 141.
Félix, 158.
Fenêtre, 84, 95, 103, 104, 107, 111, 129.
Fermier, 24.
Ferrière (Cte Hector de la), 37.
Foin (Rue du), 8, 54, 56, 98.
Foin (Porte de la rue du), 24, 98.
Fondeurs, 81.
Fontanes (Rue de), 52.
Formé (Louis), 46, 65.
Fortification, 36.
Fournier, 17, 29.
France, 32, 36.
France (Collège de), 87.
François Ier, 4, 27, 29, 30, 31, 32, 34, 58, 61, 61, 92.
Franklin, 49, 143, 144.
Fremièvre (Denis), 81.
Frigidarium, 10, 11, 12, 13.
Froid (Les Grands), 45.
Fuchs, 49, 70, 71.
Fulchiron, 91,
Fut, 136.

Gable (voir Tympan), 137.
Gaillon, 27, 81, 82.
Galères, 11, 13.
Galerie, 95, 96, 131 (voir Portique).
Gallia Christiana, 20.
Gammeron, 85.
Garnier, 38.
Garnier (Robert), 40.
Garrot, 36.
Gatteaux, 54.
Gazette nationale, 70.
Gazettes nouvelles de Renaudot, 42, 82, 144.
Genlis (Mme de), 48.
Geoffroy (voir d'Amboise).
Giraudon, 143.
Gît-le-Cœur (Rue), 142.
Godin, 49, 76.
Golbery (De), 91.
Gomboust, 64.
Gouffier de Boissy, 30.
Goujeon (Jean), 38.
Guarrazar, 43.
Guichet, 100.
Guidi de Bagne, 42, 64.
Guilhermy (De), 96, 119, 142, 143.
Guillaume Potier, 18, 19, 60, 77.
Guillebert de Metz, 141.
Guise (Cardinal de), 35, 36 (voir Charles de Lorraine).
Guise (Claude de), 38, 43, 62, 63.
Guise (Hôtel de), 98.
Guyot, 73.
Grange, 17.
Grille, 56, 95, 130.
Grisel (Hercule), 48.

Harpe (Rue de la), 8, 10, 12, 17, 18, 19, 25, 26, 56, 59, 60, 62, 76, 77, 78, 87, 93.
Harpeur (Rue du), 17.
Hautefeuille (Rue de), 75.
Hay (Richard du), 81.
Haye (Jehan de la), 81.
Haye (Louis de la), 81.
Haye (Raulin de la), 81.
Helot (Jehan), 81.
Henri, 13, 59.
Henri II, 127.
Henri III, 39.
Henri IV, 41, 43, 144.
Henri VIII, 27, 29.
Herpe (Rue de la), 77 (voir rue de la Harpe).
Hervieu (Guillaume), 81.
Heurtaut, 28, 120, 158.
Histoire générale de Paris, 17.
Hippolyte, 40.
Hospitium, 20.

Hôtel, 35, 54, 58, 75, 85, 98, 138, 140, 142 (voir Bourbon, Bourgogne, Berseau, Bretaigne, Clèves, Croix de fer, Domus, Logis, Maison, Marguerite, Pomme, Saint-Paul, Sens).
Hôtel-Dieu, 15, 60, 75.
Houdetot (De), 89.
Houel (Pierre), 81.
Hoyau (H.), 62.
Huart (Benoist), 81.
Hypocauste, 10.

Imagiers, 81.
Imprimerie impériale, 142.
Innocent III, 56.
Innocent IV, 8.
Inscriptions, 14, 42.
Intérieur (Ministre de l'), 53, 55.
Isle (De l'), voir Delisle.
Isle de France, 36, 37.

Jacobins, 24.
Jacques, 20, 101, 103, 121, 122.
Jacques d'Amboise (voir Amboise).
Jacques du Breuil, 25, 141.
Jacques Cœur, 99, 108, 136.
Jacques de Cosan, 16, 60.
Jacques III, 32.
Jacques V d'Ecosse, 4, 34, 62, 82.
Jadelot, 49.
Jaillot, 66.
Janiot, 48.
Jardin, 17, 47, 95, 111, 129, 130.
Jean II de Cosan, 17.
Jean III de Bourbon, 19, 23, 61.
Jean IV, 32, 35, 61, 62.
Jean Bart, 54.
Jehan Juste, 26, 27.
Jehan le Maçon, 48, 94.
Jehan Varrognier, 19.
Jésus, 47, 120.
Joconde, 26, 27, 28.
Jodelle, 39.
Jolibois, 92.
Josselin (Château de), 38.
Jouy (Richard), 81.
Juives (Les), 40.
Julien (Bains de), 67.
Julien (Pierre de Saint) (voir Saint-Julien).
Just (Anthoine), 81.

Labrouste, 92, 158.
Lalande (De), 44, 45; 64, 84.
Lamare (Guillaume de), 81.
Lampadaire, 1.
Lampué, 144.
Laon, 76.
Larochefoucault, 69.
Latrines, 67.
Lebœuf, 93.
Le Breton, 48.
Lebrun, 89.
Le Camus, 40.
Lecoq, 48, 94.
Legrand, 17.
Leguerleux (Jacques), 81.
Lejeune (Pierre), 81.
Lemoine (Jehan), 40.
Lemonnier 144.
Lenoir (Albert), fils, 1, 2, 3, 4, 14, 20, 42, 43, 45, 47, 50, 52, 53, 54, 55, 71, 73, 84, 92, 94, 99, 108, 114, 115, 116, 118, 119, 121, 123, 129, 137, 142, 143, 144.
Lenoir (Alexandre), père, 50.
Léon IV, 32.
Léon (Prince de), 138.
Leprevost, 91.
Leprieur, 4, 49, 50, 71, 72, 92, 117, 158.
Le Prieur (voir Leprieur).
Lequié (Henri), 81.
Leroux de Lincy, 14, 15, 18, 39, 75, 141, 142.
Lescot (Pierre), 38.
Leseigneur (Nicolas), 81.
Leserf (Michel), 81.
Letelle, 158.
Lettres patentes, 69.
Ligue, 39.
Liencourt (De), 42, 63, 82.
Lobineau, 41, 141.

Location, 28, 60, 83, 158 (voir Louage).
Locquet (Claude), 64, 80.
Longpérier (De), 117.
Lorme (Philibert de), 38.
Lorme (Pierre de), 82.
Lorraine, 48.
Lorraine (Charles de), 35, 36, 37, 38, 62, 79, 141 (voir Charles, cardinal de Guise).
Lorraine (Jean IV de), 32.
Lorraine (Louis de), 43, 63.
Louage, 63 (voir Location).
Louis IX, 8.
Louis XII, 27, 29, 32, 61.
Louis XIII, 45.
Louis XIV, 45.
Louis XVI, 29, 69, 83.
Louis le Grand (Guérite de), 66.
Louise de Savoie, 30.
Louvre (Exposition du), 50.
Louvre (Rue du), 42.
Loys (Pierre), 81.
Lucarne, 48, 137, 138, 143.
Luxembourg, 44, 64, 84.
Luxembourg (Petit), 44.

Mabillon, 41.
Madeleine, 34 (voir Magdeleine).
Madrid, 109.
Magdeleine (L. de La), 32, 62.
Magdeleine de France, 82.
Magny, 28, 120, 141.
Maïhows, 44, 64, 141.
Maisons, 35, 143 (voir Hôtel, Logis).
Malingre (Claude), 20, 26, 56, 141.
Malte, 69.
Mans (Le), 116.
Mantz (Paul), 143.
Marat, 118.
Marcel, 79.
Marchands, 17, 144 (voir Prévost).
Marcou, 92.
Maréchaux, 81.
Mareuil (Philippe de), 15, 75.
Marguerite (Hôtel à l'enseigne de la), 17, 18, 19, 59, 60, 76, 77.
Marie, 121.
Marie d'Angleterre, 27, 29, 31, 34, 61.
Marine (Observatoire de la), 45, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 84, 139, 144.
Marrier, 16.
Masurier (Pierre Le), 81.
Mathurins, 8, 9, 14, 17, 18, 25, 26, 32, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 48, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 60, 62, 63, 70, 71, 72, 73, 83, 84, 86, 87, 88, 92, 93, 94, 101, 111, 129, 130, 141, 142 (voir Saint-Jacques).
Mathurin Cloyère, 75.
Mazarin, 41, 42, 44, 63, 64, 82, 83.
Méchain, 69.
Médée, 40.
Médicis (voir Catherine).
Mélanges paradoxalles, 24, 141.
Mesnagier, 28.
Mercure, 70, 71.
Messier, 44, 45, 65, 67, 68, 70, 71, 139.
Metz, 141.
Meudon, 37, 38, 62.
Meurthe, 139.
Mézerai, 38.
Mieusement, 143.
Monceaux, 139.
Moniteur des Architectes, 143.
Moniteur Universel, 55, 70, 88, 89.
Montfort (Jouvain de), 64.
Montmorency, 36, 37.
Monuments français (Musée des), 50.
Monuments (Revue l'Ami des), 8, 99, 109, 138, 143.
Moralités, 39.
Morbihan, 138.
Moreri, 34.
Morin (Robert), 81.
Morisse (Guyot), 81.
Morts (Jour des), 18, 76.
Mouchy, 40.
Moutard, 46, 48, 49, 83.
Municipalité, (voir Conseil municipal).

Munster, 44, 61.
Mur, 54, 67, 95, 104, 105, 129, 131, 132, 133, 143.
Musée d'Antiquités nationales, 50, 127 (voir Monuments et Lenoir).

Napoléon, 54.
Niche, 33, 44, 73, 103, 136.
Nicolas, 42, 44.
Nicolas de la Chapelle, 75.
Nicole Gilles, 34.
Nonces, 41, 42, 63, 64.
Normands, 13, 14.
Normand (Charles), 13, 14.
Notre-Dame de Paris, 34.
Notre-Dame de Rouen, 48.
Noyau, 136.

Objets exposés au Musée de Cluny, 16.
Observatoire du Luxembourg, 44.
Observatoire de la Marine (voir Marine).
Ode de la Périère, 17, 19, 78.
Oger, 91.
Orbatteurs, 81.
Orbans, 48, 108, 138.
Orval (D'), 42, 63, 82.
Ostel (voir Hôtel).
Ouverture du Musée, 74, 142.

Palais d'Amboise, 25.
Palais (Rue du), 18, 60, 76.
Palais Cardinal, 44 (voir Palais-Royal).
Palais de Justice, 113, 127, 138.
Palais Royal, 42, 44, 63.
Palais des Thermes, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 25, 30, 39, 40, 41, 45, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 59, 60, 61, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 96, 98, 131, 132, 141, 142, 143.
Palier, 127.
Palissy (Bernard de), 38.
Panurge, 33.
Paris, 25, 35, 37.
Paris-guide, 143.
Parlement, 37, 39, 59, 60, 75, voir Chambres.
Parlouer aux bourgeois, 18.
Patentes (voir Lettres patentes).
Paul V, 41.
Passion, 40.
Peintres, 81.
Peintures, 30, 53, 91, 121.
Pellisson (Paul), 44.
Pentagruel, 33, 34, 61.
Périère (Ode de la), 17, 19.
Perret, 38.
Perron, 129.
Perrot de Thon Courlay, 79.
Peruse (De la), 40.
Petrus de Castrolucii, 60.
Philippe-Auguste, 13, 59.
Philippe de Mareuil, 15, 60.
Pierre de Chaslus, 60.
Pierre de Saint-Julien (voir Saint-Julien).
Piesseval (Jehan), 81.
Piganiol, 41, 47, 55, 65, 94, 117, 119.
Pignon, 104 (voir Gable).
Pilier, 47, 117, 119, 127 (voir Colonne).
Pilon (Germain), 38.
Pingré, 45, 66.
Piscine, 11.
Piquepuce, 82.
Plate-forme, 135.
Plante, 40.
Pléiades, 69.
Plomb, 104.
Plombiers, 81.
Polytechnique (Ecole), 87.
Pomme (Maison à l'enseigne de la), 19, 77.
Ponce (Paul), 26, 27.
Porcie, 40.
Portalis, 89.
Port-Royal (Eglise du couvent de), 11.
Port-Royal-des-Champs (Sœur de), 43.
Porte, 18, 79, 94, 95, 98, 99, 103, 104, 107, 121, 129, 130, 131, 134, 135, 136, 143 (voir Poterne).
Porte Saint-Michel, 24.
Portement de la Croix, 118, 119.
Portier, 67 (voir Concierge).

Portique, 131, 133 (voir Galerie).
Poterne, 94, 99, 100 (voir Porte).
Potier (voir Guillaume Potier).
Préfet de la Seine, 53, 72, 85, 86.
Preschez, 85.
Pressoir, 17.
Prévot des marchands, 17, 75 (voir Marchands).
Proues, 13.
Prophéties, 121.
Provins, 121.
Puits, 21, 133.

Quartenier, 36.
Quesnel, (François) 63.
Quittances, 63.

Rabelais, 33, 61.
Racine (Rue), 87.
Rambouillet, 98.
Rambuteau (De), 85, 89, 90.
Rames, 11, 13.
Rampants, 127.
Rampe d'escalier, 55.
Raymond II de Cadoène, 17.
Read (Charles), 84, 85, 144.
Rebours (Denis Le), 81.
Recteur, 34.
Rédemption des captifs, 56.
Regnault d'Amance, 18 (voir Amance, Damante).
Reine, 46, 98 (voir Chambre Blanche).
Renaudot (Gazette), 42, 82, 144.
Rencontre (La), 40.
Renée (Amédée), 41, 43.
Réparations, 62.
Restaurées (Parties), 123, 125.
Révolution, 28.
Revue archéologique, 104, 143.
Revue de l'Architecture et des Travaux publics, 115, 143.
Riboissière (De La), 89, 90, 91.
Richelieu, 42, 43, 44, 64, 84.
Robert I de Chaudesolle, 17.
Rochefoucauld (Dominique de La), 44, 46, 49, 83.
Rochefoucauld (F-J. de La), 44.
Ronnesalles (Guillaume), 81.
Ronnesalles (Nicolas de), 81.
Roi (Le), 113.
Rouchon, 92.
Rouen, 46, 48, 69, 82, 94, 138.
Rougevin, 49, 70.
Rosso, 35.
Roy, 79.
Roziers (Des), 63.
Rueil ou Ruel, 42, 64, 83.

Sacré-Collège, 42.
Sage, 139.
Saint-André, 83.
Saint-Anthoine (Porte), 82.
Saint-Denis (Porte), 36.
Saint-Etienne (Eglise), 82.
Saint-Foix, 29.
Saint-Germain-des-Prez (Boucheries), 10, 79 (voir Boucheries).
Saint-Germain (Boulevard), 8, 50, 56, 93, 98.
Saint-Germain (Quartier), 45.
Saint-Germain-en-Laye, 42, 64, 83.
Saint-Jacques, 25, 63.
Saint-Jacques (Rue du Foin), 56.
Saint-Jehan, 77.
Sainct-Julian (voir Saint-Julien).
Saint-Julien (Pierre de), 12, 20, 24, 25, 26, 40, 62, 141.
Saint-Louis (Collège), 87.
Saint-Martin, 10, 70, 79.
Saint-Michel (Boulevard), 8, 10, 17, 56, 93, 131.
Saint-Michel (Porte), 2.4
Saint-Paul (Hôtel), 42.
Saint-Pol, 98.
Sainct-Remy, 40.
Saint-Surin, 142.
Saint-Victor, 48.
Sainte-Cécile, 120.

Sainte Chapelle, 117.
Saize, 42.
Salle basse, 17, 137 (voir Chapelle).
Salomé (Marie), 121.
Saône-et-Loire, 8.
Saron (De), 140.
Sarrazinois, 15, 75.
Saturne, 67, 70.
Sauvage, 117.
Sauval, 11, 41, 43, 136, 141.
Sauvé, 71, 73, 92.
Sébastopol, 133.
Sédécie, 40.
Seguier (Jean), 63, 144, 158.
Sénault (Guillaume), 82.
Sénèque, 40.
Sens (Hôtel de), 54, 58, 98, 113 (voir Hôtel).
Serruriers, 81.
Serlio, 35.
Siméon, 89.
Simon Chasteau, 19.
Société des Amis des monuments (voir Amis).
Société de l'Histoire de Paris, 41.
Société libre des Beaux-Arts, 52.
Solitaire provincial (Le), 71.
Sommerard (voir Du Sommerard).
Sorbonne, 10, 54, 84, 88.
Statues, 55, 73.
Statistique monumentale de Paris, 50.
Suet, 158.
Suffolk (Duc de), 30, 31, 61.

Taillandier, 91.
Taille-bras (Le), 40.
Tambours, 136.
Tapisserie (Plan de la), 62.
Techener, 142.
Tepidarium, 10, 12.
Termes (voir Palais des Thermes).
Teste, 89.
Teste-Noire, 40.
Thaumaste, 33, 34, 61.
Théâtre, 38, 39, 40.
Thermes (voir Palais des Thermes).
Thermes (Maison des), 14, 15.
Thermes (Rue des), 14, 40 (voir Palais des Thermes).
Thibault (Geoffroy), 81.
Thiers, 53.
Thon Courlay (Perrot de), 79.
Thou (De), 37.
Toit, 97, 120, 129.
Topographie de l'ancienne France, 143.
Tour, 1, 44, 48, 97, 103, 135, 158 (voir Tourelle, Escalier).
Tourelle, 47, 104, 136, 143 (voir Tour).
Tournelles, 98.
Trajan, 12.
Traverseur des Voyes périlleuses, 31.
Trémoïlle, 98, 100, 101, 109.
Troade (La), 40.
Troyes (Aube), 43.
Tritons, 13.
Truschet (O.), 62.
Turenne, 54.
Tympans, 48, 137 (voir Gables).

Ubaldin, 41, 63.
Université, 34, 79, 83.
Urbain VIII, 41, 63.

Valois, 144.
Vallès (Jehan), 81.
Varrognier (Jehan), 19, 78.
Vassalieu, 63.
Vauban, 54.
Vaulx-Cernay, 78.
Verniquet, 70.
Vénus, 69.
Veny (De), 43.
Verseau, 65.
Vicus Citharæ, 17.
Vidié (Henry), 81.
Vieux Palais, 13.
Vignole, 35.
Villeneuve-lès-Avignon, 78.
Vincent (Philippe), 46, 65.

Viollet-le-Duc, 92, 96, 98, 101, 108, 135, 143, 158.
Vis, 136.
Visconti, 73, 92, 158.
Vitet, 52, 53, 73, 91.
Vitruve, 12.
Vitrail, 118, 119, 120.
Voûtes, 13, 119, 132, 133, 134, 136.
Voyageur à Paris (Le), 49.
Wolsey, 31.

TABLE

DES PLANCHES HORS TEXTE

HÉLIOGRAVURES, EAUX-FORTES, GRAVURE AU BURIN

Pages.
1. Vue des toits prise du dessus de la cheminée C (voir p. 125) 1
2. Façade actuelle sur la rue Du Sommerard 36
3. Chapelle : Coupe géométrale 44
4. Vue intérieure d'une des salles du Musée, montrant les plafonds de l'Hôtel et une partie des collections 48
5. Dessous de la Chapelle (salle basse) et encorbellement portant son oratoire..... 52
6. Lucarne et cheminée C (voir p. 125). — Vue de la façade de la Chapelle 64
7. Vue de la cour d'entrée 73
8. Perspective des lucarnes du logis principal et de leur chemin de ronde 88
9. Plan du rez-de-chaussée. — État primitif restitué 92
10. Porte charretière. — Détail de la gorge formant chambranle 100
11. Façade méridionale du principal corps de logis 103
12. Façade orientale de la Chapelle et de la Cour d'entrée 108
13. Façade septentrionale sur le jardin 111
14. Cheminée du xv[e] siècle 113
15. Vue intérieure de la Chapelle 117
16. Chapelle haute. Dais au dessus des niches. — Cul-de-lampe de la retombée des voûtes 121
17. Escalier de bois 127
18. Détails divers et Gargouilles 129
19. Grand escalier et logis principal 135
20. Lucarnes et cheminées 137
21. Profils divers 140
22. Cadran solaire de 1674 144

TABLE DES GRAVURES TIRÉES DANS LE TEXTE

PAGES.

Fig. 1. Lampadaire. (*Eau-forte.*) 1
Fig. 2. Chapelle. — Façade sur le square. (*Eau-forte.*) 5
Fig. 3. Vue générale. (*Eau-forte.*) — Lettre ornée 7
Fig. 4. Palais des Thermes. Plan des souterrains avec les noms donnés aux rues avoisinantes, antérieurement aux percements modernes 8
Fig. 5. Idem. Plan du rez-de-chaussée 9
Fig. 6. Idem. Coupe sur le Frigidarium et le Tepidarium 10
Fig. 7. Idem. Coupe du Frigidarium 11
Fig. 8. Idem. Coupe sur le Tepidarium 12
Fig. 9 et 10. Retombée des voûtes du Frigidarium 13
Fig. 11. Retombée des voûtes et arc en briques 14
Fig. 12. Objets exposés au Musée de Cluny. (*Eau-forte.*) 16
Fig. 13. Chapiteau de la salle basse de la Chapelle 20
Fig. 14. Puits dans la cour d'entrée. (*Eau-forte.*) 21
Fig. 15. Vue de la cour d'entrée. (*Eau-forte.*) 23
Lettre ornée 23
Fig. 16. Ornement des arcades du portique 25
Fig. 17. Pavillon du concierge. (*Eau-forte.*) 28
Fig. 18 et 19. Peintures de la Chambre des Abbés ou de la Reine Blanche 30
Fig. 20. Idem 32
Fig. 21. Niches dans la Chapelle 33
Fig. 22. Niche au dessus de la porte de la grande tourelle 44
Fig. 23. Fenêtre éclairant la grande tourelle de l'escalier 46
Fig. 24. Plan de la Chapelle et de la Chambre des Abbés 47
Fig. 25. Chapelle basse. (*Eau-forte.*) 57
Fig. 26. Serpents provenant d'une vasque du château de Vilette, conservés au Musée de Cluny sous les n°s 1263-1264 58
Fig. 27. Lettre ornée (vue de la Chapelle) 93
Fig. 28. Plan de la toiture 98
Fig. 29. Gorge formant chambranle de la porte charretière 99
Fig. 30. Porte charretière. (*Eau-forte*) 100
Fig. 31. Mur de clôture sur la rue Du Sommerard 105
Fig. 32 et 32. Plan de deux souches de cheminée 113
Fig. 33. Console 115
Fig. 34. Seul vitrail appartenant aux verrières primitives de l'Hôtel 119
Fig. 35. Indication des parties restaurées. Façade occidentale de la cour d'entrée... 123
Fig. 36. Idem. Façade méridionale de la cour d'entrée.. 125
Fig. 37. Porte de l'escalier principal 135
Fig. 38. Plan de la lucarne du bâtiment où se trouve le portique 137
Armes des d'Amboise (voir les Gables triangulaires des lucarnes des planches 6 et 8).

ADDITIONS ET ERRATA

SUPPLÉMENT A LA CHRONOLOGIE

Avril 1594.	Les marchands de Paris viennent à l'Hôtel (?) pour y obtenir du sieur Séguier un délai pour le paiement de leurs dettes.
1674.	Date portée sur le cadran solaire de la grande tour de l'escalier.
22 décembre 1842.	Viollet le Duc et Labrouste sont chargés, par une lettre du Ministre en date de ce jour, d'adresser un rapport estimatif sur la valeur de l'immeuble ; ils fixent à 310.000 fr. sa valeur réelle, non compris celle que lui donne son histoire. Visconti, chargé du même travail, indique le chiffre de 389.815 fr.
9 novembre 1843.	Rapport de M. Du Sommerard sur l'état de location.
27 novembre 1843.	Paiement de 389.000 fr. à Mme veuve Le Prieur, somme ordonnancée sous le n° 1553.
1844	Résiliation du bail de Suet et de celui de Letelle.
26 janvier 1846.	Résiliation du bail du sieur Félix.
15 et 28 janvier 1848.	Communication des titres de propriété aux domaines.
1er janvier 1849.	Date indiquée par M. Du Sommerard, comme étant celle de la libération définitive de l'Hôtel par les locataires.

ERRATA

Pages 92, 114 et 118 : Bœmwilwald, *lire* Bœswillwald.

Page 140 : Hurtaut, *lire* Heurtaut.

Le *lutrin* figuré dans la vue intérieure de la Chapelle (page 117) est actuellement déposé dans une pièce voisine. Il porte le n° 1422 au catalogue de 1883.

On a inséré entre les poutrelles du plafond d'une pièce du rez-de-chaussée un plafond en bois. Divisé par caissons, à figures allégoriques au centre, il est accompagné de quatre cartouches, accompagné de génies et de fleurs formant encadrements. Il est classé au catalogue sous le n° 1783, et provient d'une petite salle de la maison n° 66, rue de la Harpe, maison démolie en 1856.

TABLE GÉNÉRALE

	Pages.
Introduction	1
Chapitre I. — Les Thermes et les Hôtels de Cluny primitifs	7
Chapitre II. — Histoire de l'Hôtel de Cluny actuel	43
Chapitre III. — Essai d'une chronologie de l'histoire de l'Hôtel de Cluny	59
Chapitre IV. — Pièces justificatives	75
Chapitre V. — Description de l'Hôtel et des planches	93
Chapitre VI. — Bibliographie	141
Chapitre VII. — Table analytique	145
Table des gravures et planches	156
Errata et compléments	158

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

